

Entre fierté et mépris : le rapport ambivalent à l'égard du chiac dans *Pour sûr* de France  
Daigle

by

Spencer N. Trerice  
B.A., University of Victoria, 2014

A Thesis Submitted in Partial Fulfillment  
of the Requirements for the Degree of

MASTER OF ARTS

in the Department of French

© Spencer Trerice, 2016  
University of Victoria

All rights reserved. This thesis may not be reproduced in whole or in part, by photocopy  
or other means, without the permission of the author.

**Comité de mémoire**

Entre fierté et mépris : le rapport ambivalent à l'égard du chiac dans *Pour sûr* de France  
Daigle

par

Spencer N. Trerice  
B.A., University of Victoria, 2014

**Comité de mémoire**

Dr. Catherine Léger (Department of French)  
**Superviseure de mémoire**

Dr. Marc Lapprand (Department of French)  
**Second lecteur**

## Abstract

### Supervisory Committee

Dr. Catherine Léger

Supervisor

Dr. Marc Lapprand

Second Reader

France Daigle's Governor General's Award winning novel *Pour sûr*, published in 2011, depicts the daily life of Acadians in Moncton. In this study, I examine the attitudes and perceptions the characters of the novel have towards their variety of Acadian French, called Chiac. The characters often regard their vernacular as illegitimate, particularly when compared to the linguistic norm (Standard French) and other varieties of French considered as "good French", but also, depending on the context, demonstrate feelings of pride. Thus, in the novel, Chiac is deemed both an inferior variety of French and a marker of identity. Many sociolinguistic studies have revealed that native speakers of Chiac experience a sentiment of ambivalence towards their variety. In this respect, the novel mirrors the Monctonian sociolinguistic reality.

## Table des matières

Comité de mémoire.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures.....	v
Remerciements.....	vi
Dédicace.....	vii
Introduction.....	1
CHAPITRE 1 : France Daigle, son œuvre et le français acadien.....	5
1.1 Le chiac comme langue littéraire.....	6
1.1.1 France Daigle et son œuvre.....	12
1.1.2 Le roman <i>Pour sûr</i> (2011).....	16
1.2 La situation sociolinguistique des francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick.....	21
1.3 Le français acadien et ses traits spécifiques.....	24
1.3.1 Les caractéristiques phonétiques du français acadien.....	27
1.3.2 Les traits morphosyntaxiques du français acadien.....	29
1.4 Les emprunts à l'anglais en chiac.....	30
1.4.1 Les noms.....	31
1.4.2 Les adjectifs.....	31
1.4.3 Les verbes.....	32
1.4.4 Les adverbes.....	32
1.4.5 Les conjonctions et les prépositions.....	33
1.4.6 Les expressions toutes faites, les marqueurs discursifs et les jurons.....	34
1.5 Les représentations à l'égard du chiac et le sentiment d'insécurité linguistique.....	35
CHAPITRE 2 : Le chiac, variété illégitime et marqueur d'identité dans <i>Pour sûr</i> .....	43
2.1 Le recours au chiac et la technique de l' <i>eye dialect</i> dans <i>Pour sûr</i> de France Daigle.....	44
2.2 L'obsession avec la langue et les sentiments d'ambivalence dans <i>Pour sûr</i> .....	52
2.2.1 Le chiac par rapport à la norme : une variété légitime ou illégitime?.....	54
2.2.2 Le chiac, marqueur d'une identité spécifique.....	64
CHAPITRE 3 : Le contraste entre les sentiments envers l'anglais et ceux à l'égard de la langue du patrimoine dans <i>Pour sûr</i> .....	69
3.1 Le sentiment de mépris par rapport au mélange des langues et à l'emploi des anglicismes.....	69
3.2 La valorisation des archaïsmes en français acadien.....	84
Conclusion.....	89
Références.....	93
Sources primaires.....	93
Sources secondaires.....	94

## Liste des figures

<b>Figure 1.</b> <i>Population des Maritimes 2001 (Arseneault, Université de Moncton, 2009, <a href="http://quebeccultureblog.com/tag/new-brunswick/">http://quebeccultureblog.com/tag/new-brunswick/</a>)</i> .....	22
--	----

## Remerciements

Avant tout, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et mon immense gratitude à ma superviseuse de mémoire, Catherine Léger, pour ses conseils, ses encouragements et son encadrement tout au long de la rédaction, qui ont été indispensables à l'achèvement de ce travail. Merci de m'avoir aidé et guidé, mais surtout d'avoir partagé ta culture, l'histoire de ton peuple et cette belle variété qu'est le français acadien avec moi. Je voudrais également remercier Marc Lapprand et Alexandra D'Arcy pour leurs commentaires judicieux.

J'adresse mes sincères remerciements à mes chers parents qui m'ont toujours aidé et qui ont fait beaucoup de sacrifices depuis mon enfance. Vous m'avez toujours encouragé à poursuivre mes passions et à donner constamment le meilleur de moi-même. Vous m'avez montré à travailler fort et à persévérer. Je suis reconnaissant de vos conseils, sans lesquels je n'aurais pas un dévouement au travail aussi grand. Je remercie également mon frère, Dylan Trerice, pour son soutien, son humour et son expertise.

Je tiens aussi à exprimer mon appréciation à Eva Bizio de m'avoir aidé avec le formatage de ce mémoire et aussi à ma camarade de classe, Sophie Bélanger, qui m'a toujours offert son soutien et son amitié et qui partage avec moi l'amour des variétés de français parlées au Canada.

Enfin, j'aimerais remercier le Département de français de l'aide financière accordée tout au long de mes études de maîtrise. Je remercie de façon spéciale Manz Brewis, Roberta Dalziel et surtout mon conjoint Warren Sturgess qui, pendant deux ans, m'ont écouté parler de mes recherches et à qui je dois ma reconnaissance et loyauté.

## Dédicace

*C'est avec un grand honneur et respect que je dédie ce mémoire à Ann McLean, mon enseignante de français à l'école secondaire, qui m'a transmis une passion profonde pour le français et à qui je dois en grande partie mes compétences et mes succès en français.*

*Enfin, je tiens aussi à dédier ce mémoire à ceux et à celles qui ne se sentent pas à l'aise avec leur vernaculaire et n'y voient pas toute la richesse et la force identitaire qu'il porte.*

## Introduction

*[L]a langue de Molière et la langue de Shakespeare. Ai-je parlé de mon rapport d'amour-haine à la langue?*

Daigle, 2011, p. 694-695

Dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, plus précisément dans la région du Grand Moncton (Moncton, Riverview et Dieppe), les francophones sont minoritaires : ces derniers ne constituent que 40 % de la population de la région (Boudreau et Perrot, 2010, p. 54). Les Acadiens y parlent une variété de français appelée *le chiac*, qui comprend des archaïsmes, des mots maritimes — tels que *embarquer* (mar. : « monter à bord d'un bateau ») qui peuvent être utilisés dans la vie de tous les jours comme dans *J'ai embarqué dans mon truck* — et des mots et des expressions d'origine anglaise. En chiac, il y a des phrases comme les suivantes : *Ma day est jam-packed* (*ma journée est chargée*, ma propre paraphrase) (Young, 2002, p. 109); *Ma gang peut s'accorder avec anybody/comme mes friends personally* (*mon entourage peut s'entendre avec quiconque/comme mes amis personnellement*, ma propre paraphrase) (Perrot, 2005, p. 315).

À Moncton, l'anglais et le français se côtoient (Boudreau et Dubois, 2009) et c'est le français standard qui est enseigné à l'école. Les francophones de cette ville (et aussi d'ailleurs en Acadie des Maritimes) se retrouvent donc entre deux langues prestigieuses, c'est-à-dire l'anglais et le français standard. Selon Boudreau (1996), Boudreau et Dubois (1992), Boudreau et Perrot (2010) et Francard (1994), il y a des tensions entre les anglophones et les francophones étant donné que la langue dominante, l'anglais, tend à

être plus présente que le français sur la place publique. Les francophones ne peuvent pas échapper à l'omniprésence de l'anglais.

Par ailleurs, ce parler a longtemps été stigmatisé, et l'est toujours, en partie à cause des emprunts à l'anglais. Les francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick peuvent penser que leur parler est inférieur à d'autres variétés et qu'il est de piètre qualité. Ils peuvent donc se représenter leur vernaculaire très négativement et « part[ir] avec l'impression que leur parole est fautive » (Boudreau, 1998, p. 182).

En revanche, il arrive parfois que le vernaculaire est une source de fierté chez les Acadiens puisqu'il est porteur d'une identité spécifique (voir, entre autres, Boudreau, 1996; Boudreau et Dubois, 1993, 2009). Ainsi, les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick témoignent d'une certaine ambivalence à l'égard de leur variété, alternant entre un sentiment d'infériorité et un sentiment d'appréciation (voir, entre autres, Boudreau, 1991, 1995, 1996, 1998; Boudreau et Dubois, 1992, 1993, 2001, 2009; Boudreau et Perrot, 2010).

Il y a un nombre important d'études menées sur les représentations linguistiques des locuteurs du français acadien dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick (voir, entre autres, Boudreau, 1991, 1995, 1996, 2003, 2009, 2012; Boudreau et Dubois, 2001, 2007a; Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2009; Boudreau et Perrot, 1994; Francard, 1994). L'objectif de la présente recherche est de voir comment les représentations linguistiques des locuteurs de la région de Moncton se manifestent dans le dernier roman de l'auteure France Daigle, *Pour sûr* (2011), dont l'intrigue se déroule à Moncton. Même si ce mémoire traite d'un roman de fiction, l'œuvre dépeint un lieu véritable et les similarités entre les réalités de la ville de Moncton et les situations dans le roman sont

nombreuses. Il est donc facile de dresser un parallèle entre les attitudes qu'ont les locuteurs du Sud-Est du Nouveau-Brunswick à l'égard de leur vernaculaire qui sont rapportées dans les études en sociolinguistique et celles des personnages dans le roman, d'autant plus que, comme l'expliquent Boudreau et Dubois (2009, p. 469), « les rapports aussi multiples que complexes que peut entretenir une communauté linguistique dite minoritaire avec sa ou ses langues sont étudiés depuis près d'un quart de siècle sous différents éclairages ». En s'appuyant sur les travaux en sociolinguistique sur les représentations linguistiques des locuteurs du chiac et d'autres variétés de français en situation minoritaire, l'étude examine les remarques épilinguistiques faites dans le roman sur le dialecte de Moncton et d'autres variétés, telles que le français standard. L'étude montre que les protagonistes ont des sentiments ambivalents à l'égard de leur parler, tout comme dans le contexte monctonien. Les sentiments contradictoires envers la langue vernaculaire occupent une place centrale dans les dialogues et dans la voix narrative. Tout au long du récit, le lecteur découvre une panoplie de commentaires, parfois sur le sentiment de malaise associé à la langue régionale, surtout à cause d'anglicismes, parfois sur le fait que la langue est un symbole d'identité et de fierté.

Le chapitre 1 donne, en premier lieu, un aperçu des écrivains acadiens qui, depuis la fin des années 1950, ont en partie contribué à faire connaître la langue régionale en l'employant dans leurs écrits. Une description de l'œuvre de France Daigle, y compris son dernier roman, *Pour sûr*, y est faite. Depuis *Pas pire* (1998), Daigle se sert de plus en plus du chiac dans ses romans. En deuxième lieu, un survol détaillé du contexte sociolinguistique des locuteurs francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick est fourni dans le but de faire un parallèle entre la situation à Moncton et celle du roman.

Dans un troisième et quatrième temps, les caractéristiques du français acadien sont présentées, y compris les emprunts à l'anglais. Le dernier thème du chapitre 1 concerne les représentations linguistiques et l'insécurité linguistique chez les francophones minoritaires.

Le chapitre 2 examine, d'une part, les passages du roman qui indiquent que le chiac est considéré de façon générale comme une langue illégitime vis-à-vis le français standard et d'autres variétés de français, et d'autre part, des extraits qui révèlent les sentiments d'appréciation des protagonistes envers leur variété puisqu'elle agit parfois comme un marqueur d'identité.

Le chapitre 3 fait un contraste entre les attitudes envers le mélange des langues et l'emploi d'anglicismes dans la langue vernaculaire — qui sont généralement condamnés — et celles vis-à-vis les archaïsmes, qui sont une source de fierté.

La conclusion résume les points saillants de la présente étude et se termine par des suggestions de thèmes à explorer pour des recherches futures éventuelles.

## CHAPITRE 1 : France Daigle, son œuvre et le français acadien

Le rapport au chiac s'est transformé au fil des ans. [...]. [D]es artistes ont transformé cet objet de mépris [le chiac] en une force d'expression qui témoigne d'une réalité vécue, articulée et assumée.

Gérald Leblanc, 2003, p. 520

Ce chapitre présente les concepts fondamentaux et un résumé des études nécessaires à la compréhension du sujet du mémoire et de l'analyse du roman *Pour sûr*. Les renseignements fournis dans ce chapitre sont pertinents pour pouvoir discuter des passages du roman qui traitent des sentiments ambivalents qu'entretiennent les personnages qui vivent dans la région de Moncton.

Ce chapitre comporte cinq sections principales. La section 1.1 discute des écrivains de l'Acadie qui ont employé le vernaculaire dans leurs œuvres; une attention particulière est accordée à France Daigle et ses contributions au monde littéraire, y compris son roman *Pour sûr* (2011). La section 1.2 présente une vue d'ensemble de la situation sociolinguistique des francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Les sections 1.3 et 1.4 discutent des traits distinctifs du français acadien, une variété de français surtout parlée dans les provinces Maritimes, et du dialecte de la région de Moncton, le chiac, qui est caractérisé par un nombre important d'emprunts à l'anglais. La section 1.5 aborde un sujet sociolinguistique pertinent pour la communauté francophone de Moncton : les représentations linguistiques des locuteurs en milieu minoritaire.

## 1.1 Le chiac comme langue littéraire

De nombreux artistes utilisent la langue vernaculaire dans leurs œuvres; il s'agit d'un moyen qui sert à légitimer la langue régionale. Comme le soutient R. Boudreau (2000, p. 162), spécialiste de la littérature acadienne, « la littérature occupe de toute évidence une place importante dans la construction de l'identité culturelle. Et la langue est un des éléments les plus puissants de la construction identitaire ». Ainsi, le choix d'écrire dans le vernaculaire permet de créer un espace où la parole est « elle-même le sujet principal du texte : son origine, sa véracité, ses variantes sont sans cesse discutées, [et] remises en cause » (R. Boudreau, 2000, p. 172). Dans cet ordre d'idées, l'utilisation de la langue régionale permet de créer des œuvres dont le contenu est, au fond, la langue. Le recours au vernaculaire équivaut à une quête de légitimation vu que le rapport à la langue « porte la marque de l'identité et donc il la produit » (R. Boudreau, 2000, p. 180).

Étant donné que la grande majorité des Acadiens habitent dans un milieu où l'anglais domine, toutes formes d'art, que ce soit, par exemple, la littérature, la poésie ou le théâtre, deviennent « un lieu privilégié de l'expression de la culture, un lieu où l'on peut agir sur l'identité collective » (McLaughlin, 2001, p. 134). Dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, les artistes visuels, les promoteurs culturels, les poètes et les romanciers sont parmi ceux qui jouent un rôle important dans la légitimation du chiac (Biahé, 2011, p. 4). En effet, tous ces individus peuvent avoir un impact sur la culture qui est propre à une communauté donnée puisqu'ils donnent, par l'intermédiaire de leurs œuvres, une voix aux gens en milieu minoritaire (R. Boudreau, 2000, p. 165).

Depuis la fin des années 1950, en Acadie, plusieurs artistes et écrivains contribuent à la valorisation, à la promotion et à la revendication de la langue régionale, que ce soit le chiac ou une autre variété de français (R. Boudreau, 2000, p. 162; Leclerc,

2005b, p. 161-162; McLaughlin, 2001, p. 133). Trois générations d'artistes et d'écrivains caractérisent les 65 dernières années. La première génération, les pionniers de la littérature acadienne moderne, est constituée de plusieurs écrivains, dont Antonine Maillet qui est la plus connue d'entre eux et considérée comme « la porte-parole de l'Acadie » (Lonergan, 2010, p. 13). Elle a publié sa première œuvre en 1958, *Pointe-aux-Coques*, pour laquelle elle a reçu le prix Champlain. Cependant, c'est le succès immédiat et incontestable de *La Sagouine* (1971) qui a assuré à Maillet une place dans le monde du théâtre et des lettres (Bourque, 2015b, p. 63). *La Sagouine* est une « pièce pour une femme seule » dont la vie « a été façonnée par la pauvreté, la misère et la servitude matérielle et spirituelle [...] » (Bourque, 2015b, p. 63). À travers 16 monologues, le personnage aborde divers sujets dont l'injustice sociale sous toutes ses formes, la vie quotidienne des Acadiens, la religion et même la sexualité. Dans ses œuvres, Maillet a eu recours à la technique de l'*eye dialect*<sup>1</sup>, qui sert à reproduire des prononciations particulières à l'écrit, afin de faire parler ses personnages dans leur vernaculaire.

Dans *La Sagouine*, Maillet a choisi d'utiliser la langue régionale<sup>2</sup>, le français acadien traditionnel, ce qui permet de construire un monde qui représente l'Acadie et affirme l'identité collective des Acadiens (Bourque, 2015b, p. 63). Ainsi, chez Maillet, l'identité acadienne est une source d'inspiration qui se réalise non seulement par la

---

<sup>1</sup> Plusieurs écrivains ont employé et emploient encore cette technique, peu importe la langue. Pour le français, par exemple, Raymond Queneau (un poète, dramaturge et écrivain d'origine française) s'est intéressé à transcrire phonétiquement le français parlé de tous les jours. Dans son roman intitulé *Zazie dans le métro* (1959), il se sert du « néo-français » ou un langage caractérisé par une syntaxe et un vocabulaire du français parlé et indiqué par une orthographe phonétique. Un exemple de Queneau qui montre l'intégration de la langue orale à l'écrit est *Doukipudonktan (D'où (est-ce) qu'il pue donc tant)*.

<sup>2</sup> De nombreux artistes québécois tels que Michel Tremblay et Robert Charlebois ont aussi utilisé la technique de l'*eye dialect* pour représenter le joual, une variété de français québécois (parler populaire) issue de la région de Montréal, en littérature, en théâtre et en musique (Bélanger, 2011, p. 11; Lacoursière, 2008, p. 45; Rousselot, 2007, p. 265).

représentation du monde acadien dans l'œuvre, mais aussi par l'utilisation du vernaculaire :

[...] Non, je sons pas tout à fait des Français, je pouvons pas dire ça : les Français, c'est les Français de France. Ah ! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Amarandians. Je sons putôt des Canadjens français, qu'ils nous avont dit (Maillet, 1990, p. 153).

Dans cet extrait, la Sagouine, une femme de ménage, explique qu'elle n'est pas une francophone de France. Elle reconnaît qu'elle est différente des francophones venant d'ailleurs et elle s'identifie comme une francophone canadienne d'une région précise.

Comme l'avacent A. Boudreau et R. Boudreau (2004, p. 170)

Antonine Maillet réussit la transposition d'une riche littérature orale en littérature écrite, ce qui a pour effet non seulement de fixer une langue orale mais de la revaloriser en en faisant une langue littéraire à laquelle on peut désormais fièrement s'identifier au lieu d'en avoir honte.

Étant considérée par plusieurs comme la plus grande écrivaine acadienne, Maillet est l'« âme de la littérature acadienne contemporaine » (Bolduc, 2011, paragr. 1). Elle a fait la plus grande contribution en littérature acadienne et sans elle « le corpus d'œuvres qui composent cette littérature serait de beaucoup réduit [...] » (Bourque, 2015b, p. 63). Maillet est également la récipiendaire du prix Goncourt, un prix littéraire très prestigieux, pour *Pélagie-la-Charrette* (1979) et la première personne non européenne à recevoir ce prix (Bolduc, 2011, paragr. 6).

La deuxième génération d'écrivains comprend, entre autres, Guy Arsenault, Herménégilde Chiasson, Rose Després, Ulysse Landry, Gérald Leblanc, Raymond Guy LeBlanc, Dyane Léger et France Daigle. Ceux-ci publient leurs premiers livres après l'ouverture de la première maison d'édition en Acadie en 1972, les Éditions d'Acadie

(R. Boudreau, 2000; Bourque, 2015a; Cormier, 2015; Doyon-Gosselin et Morency, 2004; Leclerc, 2008; McLaughlin, 2001; Morency et Destrempe, 2009). Ils sont « les artistes qui font usage du chiac [et qui] veulent marquer leur spécificité et faire montre d'une identité qui s'appuie sur une acceptation de la diversité qui appelle à la reconnaissance de différentes variétés linguistiques [...] » (Leclerc, 2005b, p. 165). L'utilisation du chiac par cette deuxième génération d'artistes démontre un besoin particulier de s'exprimer; elle révèle aussi pour le public la nécessité de lire des œuvres littéraires comme une expression de la culture acadienne. Par exemple, le recueil de poème *Acadie rock* (1973)<sup>3</sup> de Guy Arsenault, qui a eu un grand impact sur la culture acadienne, a été condamné par l'élite acadienne à cause du recours au chiac (Lonergan, 2011, p. 112).

Les années 1970 sont marquées par une génération d'écrivains et d'artistes engagés qui luttent pour le droit de pouvoir publier en Acadie. Herménégilde Chiasson, un dramaturge et poète et le 29<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, était à cette époque-là l'un des activistes qui se faisait le plus entendre. Il a expliqué dans un entretien que le discours culturel devait émaner d'Acadie et être géré en Acadie et non ailleurs : « [j]e ne crois pas que les Québécois attendent les Québécois qui sont en France ou en Floride ou en Californie pour formuler une idée de leur destin, pour nous cela devrait être la même chose [...] » (Herménégilde Chiasson, cité dans McLaughlin, 2001, p. 136). Ainsi, l'acte d'écrire dans la langue vernaculaire et de publier en Acadie devient un geste politique, comme l'indique Paré (1994, p. 32-33), qui affirme que le rôle de l'écrivain en milieu minoritaire est :

---

<sup>3</sup> Pourtant, comme l'indique Boudreau (2009, p. 453), ce recueil est « caractérisé par son recours à un chiac peu anglicisé [...] ».

ouvertement politique, bien que cette appartenance ne soit pas toujours souhaitée. Le geste politique de l'écrivain est souvent, qu'il [ou] elle le veuille ou non, revendiqué par les lecteurs eux-mêmes qui rappellent ainsi l'exercice du langage à ses attaches dans le pouvoir.

Vu que les francophones en milieu minoritaire doivent naviguer d'une langue à l'autre (du français à l'anglais) et d'un registre à l'autre (du français de référence au vernaculaire), les perceptions de la langue et les pratiques comme telles se manifestent dans les écrits. Comme le soutient Heller, choisir un registre plutôt qu'un autre peut être un acte politique (Heller, 1996, p. 19). De cette manière, les artistes acadiens, en employant le vernaculaire en littérature, s'affirment comme francophones, mais francophones avec une identité unique (Boudreau, 2009, p. 441).

La troisième génération d'artistes comprend ceux qui sont nés autour de la période de l'adoption de la Loi sur les langues officielles de 1969 : Marc Arseneau, Christian Brun, Fredric Gary Comeau, Mario LeBlanc, Marc Poirier et Daniel Omer LeBlanc. Ils ont tous publié principalement chez Perce-Neige, ce qui symbolise un attachement à un héritage littéraire spécifique. En d'autres mots, publier chez Perce-Neige, c'est publier en français en Acadie et agir pour la continuité de la littérature acadienne contemporaine au Nouveau-Brunswick (McLaughlin, 2001, p. 136).

La langue vernaculaire a aussi été utilisée dans d'autres domaines artistiques comme la musique<sup>4</sup> et la bande dessinée. Daniel Omer (Dano) LeBlanc, créateur d'*Acadieman* (LeBlanc, 2007), est devenu une personnalité bien connue pour le recours au chiac. *Acadieman*, très populaire parmi les jeunes, est à l'origine une bande dessinée,

---

<sup>4</sup> La culture musicale en Acadie est très diverse. Parmi les musiciens qui ont été très populaires, il y a, entre autres, Angèle Arseneault, Édith Butler, Calixte Duguay, Donat Lacroix; des groupes comme Beausoleil-Broussard, 1755 et Panou (Cormier, 1993, p. 846-849). De nos jours, les artistes Fayou, Mathieu D'Astous, Ginette Ahier et Marie-Jo Thériou sont très connus pour leur recours au vernaculaire (Boudreau, 2009, p. 453-454), ainsi que le groupe folk Les Hay Babies (Arrighi, 2013, p. 34).

qui a été adaptée en une série télévisée et en un long métrage. *Acadieman* est, selon son créateur, le premier *superhero* acadien. Il incarne l'Acadie du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (Mousseau, 2008). *Acadieman* aime boire du café et passer du temps dans les cafés. Il porte un t-shirt bleu sur lequel il y a le drapeau acadien, mais une tête de mort remplace l'étoile, car il est considéré comme un « pirate » de la langue française (il s'exprime en chiac). Il porte aussi un casque d'aviateur sur lequel est inscrite la lettre *A* en jaune, un pantalon rouge, un manteau vert, des lunettes vertes, des mitaines et des bottes en cuir (Mousseau, 2008). *Acadieman* travaille dans un centre d'appel où il a des échanges avec des clients qui parlent non seulement chiac, mais aussi d'autres variétés de français régionales, le français québécois, le français standard et aussi l'anglais (Comeau et King, 2011, p. 187). Pourtant, ce qui est peut-être plus important encore est le fait qu'*Acadieman* ne s'exprime jamais en anglais, ce qui démontre une opposition à la langue dominante; il est en quelque sorte un héros. Comeau et King le décrivent comme suit : « heroic in the sense that he has the nerve to speak in Chiac ». Selon Cormier (2008, p. 53), *Acadieman* est un super-héros au même titre que la Sagouine puisque ces deux personnages débordent du cadre de l'imaginaire et leurs créateurs ont tous deux reçu des prix pour leurs contributions à la culture acadienne<sup>5</sup>. Malgré l'accueil relativement positif d'*Acadieman*, le chiac n'est pas utilisé dans les médias, sauf certaines radios communautaires et quelques stations de télévision locales (Comeau et King, 2011, p. 190).

---

<sup>5</sup> De nombreux prix ont été décernés à LeBlanc pour *Acadieman*, entre autres, Impression Awards-Public Choice Award (2006), Impression Awards-Diversity Programming (2006), Impression Awards-Best Documentary, le prix La Vague Léonard Forest, meilleur moyen ou long métrage acadien (FICFA) (2009) (LeBlanc, 2007). Antonine Maillet a reçu de nombreux prix et honneurs, entre autres, le prix de littérature de jeunesse du Conseil des arts du Canada (1960), le prix du Gouverneur général (1972), l'Officier de l'ordre du Canada (1976), le prix Goncourt (1979), l'Officier de l'ordre des Arts et des Lettres (France) (1985), l'Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur (France) (2003), le prix Éloizes (Acadie) (2010) (Bolduc, 2011, paragr. 5).

En somme, la légitimation de la langue régionale en littérature « a donc permis aux écrivains d'affirmer leur identité linguistique face à la multiplicité des identités dans un contexte de mondialisation, surtout face au français “soutenu” et à l'anglais » (McLaughlin, 2001, p. 141). L'auteure acadienne France Daigle participe elle aussi par l'intermédiaire de ses œuvres à la valorisation du vernaculaire.

La section 1.1.1 discute plus précisément de France Daigle et de son œuvre et la section 1.1.2 traite de son dernier roman, *Pour sûr*, qui fait l'objet de cette étude.

### **1.1.1 France Daigle et son œuvre**

Née en 1953, France Daigle est considérée comme la principale représentante du postmodernisme en littérature acadienne (Bourque, 2015a, paragr. 1). Daigle a publié plusieurs romans, tels que *Sans jamais parler du vent* (1983), *1953. Chronique d'une naissance annoncée* (1995), *Pas pire* (1998), *Un fin passage* (2001a), *Petites difficultés d'existence* (2002) et *Pour sûr* (2011), entre autres. Elle est avant tout romancière, mais elle a aussi écrit des scénarios et des pièces de théâtre dont *Histoire de la maison qui brûle* (adapté du roman du même titre (1985b), publié aux Éditions d'Acadie), et d'autres qui sont inédites, telles que *Sable* (1987), *Craie* (1999), *Bric-à-brac* (2001b) et *En pelletant de la neige* (2004) (Bourque, 2015a, paragr. 1). Les œuvres daigliennes ont suscité beaucoup d'intérêt hors du Nouveau-Brunswick, y compris au Québec, au Canada anglais et dans la francophonie en général (Bourque, 2015a, paragr. 1; Francis, 2003, p. 114). Par ailleurs, la qualité de ses écrits et sa contribution au monde littéraire acadien ont été soulignées par de nombreux prix littéraires : le prix d'excellence Pascal-Poirier (1986) pour l'ensemble de son œuvre; le prix Pascal-Poirier (1991); le prix Éloïzes (1998, 2002) pour *Pas pire*; le prix France-Acadie (1998) pour *Pas pire*; le prix Antonine-

Maillet-Acadie Vie (1999, 2012) pour *Pas pire et Pour sûr*; le prix Champlain (2012) pour *Pour sûr*; le prix des lecteurs Radio-Canada (2012); le prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts littéraires (Conseil des arts du Nouveau-Brunswick) (2011); et le prix du Gouverneur général : romans et nouvelles de langue française (Conseil des arts du Canada) (2012), pour *Pour sûr* (2011) (Boehringer, 2012, paragr. 4; Bourque, 2015a, paragr. 10; Doyon-Gosselin, 2004, p. 103; Giroux, 2004b, p. 79; Lonergan, 2010, p. 251).

En tant que postmoderniste, le style de Daigle est concis et se caractérise surtout par la technique narrative de la fragmentation<sup>6</sup>. Par ailleurs, dans ses romans *Sans jamais parler du vent* (1983), *Film d'amour et de dépendance* (1984), *Variations en B et K* (1985a), *Histoire de la maison qui brûle* (1985b) et *La beauté de l'affaire* (1991), Daigle emploie d'autres techniques qui caractérisent la littérature postmoderne, telles que la déconstruction du récit, l'autoréflexivité, les références fréquentes au récit à l'intérieur de lui-même et la mise à distance du monde réel (Bourque, 2015a, paragr. 2; Francis, 2003, p. 121). Ces particularités de la littérature postmoderne permettent au lecteur de se questionner sur le processus de création de l'œuvre et de voir l'œuvre comme l'art proprement dit.

Son roman *1953. Chronique d'une naissance annoncée* est « l'un des plus commentés dans la perspective de ses appartenances à la littérature postmoderne » (Doyon-Gosselin, 2008, p. 227). Celui-ci traite d'évènements qui ont lieu après la naissance de Bébé M. dans la ville de Moncton. Le roman « ne se limite pas aux

---

<sup>6</sup> La fragmentation est décrite comme suit : « [d]e la définition du fragment comme partie d'une unité originelle perdue naît une tension entre l'un et le multiple : il s'agit de construire un art de la fragmentation à la recherche d'une unité, tout en refusant la tentation totalitaire et tout en éliminant la rhétorique née de l'illusion selon laquelle le langage coïncide avec la pensée » (Kucherov, 2015, p. 104).

événements locaux, mais ratisse large en se référant aux articles parus dans le journal acadien *L'Évangéline*, où travaille le père de Bébé M. en tant que rédacteur [...] » (Doyon-Gosselin, 2008, p. 228). Les références et les traces biographiques dans l'univers romanesque de Daigle fabriquent une autofiction et « le quotidien *L'Évangéline* dont on épiluche presque systématiquement les éditions en donne le pouls » (Lonergan, 2011, p. 13). Ainsi, même si Daigle n'avoue jamais être inscrite dans ses histoires, ses personnages présentent des caractéristiques qui mettent en doute cette idée. À titre d'exemples, certains personnages de ce roman, Bébé M. et Élizabeth, une oncologue d'origine française (Bourque, 2015a, paragr. 5), ressemblent beaucoup à l'auteure (Cormier, 2015, p. 11). Le roman est parsemé de faits biographiques. Comme le souligne Doyon-Gosselin (2008, p. 228), « l'écrivaine France Daigle est effectivement née en novembre 1953 et [...] son père a vraiment travaillé au journal *L'Évangéline* ». Dans le roman *Pas pire* (1998), l'histoire est narrée par France Daigle et elle devient elle aussi un personnage dans l'histoire. Elle est une narratrice-écrivaine qui « va jusqu'à avouer dans le roman les caractères tant véridiques que fictifs de son propre personnage » (Giroux, 2004b, p. 45). De plus, dans ce roman, lors d'une visite de France Daigle en tant que personnage chez son amie Marie Surette, la voix narrative « informe le lecteur de son trouble nerveux, une réalité dans le quotidien de l'auteure » (Giroux, 2004b, p. 46). Cette référence fait allusion à l'agoraphobie dont souffre Daigle. Dans ses propres mots, Daigle affirme que : « [j]e ne sais pas pourquoi, mais je ne voulais pas, je ne pouvais pas cacher le vrai, dans un personnage fictif, bien que cela me gêne de me dévoiler ainsi » (France Daigle, citée dans Giroux, 2004b, p. 45). À cet effet, le mélange d'information biographique à la fiction caractérise son travail (Grenier, 2014, p. 139). Ce brouillage de

la réalité et de l'imaginaire peut prendre d'autres formes, comme dans son roman *Pour sûr*, dans lequel elle met en scène de vraies personnes comme DJ Bones, de son vrai nom, Marc Xavier LeBlanc, qui est entre autres photographe et copropriétaire d'une entreprise de photographie et d'encadrement au Centre culturel Aberdeen, à Moncton; Hektor Haché-Haché, un professeur de sexologie à la retraite; et Robert Melanson, un des copropriétaires de la Librairie La Grande Ourse, à Dieppe. Daigle elle-même s'insère parfois dans *Pour sûr* : dans un passage, il est question d'un rendez-vous entre France Daigle et Étienne Zablonki, un artiste et un bon ami de la famille Thibodeau : « — Écoute... Tu savais que tu avais rendez-vous avec France Daigle? » (Daigle, 2011, p. 317). Quant au brouillage des frontières entre l'imaginaire et le réel, Daigle affirme que :

Il y a tout un côté qui n'est pas de la fiction aussi. Il y a toute une réalité qui est vraie, alors comment démêler? Ce n'est pas important de démêler parce que ... C'est comme les personnages Terry, Carmen [personnages récurrents dans son œuvre], pour moi, ça pourrait être mes voisins. Ils n'existent pas vraiment; je ne les connais pas; ce n'est pas de vraies personnes, mais ils pourraient l'être. Je veux dire ... on peut entendre ce qu'ils vont se dire sur n'importe ... n'importe quel coin de rue à Moncton là. Ce n'est pas rien de ... Alors, c'est peut-être pas nécessaire au fond d'essayer de démêler qu'est-ce qui est vrai qu'est-ce qui n'est pas vrai; tout est vrai finalement (« France Daigle au Port-de-Tête », 2011).

En effet, le rapport entre l'auteure et les personnages et le brouillard entre la réalité et la fiction permettent de voir comment certains éléments autobiographiques sont utilisés dans l'œuvre de Daigle, ce qui lui donne l'occasion « [d]'apporter une couleur qui crée d'un roman à l'autre une résonance, une continuité [...] » (Lonergan, 2011, p. 11).

*Pas pire* (1998), *Un fin passage* (2001a) et *Petites difficultés d'existence* (2002) sont ancrés dans la réalité urbaine acadienne et traitent de la culture et surtout de la vie quotidienne acadienne (den Toonder, 2014), ce qui est aussi le cas de *Pour sûr* (2011). Dans ces romans, la narration est en français standard, tandis que le chiac est utilisé dans les dialogues (Giroux, 2004a, p. 80; Grenier, 2014, p. 144; Leclerc, 2005a, p. 21; Leclerc, 2005b, p. 171; Lonergan, 2011, p. 13; Morency, 2004, p. 87). Ainsi, Daigle « fait progressivement une place à la matière et à la langue acadienne, mais sans jamais renoncer à la primauté des structures formelles dans la création littéraire » (R. Boudreau, 2004, p. 31). Dans ces quatre romans, elle construit son histoire autour d'un jeune couple de Moncton, Terry Thibodeau et Carmen Després. Le parcours de ces deux individus, de leur première rencontre jusqu'à leur vie en couple, est relaté de roman à roman. Ces personnages permettent à Daigle d'aborder dans différentes œuvres la vie des Acadiens, en particulier ceux du Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

### 1.1.2 Le roman *Pour sûr* (2011)

*Pour sûr* (2011), le titre le plus récent et dernier roman de France Daigle, est un travail qui a pris une dizaine d'années à écrire. Il contient « 747 pages bien comptées, bien remplies, [et] est effectivement un pavé, une brique, [...] un *door-stopper* » (Grenier, 2014, p. 140). *Pour sûr* (2011) se caractérise entre autres par l'écriture à contrainte qui consiste à écrire en se basant sur un cadre prédéterminé, comme le font les oulipiens<sup>7</sup>. Chez Daigle, l'utilisation de l'écriture à contrainte sert à libérer son écriture (Lonergan, 2011, p. 10). Daigle explique elle-même : « comme si je ne sais pas ce que

---

<sup>7</sup> L'Oulipo (l'Ouvroir de littérature potentielle) est un groupe d'écrivains et de mathématiciens, dont Raymond Queneau était l'un des fondateurs, qui emploient des structures et des contraintes dans leurs écrits. Sur le site Internet [www.ouliipo.net](http://www.ouliipo.net), un *oulipien* se décrit comme un « rat qui construit lui-même le labyrinthe dont il se propose de sortir ».

j'ai à dire, [...] sans la contrainte, rien ne m'oblige à dire. Mais dès que j'ai une grille, je peux la remplir » (France Daigle, citée dans Fortin, 2011, paragr. 3).

Le roman se divise en 12 chapitres dont chacun contient 144 trames thématiques ( $12^2$ ) comme 1. Chansons; 11. Emprunts; 20. Langue; 33. Chiac détail; 70. Erreurs; 77. Grammaire, entre autres, qui figurent dans l'index, à la fin du roman (Brochu, 2012, p. 19; Cormier, 2015, p. 12; Grenier, 2012, paragr. 3; Grenier, 2014, p. 141; Lefort-Favreau, 2013, p. 30)<sup>8</sup>. Pour chacune des 144 trames thématiques, il y a 12 commentaires, ce qui donne en tout 1728 fragments insérés un peu partout dans le texte et identifiés par une numérotation. À titre d'exemple, l'emprunt *auburn* est présenté dans le roman comme suit.

	<b>AUBURN</b> [obœrn] adj. inv.— 1835; mot angl. ♦
	VIEILLI Se dit d'une couleur de cheveux châtain roux aux reflets cuivrés. → <b>acajou</b> . <i>Des cheveux auburn.</i>
31.11.4	Extrait du <i>Nouveau Petit Robert des mots communs</i>
Emprunts	(1993) (Daigle, 2011, p. 20).

Le premier nombre, soit le 31, correspond à l'ordre d'apparition du commentaire. Ici, il s'agit du 31<sup>e</sup> fragment du chapitre. Ensuite, par exemple, le 11 désigne la trame thématique telle qu'elle apparaît dans l'index. Enfin, le 4 correspond à la 4<sup>e</sup> occurrence du fragment du thème « Emprunts ». Comme l'œuvre présente plein de détails sur beaucoup de thèmes, elle prend la forme d'une encyclopédie dans laquelle Daigle fait naître « une foule de savoirs [...] » (Lefort-Favreau, 2013, p. 30).

---

<sup>8</sup> Daigle précise que « [l]e 12 à la troisième puissance (soit  $12^3$ , ou  $12 \times 12 \times 12$ ) paraît correspondre davantage aux exigences d'une plénitude ample et durable que le 12 multiplié seulement une fois par lui-même (soit  $12^2$ , ou  $12 \times 12$ ). La perspective de 1 728 fragments, plutôt que de seulement 144, promet une envergure, un déploiement certain » (Daigle, 2011, p. 59).

Daigle s'est inspiré du roman *Œuvre ouverte* (1965) d'Umberto Eco « [pour] faire des œuvres larges [...] qui ouvrent sur autres choses » (Fortin, 2011, paragr. 4). D'après Grenier (2014, p. 141), *Pour sûr* est un roman qui traite :

de tout et de rien, puisque chaque catégorie narrative est une petite œuvre en soi, à la fois superflue et pertinente, on peut quand même en soutirer ce qu'on pourrait appeler des *passions*, voire des *obsessions*, ces catalyseurs qui poussent le livre vers l'avant (Grenier, 2014, p. 141).

Daigle décrit son roman comme n'étant pas « un roman dont vous êtes le héros, c'est un livre qui sollicite la participation du lecteur » (France Daigle, citée dans Fortin, 2011, paragr. 3). Ainsi, *Pour sûr* est un travail qui « multiplie les étages, les niveaux, les galeries » (Fortin, 2011, paragr. 3). En effet, le roman ne se lit pas comme une histoire romanesque typique; l'œuvre est pour ainsi dire sans intrigue définie : « c'est vous qui vous dirigez à l'intérieur de ce labyrinthe rigoureusement organisé » (Fortin, 2011, paragr. 4).

Dans le roman, Daigle met en scène ses personnages principaux Terry et Carmen ainsi que d'autres Acadiens qui vivent à Moncton et dans les environs. Terry, père du petit Étienne et de Marianne, travaille à la librairie Didot. Carmen, la conjointe de Terry, est copropriétaire du bar local, le Babar. Le lecteur rencontre des protagonistes comme les Zablonski, de bons amis de Terry et Carmen qui habitent dans le même bâtiment qu'eux; Zed, le meilleur ami de Terry, et son fils adoptif Chico; Pomme, un personnage qui a des attitudes positives envers le chiac. Il y a aussi de vraies personnes, bien qu'elles ne soient pas explicitement présentées comme telles, comme indiqué dans la section 1.1.1. Ces personnages communiquent le plus souvent dans la langue vernaculaire et discutent fréquemment de sa qualité et de sa légitimité. En lisant *Pour sûr*, le lecteur

s'installe donc à Moncton et vit avec ses personnages et le roman devient un espace où Daigle donne des explications sur l'évolution historique de certains mots, le chiac et le bon usage du français, entre autres. L'obsession pour tout ce qui a trait à la langue constitue le cœur du roman. Avant tout, le roman représente un travail « sur les livres et les mots qui les constituent » (Grenier, 2014, p. 141).

Dans le roman, Terry et Carmen se questionnent souvent sur la qualité du parler de leurs enfants, surtout Étienne, le plus vieux. Carmen révisé constamment le langage de son mari et de son fils en leur signalant le « bon » mot à utiliser au lieu d'un mot anglais, par exemple, ce qui démontre qu'elle a peur que le français disparaisse, car « bien entendu, c'est toute la question du français et de la survie acadienne qui se trouve posée là en filigrane » (Brochu, 2012, p. 19). Ainsi, le fait que Carmen corrige souvent le parler de son mari et d'Étienne rappelle au lecteur qu'il est nécessaire de parler la « bonne » langue, le français standard, puisque « [l]a rencontre du français, de l'anglais et du chiac, leur rencontre parfois fructueuse, parfois désastreuse, dans la diégèse de *Pour sûr* autant que dans la réalité de Moncton et des environs, forme le cœur du roman [...] » (Grenier, 2014, p. 141). Ainsi, *Pour sûr* est un roman dans lequel Daigle « cherche à interroger, à déconstruire et à reconstruire, à inscrire et transcrire une langue acadienne propre à ces gens qui peuplent son univers » (Grenier, 2014, p. 142).

Par ailleurs, tout au long du récit, Daigle fait des commentaires sur le sentiment de malaise associé à la langue proprement dite dans des situations de la vie quotidienne (Lefort-Favreau, 2013, p. 30). *Pour sûr* est un roman qui a recours au chiac qui est en général « mal-aimé, mal assumé, mais bien chair, que [Daigle] sait faire chanter avec autant de justesse que Michel Tremblay [l'a fait] avec le joual, ce qui n'est pas peu dire »

(Fortin, 2011, paragr. 5). Daigle est tout de même ambivalente<sup>9</sup> quant à son utilisation du vernaculaire dans *Pour sûr*. En se portant à la défense d'une professeure de l'Université de Moncton, Marie-Noëlle Ryan, qui a critiqué publiquement en 2013 la mauvaise grammaire de ses étudiants, ce qui avait causé un débat à Moncton, Daigle a affirmé que « [les jeunes étudiants] baignent dans l'anglais et certains d'entre eux parlent une langue hybride, le chiac. Mais ce n'est pas une raison pour perdre leur français ». Elle ajoute : « [l]e message de Marie-Noëlle Ryan est la vérité, et il faut que ces choses-là soient dites » (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 5). Même si Daigle a recours au chiac pour fabriquer son univers romanesque, elle ne l'encense pas. Lorsqu'on lui a posé la question « Mais vous-même, dans *Pour sûr*, vous détournez délibérément le français. Vous francisez des mots anglais, tordez la grammaire, déboîtez la syntaxe... », Daigle a expliqué que :

c'est une expérience littéraire qui consiste à transposer le registre oral, le chiac, en langue écrite, un peu comme l'a fait Michel Tremblay pour le joual [...]. Mais un écrivain travaille avec un matériau : la langue et sa palette de registres. Le chiac existe, [...] je ne le défends pas (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 4).

Cependant, tout suite après la publication de *Pour sûr*, Daigle semble tenir un autre discours par rapport à l'emploi du vernaculaire, expliquant que le chiac :

[c]'est une langue. Elle a sa propre grammaire. Elle devrait donc exister sur papier. Les Acadiens, surtout ceux du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, ont été pendant des décennies gênés de parler [leur langue régionale]. On leur a dit qu'ils parlaient mal. Ils ne voulaient ni aller à radio, ni à la télé. Il faut sortir de ça. Moi aussi je peux très bien parler comme

---

<sup>9</sup> Lorsqu'elle était élève à l'école Beauséjour à Moncton, Daigle a participé au documentaire *Éloge du chiac* (1969) de Michel Brault qui se penchait sur la place du chiac dans la vie quotidienne du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Au milieu d'un débat dans la salle de classe, elle proclame : « J'comprends qu'vous êtes fiers de vot'dialect, mais quand même là, si on va trop loin avec le chiac là, ben ça viendra qu'y aura pu la langue française ici en Acadie (France Daigle, citée dans Grenier, 2014, p. 147).

ça à mes heures! C'est juste que je me retiens, je refoule ça!  
[...] (France Daigle, citée dans Fortin, 2011, paragr. 6).

L'incertitude par rapport à la légitimité du chiac représente un enjeu commun chez les Acadiens. Ainsi, il serait possible de penser que le choix de l'auteure d'utiliser le chiac « poursuit l'entreprise d'affirmation de la légitimité du vernaculaire que les romans précédents de Daigle avaient entamée » (Cormier, 2015, p. 132).

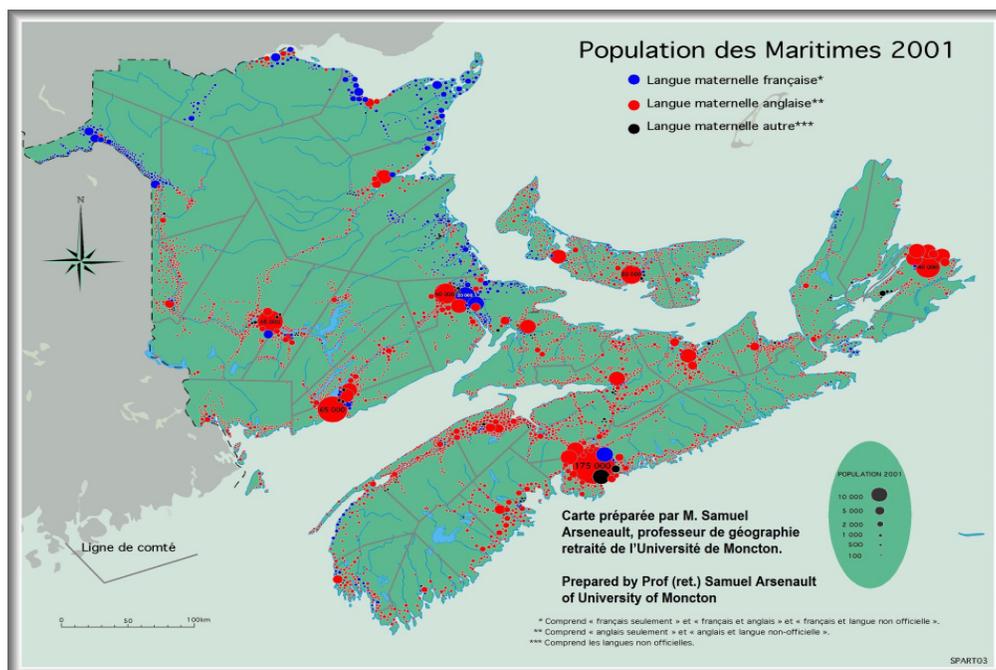
En fin de compte, l'œuvre daiglienne est une fenêtre sur le monde acadien qui fait découvrir sa culture riche et sa modernité. Elle représente « les aspirations de toute une génération qui désire vivre, voyager, connaître le monde, mais aussi travailler ensemble pour le bien-être de tous ses membres, des plus jeunes aux plus âgés » (Boehringer, n.d, paragr. 13). De cette façon, *Pour sûr* est un espace où les arts, la culture et l'histoire de l'Acadie sont célébrés et qui fait connaître la langue vernaculaire de Moncton.

La section 1.2, aborde la situation sociolinguistique des Acadiens vivant dans la région de Moncton, région dans laquelle le chiac a émergé en raison du contact linguistique entre l'anglais et le français.

## **1.2 La situation sociolinguistique des francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick**

Dans les provinces Maritimes, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, le français est parlé par une petite proportion de la population, surtout hors du Nouveau-Brunswick (voir la Figure 1). À l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, il existe de petites communautés avec des concentrations de locuteurs acadiens (King, 2008, p. 140). Selon le recensement de 2011, il y avait une population francophone d'environ 6000 locuteurs à l'Île-du-Prince-Édouard et un peu

près 35 000 locuteurs ayant le français comme langue maternelle en Nouvelle-Écosse (Statistique Canada).



**Figure 1.** *Population des Maritimes 2001 (Arseneault, Université de Moncton, 2009, <http://quebeccultureblog.com/tag/new-brunswick/>)*

Au Nouveau-Brunswick, il y a environ 230 000 locuteurs francophones (Statistique Canada, 2011). L'anglais est la langue dominante : 31,6 % de la population est de langue maternelle française, tandis que 64,9 % est de langue maternelle anglaise (Statistique Canada, 2011). Ce contexte a toutes les caractéristiques d'une situation diglossique, c'est-à-dire une situation dans laquelle deux langues ou deux variétés d'une même langue coexistent sur un même territoire, mais où l'une des deux langues jouit d'un privilège certain par rapport à l'autre (Boudreau, 1995, p. 136). Comme le fait remarquer Francard (1994, p. 149) :

deux langues – l'anglais et le français – se partagent l'ensemble des fonctions qui échoient d'ordinaire à une seule langue véhiculaire [l'anglais], suivant des critères qui

manifestent clairement une hiérarchie entre les langues en question : l'anglais jouit, dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, d'une légitimité et d'un prestige qui confinent l'usage du français à des échanges moins prestigieux, plus marginaux.

Par conséquent, la situation de diglossie fait en sorte que « l'anglais et le français se côtoient, et les tensions sociales entre les deux communautés linguistiques sont loin d'être résolues » (Boudreau et Dubois, 2009, p. 473).

Au Nouveau-Brunswick, il y a trois grandes régions acadiennes : le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (le Madawaska) où se parle le brayon, le Nord-Est (la Péninsule acadienne) — deux régions à majorité francophones — et le Sud-Est, qui comprend entre autres les villes de Moncton, Dieppe, Riverview et Shédiac, où le contact avec l'anglais est plus intense (Boudreau et Perrot, 2010, p. 53-54; Dubois, 2005, p. 87; King, 2008, p. 141-142; King, 2013, p. 13). À Moncton, 35 % de la population est francophone et 62 % anglophone (Ville de Moncton, 2016). C'est dans cette région où cohabitent le français et l'anglais qu'a émergé le parler local qui s'appelle *le chiac* (King, 2013, p. 143). Le vernaculaire de Moncton est :

issu du contact du français avec l'anglais en situation minoritaire, il se caractérise par le mélange des langues et a longtemps été perçu pour cette raison même, comme le symbole de l'aliénation linguistique (Boudreau et Perrot, 2010, p. 51).

Au Nouveau-Brunswick, le taux de bilinguisme est plus élevé chez les francophones que chez les anglophones. Selon le recensement de 2011, 71 % des francophones étaient bilingues, tandis que chez les anglophones, le taux de bilinguisme n'était que de 14,9 % (Statistique Canada, 2011). Comme l'affirme LeBlanc (2008, p. 24), le bilinguisme dans le Sud-Est est le plus souvent associé avec la population

francophone, selon les francophones et même les anglophones. Par conséquent, au fil des années, la situation économique, politique, historique et sociolinguistique de la province, et plus précisément de la région de Moncton, a influencé la manière dont les locuteurs francophones minoritaires et leur parler ont évolué. En effet, il existe une inégalité linguistique entre l'anglais et le français, où l'anglais domine le français (Boudreau et Dubois, 2007a, p. 100; Boudreau et Perrot, 2010, p. 61).

Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969, qui a fait du Nouveau-Brunswick la seule province du Canada qui est officiellement bilingue, le français est une langue officielle avec l'anglais (Boudreau et Dubois, 2001, p. 42). Malgré cette loi, la langue anglaise est demeurée la langue prédominante dans toutes les sphères de la vie. Bien que le statut de langue officielle devrait assurer l'utilisation du français au sein des services gouvernementaux, comme la santé et l'éducation, les Acadiens doivent toujours lutter pour atteindre l'égalité linguistique; il s'agit donc d'une égalité garantie par la loi, mais qui n'est pas toujours mise en pratique (Boudreau et Dubois, 2001, p. 43). Ainsi, même si la loi garantit aux francophones l'accès à des services en français, des contraintes systémiques et des relations de pouvoir rendent difficile la mise en application de la Loi (voir LeBlanc, 2008).

### **1.3 Le français acadien et ses traits spécifiques**

En Amérique du Nord, la grande majorité des variétés de français sont issues de deux souches (Dubois, 2005, p. 89). Il y a d'abord les variétés de la souche laurentienne, dont le français québécois, le franco-ontarien, le franco-manitobain et, jusqu'à tout récemment, le français de la petite communauté de Maillardville, en Colombie-Britannique. Les variétés de souche laurentienne remontent à la Nouvelle-France,

colonisée surtout par des gens venant des régions au nord de la vallée de la Loire en France, telles que la Normandie et l'Île-de-France (Flikeid, 1994, p. 310; Massignon, 1962, p. 73; Péronnet, 1995, p. 401). L'autre souche, la souche acadienne, est celle de l'ancienne colonie d'Acadie, peuplée à l'origine par des gens provenant des provinces du sud de la Loire, telles que l'Aunis, l'Angoumois, le Poitou et la Saintonge (Chevalier, 2008, p. 80; Flikeid, 1994, p. 286; King, 2013, p. 2; Massignon, 1962, p. 73; Péronnet, 1995, p. 401). De nos jours, les variétés de français acadien sont concentrées dans les provinces Maritimes.

Ainsi, les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont des descendants de colons français qui se sont établis en Acadie au 17<sup>e</sup> siècle, qui représentent de nos jours une minorité francophone en Amérique du Nord. Avant l'établissement de la Confédération canadienne en 1867, l'Acadie n'a eu que très peu de contact avec la France et le Québec. Les locuteurs du français québécois et du français acadien ont donc évolué au sein de leurs communautés respectives (Dubois, 2005, p. 90). En outre, l'isolement des Acadiens explique en partie pourquoi leur français s'est développé différemment du français québécois. Leur langue a des traits morphosyntaxiques, phonologiques et lexicaux particuliers « en raison de l'histoire particulière de l'Acadie, de l'isolement de la population après le Grand Dérangement, de la pression des pairs et surtout en raison du peu d'accès à un enseignement public en français jusque dans les années 1950<sup>10</sup> » (Boudreau, 2009, p. 443). Selon certains chercheurs, le français de souche acadienne se démarque des variétés de français laurentien « par son hétérogénéité sur le plan régional et par un riche héritage encore vivant d'éléments des vieux parlers » (Chevalier, 2008,

---

<sup>10</sup> *Grand Dérangement* fait référence à la période entre 1755 et 1763, appelée aussi *Déportation des Acadiens*, pendant laquelle les Britanniques ont expulsé les Acadiens du territoire.

p. 81). À titre d'exemples, en français acadien, il y a de nombreux archaïsmes lexicaux et phonologiques dont certains sont décrits dans les sections 1.3.1 et 1.3.2 (Dubois, 2005; Lucci, 1972).

La variété de français parlée dans la région de Moncton, le *chiac*, se caractérise principalement par le recours aux éléments morphosyntaxiques du français acadien traditionnel<sup>11</sup> et la présence d'emprunts à l'anglais, ces derniers pouvant varier en proportion selon divers facteurs, tels que l'âge des locuteurs, leur provenance et le contexte d'utilisation (King, 2008, p. 145-150). Selon King (2008, p. 150), le fait d'être bilingue, de pouvoir s'exprimer en français et en anglais, « shaped [the vernacular] through the course of bilingual interactions, including instances of code-switching and code mixing ». Il arrive parfois que des locuteurs du *chiac*, mais aussi des anglophones, considèrent cette variété comme « moitié français, moitié anglais » (Flikeid, 1989a, p. 177). Selon de nombreux auteurs (Boudreau, 2003; King, 2008; Perrot, 2005; Roy, 1979; Young, 2002), le *chiac* « se défini[t] dans un rapport à la fois de rejet et d'intégration à l'acadien traditionnel (la langue des ancêtres), au français "standard" (la norme scolaire), mais surtout à l'anglais, la langue dominante » (Perrot, 1995b, p. 80).

L'origine du terme *chiac* fait l'objet d'un débat. Des chercheurs suggèrent que le nom du parler local est une déformation de la prononciation du nom *Shédiac* (Perrot,

---

<sup>11</sup> Le français acadien traditionnel est parlé par une population relativement âgée et comprend de nombreux mots et constructions d'un français d'une autre époque (Dubois 2005, p. 90; King, 2008, p. 142; Motapanyane et Jory, 1997, p. 1; Perrot, 1995b, p. 79). Dans ce parler, il y a un emploi abondant d'archaïsmes comme *asteure* « maintenant », *brailler* « pleurer », *bailler* « donner », *menterie* « mensonge », qui figurent dans le *Dictionnaire du français acadien* (Cormier, 1999) et *Le Glossaire acadien* (Poirier, 1993), les deux ouvrages les plus importants sur le lexique du français acadien). Il y a aussi des termes nautiques ou maritimes qui connaissent une extension plus large et qui sont utilisés dans la langue courante, comme *haler* qui dans le sens maritime s'emploie pour dire « tirer un cordage ou un objet quelconque au moyen d'un cordage », comme dans *haler une manœuvre ou engin de pêche* (Gauvin, 2006, p. 25). Ce verbe peut être employé dans la vie quotidienne pour signifier « tirer » comme dans *haler la montre du monsieur* (Gauvin, 2006, p. 26). Le français acadien traditionnel n'emprunte pas massivement à l'anglais et est représenté dans les œuvres d'Antonine Maillet.

1995b, p. 81), une petite communauté proche de Moncton; cependant, ce n'est pas certain (King, 2008, p. 138). Il y a très peu d'études qui portent sur le chiac avant le 20<sup>e</sup> siècle et il est difficile de déterminer ses débuts. Boudreau (2009) cite un article du *Moniteur acadien*, un ancien journal à Moncton, qui date de 1883 qui caractérise le français local comme étant « un mélange bizarre de français et d'anglais » (Boudreau, 2009, p. 445). Ainsi, elle rejette l'idée que le chiac ait été créé dans les années 1960 et 1970 lors d'une période d'urbanisation (Boudreau, 2009, p. 453).

Les sections 1.3.1, 1.3.2 et 1.4 examinent les caractéristiques spécifiques du français acadien, y compris les emprunts. Ces sections sont pertinentes pour comprendre les traits du chiac représentés dans *Pour sûr*.

### 1.3.1 Les caractéristiques phonétiques du français acadien

Dubois (2005) et Motapanyane et Jory (1997), entre autres, discutent de nombreux traits du français acadien présents aussi en chiac. Au niveau de la phonologie<sup>12</sup>, le *r* roulé [r], comme dans *roue* [ru], est plus souvent employé que le *r* grasseyé [R], ce dernier étant plus courant au Québec et en France (Motapanyane et Jory, 1997, p. 8). Les locuteurs du français acadien peuvent prononcer le *h* aspiré, comme dans *haut* [ho] et simplifier les groupes consonantiques en fin de mot, c'est-à-dire qu'ils peuvent laisser tomber la consonne finale dans une suite de plusieurs consonnes (Lucci, 1972, p. 109). Habituellement, les sons qui sont omis sont [l] et [r], comme dans *muscle* [myskl] qui devient [mysk] (Motapanyane et Jory, 1997, p. 7). Les sons [tj] ou [k] peuvent être palatalisés et devenir [tʃ], comme dans *tiens* [tjɛ̃] qui se prononce [tʃɛ̃] et *quelque chose* [kɛlkəʃoːz] qui devient [tʃœkʃuːz]. L'affrication de [dj] et de [g] est très

---

<sup>12</sup> Voir Lucci (1972) pour une description détaillée de la phonologie du français acadien.

répandue aussi (Motapanyane et Jory, 1997, p. 9; Péronnet, 1989, p. 8). Par exemple, [dj] devient [dʒ], comme dans *dieu* [djø] qui se réalise [dʒø]; [g] devient [dʒ], aussi comme dans *guerre* [gɛ:r] qui se prononce [dʒɛ:r] (Motapanyane et Jory, 1997, p. 8). Les voyelles [i], [y], [u]<sup>13</sup> sont relâchées quand elles sont en syllabe fermée, soit une syllabe qui se termine par une consonne, comme dans *vite*, qui est prononcé [vIt] (Motapanyane et Jory, 1997, p. 9). L'une des caractéristiques typiques du français acadien est l'ouïsme. En français acadien, le [ɔ] (*o* ouvert) et le [o] (*o* fermé) sont prononcés comme [u] ou [ɔ] lorsque les voyelles sont suivies d'une consonne nasale. Le mot *pommier* [pɔmjɛ] devient [pɔmjɛ] et le mot *bonne* [bɔn] devient [bɔn] (Dubois, 2005, p. 90). En français acadien, [ɛ] suivi de [r] dans une syllabe qui n'est pas en fin de mot devient [a], comme *fermier* [fɛrmjɛ] qui devient [farmjɛ] et *herbe* [ɛrb], qui devient [arb] (Lucci, 1972, p. 61; Motapanyane et Jory, 1997, p. 10). En fin de mot, [ɛ] suivi de [r] devient [e]. Ainsi, *mère* est prononcé [me:r] et *père* est prononcé [pe:r] (Lucci, 1972, p. 45; Motapanyane et Jory, 1997, p. 10). La suite de sons [war] devient [wɛ:r] dans certains mots, tels que *avoir* [avwar] qui se réalise [awɛ:r] et *voir* [vwar] qui se prononce [wɛ:r] (Lucci, 1972, p. 86). Les pronoms *il*, *ils* et *lui* sont souvent prononcés comme [j] devant une voyelle, comme *Ben, il [j] a dit à sa mère*, et [i] devant une consonne, comme dans *ils [i] viennent tantôt, il [i] va venir tantôt* (King, 2000, p. 47; Péronnet, 1989, p. 142). De même, les pronoms *elle* et *elles* sont prononcés [a] en contexte consonantique et [al], sa variante, en contexte vocalique, comme dans *[a] la frappait su le nez, [al] a arrivé en bas* (Péronnet, 1989, p. 142). Ce trait ainsi que plusieurs autres discutés dans cette section se retrouve également dans d'autres variétés de français, comme en français québécois.

---

<sup>13</sup> Lorsque ces voyelles sont suivies des consonnes [r], [v], [z] et [ʒ], elles ne sont pas produites comme des voyelles relâchées, mais plutôt comme des voyelles longues, comme dans *ruse* [ry:ʒ] (Lucci, 1972, p. 27).

### 1.3.2 Les traits morphosyntaxiques du français acadien

La particule *-ti* est utilisée pour former des interrogatives de type oui/non en français acadien, tandis qu'en français de référence, ce sont l'inversion du sujet (pronom) et du verbe, la forme *est-ce que* et l'intonation montante qui sont utilisées (*Avez-vous parlé à Jean; Est-ce que vous parlez anglais?; Vous voulez aller à la plage?*). En français acadien, l'ordre de base est préservé et *-ti* est ajouté comme dans *Il va ti partir bientôt?; Je te l'ai ti point dit?; Ils venont ti plus te visiter?* (King, 2013, p. 64). Également, la forme *je... ons* comme dans *j'avons eu un bon quite de souper* (King, 2013, p. 103) est utilisée dans certaines régions acadiennes, telles la baie Sainte-Marie. La terminaison verbale *-ont* au présent et *-iont* à l'imparfait pour la troisième personne du pluriel est employée, comme dans *ils écrivent, ils mangiont*. Cette flexion verbale provient du français populaire du 17<sup>e</sup> siècle et est très répandue (Dubois, 2005, p. 91; King, 2013, p. 103). De plus, l'auxiliaire *avoir*, le seul utilisé, est employé avec les verbes qui sont normalement conjugués avec l'auxiliaire *être* en français standard, comme dans *ils aviont venu; être* se limite à sa fonction de copule comme dans *je suis fatigué* (Dubois, 2005, p. 91). Il y a aussi l'utilisation fréquente de certaines conjugaisons particulières pour les verbes irréguliers (par exemple, *faire, aller* et *boire*), entre autres comme *vous disez, que je faise* et *vous boivez* (Dubois, 2005, p. 91) au lieu de *vous dites, que je fasse* et *vous buvez*.

#### 1.4 Les emprunts à l'anglais en chiac

Le chiac, comme d'autres variétés de français acadien telles que l'acadjonne qui se parle en Nouvelle-Écosse, comporte de nombreux emprunts à l'anglais<sup>14</sup>. Les emprunts à l'anglais, qui témoignent du contact intense avec cette langue, sont certes une des caractéristiques les plus importantes du chiac<sup>15</sup>. Les emprunts appartiennent à plusieurs catégories telles que les noms, les adjectifs, les verbes, y compris les verbes à particules, les adverbes, les conjonctions, les prépositions, les expressions toutes faites, les marqueurs discursifs et les jurons. Pour des études sur les emprunts ou des catégories d'emprunts particulières, voir entre autres, Chevalier, 2000, 2002; Chevalier et Doucette, 2005; Chevalier et Hudson, 2005; Chevalier et Long, 2005; Flikeid, 1989a, 1989b; Kasparian, 2005; Kasparian et Gérin, 2005; King, 2000, 2008; Long, 2008; Péronnet, 1989; Perrot, 1995a, 1995b; Roy, 1979; Young, 2002. Selon Perrot (1995a, p. 78), le choix d'utiliser certains mots anglais est conscient : « [l]es domaines favorisant de façon extrêmement nette le recours à l'anglais sont en effet ceux qui touchent à la vie quotidienne et commune du groupe, et notamment aux loisirs et à la culture en général [...] ». Par ailleurs, les emprunts utilisés sont associés à des champs lexicaux donnés, tels que la famille, la vie professionnelle et l'informatique. Aussi, le contexte et les personnes avec lesquelles un locuteur parle peuvent avoir un impact sur l'utilisation des emprunts

---

<sup>14</sup> Selon King (2008, p. 137), le chiac, même s'il est connu pour les emprunts qu'il fait à l'anglais, ne diffère pas vraiment d'autres variétés de français acadien en contact avec l'anglais en ce qui concerne cette caractéristique.

<sup>15</sup> Le chiac est toujours stigmatisé, surtout à cause des emprunts à l'anglais auxquels il a recours. Boudreau (2012, p. 92) explique que « la plupart des citoyens imaginent le français comme homogène, ce qui mène à occulter la part d'hétérogène qui le constitue. Je pense notamment aux emprunts qui caractérisent toutes les langues qui passent inaperçus lorsqu'ils sont intégrés phonétiquement dans la matrice de la langue X. Cependant, lorsque ces emprunts sont perceptibles et audibles, comme ils le sont dans la plupart des milieux minoritaires francophones au Canada, ils restent inadmissibles aux yeux de la plupart des gens ».

(Keating, 2011, p. 36). La plupart des emprunts à l'anglais sont prononcés comme en anglais (King, 2008, p. 169).

#### 1.4.1 Les noms

Il existe trois catégories principales d'emprunts nominaux à l'anglais en chiac (Perrot, 1995a, p. 77). La première catégorie d'emprunts sont ceux qu'utilisent également les francophones de France dans les domaines des sports, de la musique et des vêtements, tels que *badminton*, *baseball*, *country*, *tee-shirt* (Perrot, 1995a, p. 77). Dans la deuxième catégorie, il y a les emprunts qui sont utilisés dans d'autres variétés de français hors de l'Hexagone, comme en français québécois, tels que *fun*, *gang*, *stuff* et *party* (Perrot, 1995a, p. 77). D'autres emprunts de cette catégorie sont reliés à la culture de la jeunesse et font partie des domaines des sports, du cinéma, de la musique et de la télévision et ne sont pas utilisés en français québécois; c'est le cas de *curfew*, *style*, *allowance*, *boyfriend*, *skinhead* et *skirt* (Perrot, 1995a, p. 75-76). Dans la troisième catégorie, il y a les emprunts qui sont utilisés dans la vie de tous les jours, tels que *toaster*, *toothpick*, *phone* et *sweater*, qui sont plus fréquents en chiac que dans d'autres variétés de français (Keating, 2011, p. 36; Perrot, 1995a, p. 75-76). En revanche, les noms qui désignent des concepts de domaines importants dans la vie acadienne, tels que la famille, la pêche et l'agriculture, proviennent du vocabulaire de base acadien (Keating, 2011, p. 36; Perrot, 1995a, p. 78; Young, 2002, p. 110).

#### 1.4.2 Les adjectifs

En chiac, il y a de nombreux adjectifs empruntés à l'anglais, tels que *weird*, *boring*, *dumb* (Perrot, 1995a, p. 106) et *cool*, *awesome*, *intense*, *prime*, *alright*, *fine*, *nice*, *perfect*, *(pretty) good*, *bad* et *okay* (Young, 2002, p. 116). Il y a aussi des adjectifs de

couleur, de taille et des adjectifs qui concernent la mode ou l'habillement qui proviennent de l'anglais, y compris *large, short, bright, loose, tight, baggy* et *flashy* (Perrot, 1995a, p. 106). Selon Young (2002, p. 116), ces adjectifs sont parmi les plus employés en chiac, car « [they] evoke some aspect of the identity of those who use it [...], evok[ing] both their youth and connection to anglophone language and culture » (Young, 2002, p. 116).

### 1.4.3 Les verbes

Les verbes d'origine anglaise sont le plus souvent associés à la culture des jeunes (Perrot, 1995a, p. 133; Young 2002, p. 111). À titre d'exemple, quelques verbes attestés sont *driv-er, babysitt-er, dat-er, jogg-er, party-er, et watch-er*. Ces verbes sont prononcés comme en anglais, mais portent les flexions françaises des verbes du premier groupe (les verbes en *-er*) (King, 2008, p. 171-172; Perrot, 1995a, p. 135). Par ailleurs, certains verbes anglais sont utilisés au lieu de verbes pronominaux en français, comme c'est le cas de *feel-er* au lieu de *se sentir* ou de *worry-er* à la place de *s'inquiéter* (Perrot, 1995a, p. 135). Le chiac a aussi emprunté de nombreux verbes à particules à l'anglais, tels que *breaker in, ender up, finder out* et *freaker out* (King, 2008, p. 171-172). Chevalier et Long (2005) expliquent que l'emploi de verbes qui expriment des valeurs aspectuelles et directionnelles, c'est-à-dire ceux qui se construisent généralement avec une forme réflexive en français standard, utilisent la particule des verbes en anglais (par exemple, *se rendre compte = finder out; s'énerver = freaker out; s'introduire = breaker in; se terminer = ender up*).

### 1.4.4 Les adverbes

Certains adverbes anglais se terminant en *-ly* sont très répandus en chiac, tels que *usually, actually, probably, lately, really, exactly, seriously, basically* et *completely*

(Perrot, 1995a, p. 277; Young, 2002, p. 120). Dans la langue vernaculaire, ces adverbes ne sont pas des adverbes de manière, mais plutôt des adverbes de modalité, qui servent à préciser « a speaker's position towards a previous piece of discourse, or towards his or her current utterance » (Keating, 2011, p. 40). Selon Young (2002, p. 120), le morphème français *-ment* et le morphème anglais *-ly* sont tous deux productifs en chiac. Ainsi, dans la langue régionale, il est commun d'entendre des adverbes comme *vraiment, facilement, actuellement* et *rarement* aussi bien que *completely, normally, obviously* et *basically*. Les adverbes *right* et *back* sont aussi très utilisés dans le vernaculaire. L'adverbe *right* en chiac se réalise comme un intensif comme dans *Il aime right rien; C'est right beau* (King, 2008, p. 154). L'adverbe *back* en chiac peut véhiculer la même signification que le mot *back* en anglais, comme dans *Je viens back à une heure; Je vais back aller chez nous* (Young, 2002, p. 203), mais peut aussi être utilisé pour le sens de répétition d'une action comme dans *Je vous dirai pas back (Je ne vous dirai pas encore)* (Roy, 1979, p. 65).

#### 1.4.5 Les conjonctions et les prépositions

En chiac, il y a aussi les emprunts *but* et *so* (Roy, 1979, p. 92) qui sont généralisés chez la plupart des locuteurs qui « n'ont plus recours aux équivalents français » (Perrot, 2014, p. 203), c'est-à-dire *mais* et *alors*. Voici quelques phrases dans lesquelles sont utilisées ces conjonctions : *Tu étudies but comme tu viens juste blank des fois* et *Y'a pas assez de staff pi ça su le plancher pour le watcher so i'l'avont back mis en intensive care* (King, 2008, p. 151; Roy, 1979, p. 116). En chiac, très peu de prépositions anglaises ont été empruntées. Dans la langue vernaculaire, les prépositions *about, on, off* (Roy, 1979) et *out, up* (Young, 2002) sont utilisées, soit dans les constructions particulières avec les

verbes à particules, soit dans d'autres constructions comme dans *parler about* et *I allont over un cliff* (Chevalier et Long, 2005; Perrot 1998, p. 221; Young, 2002, p. 129-131).

#### 1.4.6 Les expressions toutes faites, les marqueurs discursifs et les jurons

Le chiac intègre dans les phrases des expressions ou des syntagmes (semi-figés) de l'anglais ainsi que des marqueurs discursifs et des jurons. Quelques exemples de syntagmes empruntés sont : *Y sont all over the place (Ils sont partout)* (King, 2008, p. 147); *I faisont pas une habit out of it; Je suis comme out of ça (la drogue) right now* (Perrot, 1995b, p. 84). En plus, des interjections, des exclamations et des marqueurs discursifs sont aussi empruntés à l'anglais, tels que *o.k., anyways, cool, who cares, whatever* et *well* (Chevalier, 2002, p. 1). Certains jurons et insultes proviennent de l'anglais : *gross, my God, goddam, holy shit, ah well, who cares, whatever* (Chevalier, 2008, p. 90) et *fuck, bitch, piss off, shitty, mother fuckers* (Kasparian et Gérin, 2005, p. 131). En règle générale, les jurons empruntés à l'anglais peuvent être de différentes catégories (nom, adjectif et verbe), comme dans *Christ!; Ah, ça c'était comme une shitty crappy excuse [...]; le monde à Kedwick là, c'est des fucking crazy mother fuckers; piss off* (Kasparian et Gérin, 2005, p. 131). Selon Chevalier (2008, p. 91), le degré d'anglicisation du vocabulaire dépend du contact avec la langue anglaise. Autrement dit, plus le contact est intense, plus il y aura des emprunts.

En somme, le chiac est une variété de français acadien parlée dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Les Acadiens de cette région vivent en situation de contact avec l'anglais qui exerce son influence sur la langue. Les traces de l'anglais dans la variété locale sont l'une des raisons pour lesquelles elle est parfois considérée comme un français médiocre.

La section 1.5 examine les représentations du chiac qu'ont les locuteurs du chiac à l'égard de leur vernaculaire, c'est-à-dire l'image qu'ils ont de leur langue. Cette section traite aussi d'insécurité/sécurité linguistique puisque les attitudes et les perceptions qu'ont les locuteurs de leur parler influence celle-ci.

Même si les locuteurs chiacs ne prétendent pas à l'institutionnalisation, l'apparition du nom du vernaculaire dans la sphère publique a constitué le préalable à la reconnaissance de son existence, puis à l'affirmation voire la revendication de sa légitimité en tant que variété de français distincte.

Boudreau et Perrot, 2010, p. 78

### **1.5 Les représentations à l'égard du chiac et le sentiment d'insécurité linguistique**

Certains Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick démontrent un sentiment ambigu envers leur variété de français. D'une part, ils considèrent le chiac comme étant inférieur par rapport à d'autres variétés de français et ont une attitude méprisante envers ce parler. D'autre part, ils estiment parfois que leur variété régionale est un emblème d'identité, qui est rattaché à l'héritage culturel et historique. Ainsi, les locuteurs du chiac ont des représentations contradictoires vis-à-vis leur parler. Selon Boudreau (2009, p. 441), les représentations linguistiques se définissent comme « les images, les opinions, les préjugés qui circulent sur les langues et qui sont partagés, inégalement, par un ensemble de locuteurs dans une communauté donnée ».

Depuis la fin des années 1970, des sociolinguistes ont fait ressortir l'importance des représentations linguistiques dans le maintien, le développement et même la disparition des langues (Boyer, 1991; Boyer et de Pietro, 2002; Calvet, 1999; Jaffe, 1999;

Klinkenberg, 2001; Lafont, 1997; Matthey, 1997). Les représentations linguistiques sont généralement persistantes. Comme le fait remarquer Boudreau (2009, p. 441), les représentations « sont également marquées par le milieu dans lequel elles apparaissent et sont traversées par les histoires des individus et de leurs collectivités, ce qui leur confère un certain degré de stabilité [...] (Boudreau, 2009, p. 441).

Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les Acadiens n'ont eu que très peu de contact avec la norme et ils ont développé une conscience « de leurs différences linguistiques, conscience dont les manifestations varient selon les individus, les régions et les situations de communication » (Boudreau, 2009, p. 443). Ainsi, les Acadiens, comme d'autres francophones en milieu minoritaire, considèrent qu'ils parlent un vernaculaire inférieur par rapport à la norme, ce qui est un des facteurs qui déterminent leurs perceptions envers leur langue. Boudreau et Gadet (1998) ont interviewé deux groupes de participants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et elles ont catégorisé leurs attitudes, soit positives soit négatives, à l'égard du vernaculaire, de l'anglais, du français et des archaïsmes. Cette étude révèle que des Acadiens montrent un certain sentiment d'ambivalence envers leur langue :

Dans leurs jugements explicites, les deux groupes [les adolescents et les adultes] de [locuteurs] rejettent le chiac, soit parce qu'il symbolise l'aliénation linguistique en reflétant le contact avec l'opresseur [l'anglais], soit parce qu'il constitue un ghetto linguistique qui risque d'isoler les Acadiens des autres francophones. Pourtant, si les [locuteurs] sont unanimes à condamner le chiac, beaucoup d'entre eux font usage de certains des éléments qu'ils stigmatisent : en parlant le chiac / je crois qu'on sait tout que c'est pas une belle langue si tu veux (rires) mais je crois que c'est partie de l'Acadie (Adulte) (Boudreau et Gadet, 1998, p. 58).

Ces extraits montrent que des locuteurs du Sud-Est du Nouveau-Brunswick peuvent construire l'idée que leur variété n'est pas valable, car elle « diffère de [celle] d'un autre groupe qu'ils se représentent comme étant plus légitime » (Francard, 1997, p. 171). De cette manière, certains Acadiens du Nouveau-Brunswick, tout comme leurs voisins du Québec, se disent qu'ils parlent mal et que leur français est de mauvaise qualité (Arrighi et Boudreau, 2013, p. 89). Malgré ce fait, le parler peut être considéré comme l'expression ou l'affirmation d'une identité forte chez les locuteurs (Boudreau, 1996; Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2008; Boudreau et Perrot, 2005).

Le chiac a longtemps été catégorisé comme étant un parler hybride compte tenu de son recours à l'anglais et comme un parler inférieur (voir, entre autres, Boudreau, 1996, 1998; Boudreau et Dubois, 1992, 2009; Boudreau et Perrot, 1994; Perrot, 1995a; Young, 2002). Quoique le chiac soit considéré par certains comme un *corrupted French* (King, 2008, p. 138), plusieurs études (Boudreau, 1996, 1998; Boudreau et Dubois, 2001, 2009; Francard, 1994; Keppie, 2002) montrent que la situation est complexe et que les attitudes et les perceptions à l'égard du chiac peuvent varier, allant du « chiac mépris » au « chiac fierté » (Boudreau, 1996, p. 152). Ainsi, Boudreau (1996), Boudreau et Dubois (1992, 1993, 2009), Boudreau et Perrot (1994), Francard (1994) et Perrot (2006) révèlent que les attitudes des Acadiens vis-à-vis la langue régionale peuvent être défavorables, en particulier dans les situations formelles, mais certains locuteurs peuvent aussi avoir un sentiment positif à l'égard du vernaculaire puisqu'il se rattache à l'héritage et à la culture acadienne.

Dans leur étude, Boudreau et Dubois (2009) ont interviewé des participants du Nord-Est et du Sud-Est de la province pour connaître leurs perceptions sur la qualité de

leur français. L'analyse du discours des participants révèle que nombreux d'entre eux ont une attitude méprisante envers leur variété et qu'ils perçoivent leur vernaculaire comme étant une variété de français moins légitime que d'autres, telles que celles parlées ailleurs au Canada, mais surtout le français standard. À la question « Est-ce que tu parles bien le français? », certains participants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick ont répondu de la manière suivante :

- On a du bon français mais c'est quand même : y a de l'acadien là-dedans, pis les Acadiens ont un français des fois *pas trop haut*
- J'aimerais avoir un français plus parfait; on est porté à avoir des expressions *de la région* pis on peut dire des mots franglais
- Non, moi, j'ai des expressions de *par icitte*
- Je parle avec mon *petit* acadien
- Ben pas comparé à la majorité des/des autres francophones du Canada (Boudreau et Dubois, 2009, p. 481).

De ce fait, certains Acadiens pensent qu'ils s'expriment mal et qu'ils parlent un français « pas trop haut ». Ils ont l'idée que leur parler n'est pas valorisé et ils ont une représentation largement négative envers le chiac.

Par contre, Boudreau et Dubois (2009) ont pu aussi démontrer que certains Acadiens peuvent parfois juger le chiac de façon positive. À la question « Est-ce que la langue française est importante pour toi? », plusieurs participants ont indiqué qu'ils ressentent un attachement au français, qu'ils estiment qu'il est un élément important de leur identité :

- Faut la garder notre langue, c'est notre culture; nos... nos ancêtres, c'est ce langue-là qu'y parlaient... /pis euh/ on a reçu ça de des Français de France...
- C'est notre langue à nous autres; on devrait pas prendre celle des autres

— Je trouve que si t'es né avec ça [la langue] tu sais...  
 c'est important parce que c'est mes origines  
 — C'est la langue de nos ancêtres  
 — C'est important là... beaucoup d'ancêtres qui se sont  
 battus pour juste avoir notre langue... (Boudreau et  
 Dubois, 2009, p. 478).

En effet, des locuteurs du chiac peuvent démontrer un sentiment d'appréciation à l'égard de leur vernaculaire parce qu'il peut être rattaché à la langue du patrimoine : « c'est la langue de nos ancêtres ». De cette manière, le français de la région est porteur d'une identité et peut être associé à un sentiment de fierté.

Par ailleurs, un élément qui contribue aux attitudes et aux perceptions d'une variété est la nomination, soit le fait d'attribuer un nom à une variété (Boudreau, 2012, p. 89). Dans cet ordre d'idées, Boudreau (2012, p. 90) explique que la nomination d'une variété est fortement liée à l'identité collective des locuteurs d'une communauté donnée, car « [elle] rejaillit sur les locuteurs qui sont classés selon les étiquettes qu'on leur impose, ou encore qu'ils revendiquent » (Boudreau, 2012, p. 109). Autrement dit, c'est par la nomination qu'une langue ou un peuple se fait connaître par d'autres (Boudreau, 2012, p. 91). Ainsi, de nombreux éléments jouent un rôle important dans la reconnaissance d'une variété, que ce soit des aspects négatifs ou positifs. En somme, Boudreau (2012, p. 97) déclare que :

[l]a nomination d'un groupe particulier à travers une langue qui a été longtemps ignorée, voir niée, joue certes un rôle important dans la reconnaissance de ce groupe, mais peut dans certains cas contribuer à alimenter les stéréotypes à son égard.

En somme, les opinions qu'ont certains Acadiens de leur variété peuvent être ambivalentes; ils peuvent tantôt considérer leur langue de façon méprisante, tantôt de façon positive. Les sentiments d'appréciation ou de mépris qu'ont les locuteurs vis-à-vis

le chiac sont les éléments les plus « indispensable[s] à l'explication de l'insécurité/la sécurité linguistique » (Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2008, p. 145)

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens vivent dans une situation dans laquelle deux langues, l'anglais et le français, sont considérées plus prestigieuses que la leur (voir, entre autres, Boudreau et Dubois, 1992; Francard 1994). Par conséquent, certains locuteurs francophones peuvent ressentir un sentiment de dépréciation et d'incertitude par rapport à leurs propres usages langagiers (Boudreau, 1996, 1998, 2009); Boudreau et Dubois, 1992, 1993, 2001, 2009; Boudreau, Dubois et d'Entremont, 2008; Boudreau et Perrot, 1994), ce qui aboutit à un sentiment de malaise, appelé *insécurité linguistique*, expression qui a été créée par Labov (1972). Boudreau (2009, p. 442) définit l'insécurité linguistique comme « un sentiment d'illégitimité à l'égard d'une langue qui se révèle de différentes façons selon la trajectoire individuelle et sociale de son locuteur ». Les francophones minoritaires peuvent souffrir d'insécurité linguistique, lorsqu'ils ont la conscience qu'il y a une variété plus légitime que la leur. Remysen (2004, p. 96) affirme que « constatant que la variété du français dont ils se servent tranche sur la norme qui est de vigueur en France, les francophones canadiens sous-valorisent souvent leurs propres usages linguistiques ».

Boudreau (2015, paragr. 1) ajoute que l'insécurité linguistique fait référence à un sentiment « que ressent un locuteur lorsqu'il pense ne pas produire des énoncés selon un modèle imaginé ou attendu », c'est-à-dire lorsqu'il pense que ses pratiques et ses compétences linguistiques ne sont pas adéquates.

D'après Boudreau (2015, paragr. 2), il y a de nombreuses situations qui peuvent créer un sentiment d'insécurité linguistique et celles-ci varient selon les groupes et les

individus. À titre d'exemple, la situation sociale reliée à l'éducation est l'une des sources d'insécurité linguistique puisque les gens de classes sociales défavorisées peuvent ressentir un certain degré d'infériorité. Un sentiment d'insécurité linguistique peut donc résulter du fait qu'à l'école la variété valorisée est le français standard, qui n'est pas toujours accessible aux gens des classes considérées inférieures. Cependant, Boudreau (2015, paragr. 3) note que, chez certaines personnes, peu importe la classe sociale, la façon de parler n'est jamais source d'insécurité linguistique. Pour pouvoir ressentir un sentiment d'insécurité linguistique, il faut « avoir conscience de parler une langue, un français différent de celui qui est considéré comme le français le plus prestigieux » (Boudreau, 2015, paragr. 4). Ainsi, les locuteurs qui sont conscients de la norme linguistique sont ceux qui sont susceptibles de ressentir un malaise par rapport à leur parler. D'après Boudreau, Dubois et d'Entremont (2008, p. 148), ces locuteurs risquent de « “buter” dans leurs performances linguistiques, et ce, indépendamment de leurs compétences linguistiques réelles ». Par ailleurs, des locuteurs qui souffrent d'insécurité linguistique peuvent démontrer certains traits dans leur parler comme les suivants : le maintien de sentiments négatifs envers leur langue et le manque d'accès lexical qui fait en sorte qu'ils préfèrent parfois se taire plutôt que de démontrer une « incompétence » dans leur langue (Boudreau, 2015, paragr. 5).

En fin de compte, étant donné que le français acadien et d'autres variétés de français parlées au Canada diffèrent de la variété de français considérée comme celle à imiter, les locuteurs en milieu minoritaire peuvent manifester un sentiment d'insécurité linguistique. De cette manière, les locuteurs qui parlent un français régional peuvent se sentir mal à l'aise et penser qu'ils ne parlent pas correctement. En revanche, les traits du

français régional au Canada qui s'écarte de la norme peuvent parfois être valorisés.

Comme l'avance Remysen (2004, p. 96), « [t]antôt stigmatisée pour ses spécificités qui la distinguent du français européen, tantôt célébrée pour les mêmes particularités, la langue française au Canada donne lieu, à la fois, au mépris et à la glorification ».

Puisque le rapport à la langue et particulièrement au chiac occupe une place centrale dans le roman *Pour sûr*, la présente étude se concentre sur les attitudes qu'ont les personnages à l'égard de leur parler. Ainsi, les chapitres 2 et le chapitre 3 montrent, à l'aide d'extraits de *Pour sûr*, de quelle manière le roman peut se lire comme une sorte d'essai sociolinguistique. Le chapitre 2 examine les attitudes méprisantes et les sentiments de fierté qu'ont les personnages daigliens pour voir comment le chiac peut être considéré comme une variété inférieure et parfois comme un marqueur d'identité. Les protagonistes considèrent parfois leur dialecte comme une variété de français inférieure et parfois ils ont un attachement à la langue vernaculaire puisqu'elle peut être considérée comme une langue à forte valeur identitaire.

## CHAPITRE 2 : Le chiac, variété illégitime et marqueur d'identité dans *Pour sûr*

[E]ntre des portions à valeur informative, rédigées dans un français normatif, Daigle insère des dialogues en chiac. Sa logique a quelque chose de terroriste et d'inclusif à la fois. Elle n'adopte pas une posture victimaire où la langue illégitime doit être la seule à avoir le droit de cité, ni ne demande, honteuse, la permission pour utiliser « la bonne langue ». Elle se permet plutôt d'utiliser à la fois le chiac et le français normatif, considérant, avec raison, que rien ne lui est interdit. Son plaidoyer en actes pour une esthétique hétérogène ne profite pas qu'au chiac, mais à tous les discours.

Lefort-Favreau, 2013, p. 30

Ce chapitre comporte deux sections principales. Dans la section 2.1, la motivation de France Daigle à employer le chiac dans ses écrits est abordée. Cette section comprend aussi une description de la technique de l'*eye dialect* qu'utilise la romancière pour représenter le vernaculaire à l'écrit; un accent est mis sur la représentation de certains traits du français acadien. Dans la section 2.2, le rapport ambivalent qu'entretiennent les personnages envers la langue régionale est analysé en profondeur, en illustrant à l'aide d'extraits du roman, et l'omniprésence du thème de la langue dans le roman est traitée. Dans un premier temps (section 2.2.1), l'idée générale d'un sentiment d'illégitimité du chiac par rapport à la norme qui est présente tout au long du roman est discutée. Dans un deuxième temps (section 2.2.2), les sentiments d'appréciation à l'égard du vernaculaire manifestés par les personnages sont présentés; en particulier, plusieurs passages de *Pour sûr* indiquent que la langue vernaculaire agit parfois comme un marqueur d'identité.

## 2.1 Le recours au chiac et la technique de l'*eye dialect* dans *Pour sûr* de France Daigle

De tous les romans de France Daigle, *Pour sûr* est celui qui confère la plus grande place au chiac, qui est « le mode d'expression privilégié de plusieurs personnages du récit » (Bourque, 2015a, paragr. 8). Plusieurs passages du roman donnent des renseignements sur la langue régionale, tels que l'emploi d'anglicismes et leur adaptation ou non à la langue française, l'utilisation d'archaïsmes ainsi que la conjugaison particulière de certains verbes dans le parler local.

Comme mentionné dans la section 1.1.2, dans *Pour sûr*, le lecteur suit le quotidien des personnages qui vivent à Moncton et les alentours. Ceux-ci discutent souvent de différents aspects de la langue, tels que la qualité du français dans la région, la menace que pose la langue dominante, l'anglais, de même que le bon usage. À titre d'exemple, employant le chiac, deux personnages anonymes débattent les origines de l'écriture et la capacité de parler et d'écrire, en faisant un commentaire au sujet de la médiocrité du parler de certains.

— C'est supposé que les humains avont stärté à dessiner des animaux sus les wawles des cavernes avant de décider que, frõm nõw òn, un tel dessin voudrait dire un tel son. Le son, la prononciation pis ça, ç'a juste venu après.

— Pas par icitte!

— Quoisse tu fais de ceuses-là qui disont que fīrst t'apprends à parler, denne t'écris? 'Garde un bébé, c'est pas mal òbvius.

— ...

— Sõ, la vraie question devrait être : faut-y parler comme qu'on écrit ou ben don écrire comme qu'on parle?

— Le problème est que tout le monde sait comment parler, bût c'est pas tout le monde qui va finir par pouère écrire.

— Rīght òn!

— Ben, y parlont pas tout le temps shīt hõt non plus.

— Awh non? Quissé qui décide ça?

— Wouaille?! Quoisse tu veux dire?

— ...

— C'est pas croyable le trouble que vingt-six lettres pis une couple d'accents peuvent faire (Daigle, 2011, p. 205-206).

Non seulement Daigle met le chiac dans la bouche de ses personnages, mais aussi elle les fait s'interroger sur la légitimité et la qualité de leur parler, ce qui reflète la situation des Acadiens vivant en situation minoritaire dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. De plus, la romancière semble avoir le souci de décrire le contexte de la région de Moncton. Par exemple, en utilisant le chiac, l'auteure rend les personnages, l'histoire et les situations du roman plus crédibles, comme l'indique Daigle elle-même.

Vers mon cinquième roman, je me suis rendu compte que je ne pouvais faire parler mes personnages avec réalisme sans recourir au chiac. Sinon, j'inventais une réalité qui n'existait pas. Je voulais que mes lecteurs entendent l'humour et la culture du Nouveau-Brunswick. Donc, il fallait écrire en chiac, comme Michel Tremblay a écrit en joual (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 6).

Ainsi, le désir de véracité semble être la raison principale pour laquelle Daigle utilise le chiac; elle n'emploie pas le vernaculaire pour le légitimer ou en faire sa promotion.

[Le chiac] appartient au registre oral, qui n'est qu'un aspect de la langue. Ce n'est pas « une » langue et ce n'est pas « la » langue. Les francophones du Nouveau-Brunswick, y compris les jeunes, doivent être conscients que le chiac ne suffit pas si on veut avancer dans la vie. Il fait partie de nous, mais peu importe où tu travailleras, tu n'écriras pas en chiac. C'est toute l'Acadie qui a un problème si une masse critique d'Acadiens ne réussit pas à écrire et à s'exprimer correctement en français (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 4).

En fait, Daigle juge que le chiac a sa place à l'oral, mais pas à l'écrit, car il représente un obstacle à l'avancement social, par exemple, donc les gens devraient avoir la capacité d'écrire en français standard. À cet effet, l'auteure ajoute que « [b]eaucoup de

jeunes francophones de chez nous ont de la difficulté à s'exprimer correctement en français écrit » (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 1). En outre, Daigle ne fait pas l'éloge du chiac : « Je ne veux pas que les gens me prennent en exemple et disent : “Le chiac est autorisé. On n'a plus besoin d'apprendre le français” » (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 2).

Afin de transposer à l'écrit la langue vernaculaire, France Daigle se sert de la technique de l'*eye dialect* dans son roman, c'est-à-dire qu'elle utilise une orthographe non standard pour représenter la prononciation de mots dialectaux. Par exemple, le *y* peut être employé pour indiquer que le *l* du *il* n'est pas prononcé (*y* pour *il*). En plus, c'est la romancière qui choisit quelle orthographe utilisée pour représenter certaines caractéristiques de l'oral, car il pourrait y avoir plusieurs possibilités, comme le laisse supposer le passage suivant :

— Un exemple? Prends *comment est-ce que*, qu'on prononce *comment c'que*. Pourquoiise qu'on n'écrirait pas *commensque*? Comme qu'on le prononce, pis comme qu'on l'entend? Ça suivrait la logique de *lorsque, puisque...* (Daigle, 2011, p. 18-19)

Un autre exemple de ce type concerne certaines conjugaisons du verbe *être* en français acadien, entre autres celle du verbe au subjonctif présent.

Outre les conjugaisons acadiennes connues comme *je sons, j'étions, y étiont* et *alle étiont*, il en existe de plus étonnantes encore comme *que je seille* (ou, selon les régions, avec la terminaison en *-ons*), *que tu seilles, qu'y seille, qu'a seille, qu'on seille, que nous seillions, que vous seilliez, qu'y seillont, qu'a seillont*. Mais peut-être que cela devrait s'écrire *que je sèye (que je sèyons, etc.), que tu sèyes, qu'y sèye, qu'a sèye, qu'on sèye, que nous sèyions, que vous sèyiez, qu'y sèyiont, qu'a sèyiont* » (Daigle, 2011, p. 184).

Au cours du roman, le lecteur découvre la technique de l'*eye dialect* de Daigle qui est assez innovatrice; elle démontre une évolution de forme et de style. Comme l'indique l'auteure, il fallait créer des formes pour pouvoir représenter la langue vernaculaire dans le roman : « [le chiac est] une langue hybride, mixte, à laquelle j'ai dû donner ses structures pour la rendre à l'écrit » (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 5). Le reste de la section traite des aspects les plus importants de la technique de l'*eye dialect* de France Daigle et montre comment elle manipule l'orthographe des mots pour signaler une prononciation particulière.

La romancière emploie le tilde sur les voyelles, comme pour *ã, ã, ï, õ, ù*, qui ne s'utilise ni en anglais ni en français, pour indiquer qu'un emprunt à l'anglais se prononce tel que dans sa langue d'origine, comme dans « C'est pas de la prẽssure pour que tu l'achètes » (Daigle, 2011, p. 269), « Stĩll, c'est itou une õbsession » (Daigle, 2011, p. 464). Puisque les locuteurs du chiac sont bilingues et peuvent en général naviguer d'une langue à l'autre sans trop de difficulté (Boudreau, 2014, p. 181), ils peuvent prononcer les mots anglais comme en anglais. Dans le roman, la voix narrative donne une précision quant à l'emploi du tilde : « Le tilde sert à distinguer les mots prononcés en anglais des mots prononcés en français » (Daigle, 2011, p. 438). Quant aux emprunts sans tilde, ils désignent des mots qui ont été adaptés phonologiquement au français, comme dans les exemples suivants : « avant qu'y cawliont mon nom » (Daigle, 2011, p. 14), « *Hõw cõme que je le youserais pas?* » (Daigle, 2011, p. 135) et « Denne hõw cõme qu'y disont tout le temps *la langue de Molière*, comme si qu'y était le kĩngpin du français? » (Daigle, 2011, p. 32). Dans ces exemples, *cawliont* (de *call* en anglais), *denne* (de *then*) et *youserais* (de *use*) sont prononcés à la française.

Daigle utilise l'accent aigu avec un verbe d'origine anglaise pour marquer que le verbe se conjugue comme en français, comme dans *frěaké òut, avont stārté, sělf-mūtilatér* et *avont clěané òut* (Daigle, 2011, p. 202). La voix narrative en donne aussi une explication.

La tentation, voire la nécessité d'élargir le rôle des accents. Par exemple, l'accent aigu sur le *e* des verbes anglais se terminant en *er* — *bānkér, clāmpér, drīvér, flūnkér, lěakér, mānagér* — pour indiquer qu'il s'agit de mots anglais dont la terminaison se prononce en français. Prendre des décisions, établir de nouvelles règles, repenser l'erreur (Daigle, 2011, p. 63).

Dans *Pour sûr*, le lecteur observe que le *il* est représenté par *y* comme dans *qu'y a tué son òwn père* (Daigle, 2011, p. 239), ce qui indique que le *l* n'est pas prononcé, ce qui est courant dans le français populaire, comme illustré, par exemple, dans les œuvres Antonine Maillet. La voix narrative fournit des renseignements à propos du *y*, substitut du *il*, et ses formes féminines populaires *a* et *alle*, remplaçant *elle* (voir aussi la section 1.3.1 pour un aperçu des traits du français acadien qui sont discutés dans cette section).

Citant Maupassant en exemple, *Le Nouveau Petit Robert* ne laisse planer aucun doute sur l'existence du pronom populaire *y*, qualifiant de « populaire » un mot ou une expression que les classes sociales élevées n'utiliseraient pas. Il spécifie que le *y* a commencé par remplacer le pronom personnel *lui* avant de supplanter aussi le pronom *il*, au singulier comme au pluriel. On le retrouve ainsi chez Balzac et Anouilh, par exemple. Pour la forme interrogative, Balzac écrivait *c'est-y*. En Acadie, l'usage du pronom *y* est encore fortement répandu. Son féminin, *alle*, vieille forme française du *elle*, devient *a* devant un mot débutant par une consonne (Daigle, 2011, p. 13).

Daigle représente d'autres traits du chiac dans le roman. Par exemple, les interrogatives *qu'est-ce que* et *où est-ce que* du français standard s'écrivent *quoisse que* (Daigle, 2011, p. 190) et *oùsque/yòusque* (Daigle, 2011, p. 202-203). Dans le roman, la

voix narrative précise aussi que « [p]our bien parler, certains Acadiens remplaceront *quoisse* par *quesse*, qui leur semble un peu plus raffiné » (Daigle, 2011, p. 120), certainement parce que cette forme se rapproche de celle employée en français standard; elle sera donc utilisée dans un registre plus formel. Dans un passage, la voix narrative indique que, même Étienne, le fils de Terry et de Carmen, dont le parler est caractérisé par l'emploi abondant de mots anglais, « savait utiliser le *quesse* dans les situations délicates » (Daigle, 2011, p. 367).

Daigle utilise la flexion *-ont* pour la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif et *-iont* pour la troisième personne du pluriel de l'imparfait. Ce sont des formes anciennes de conjugaison (King, 2013, p. 41-42) : « — Non, y a pas vraiment de prisons pour les enfants. Y avont à dire que si un enfant fait dequoi de vraiment grave, c'est parce que ses parents l'avont pas élevé comme y faut (Daigle, 2011, p. 366) et « — Y avont acheté toute cte stoffe-là pis à la fin y étiont wörse off que quante y avont stärté » (Daigle, 2011, p. 74).

En français acadien, dans certains mots, la voyelle [ɛ] suivie de [r] devient [e] en fin de mot, comme *bière* : « — Voulez-vous d'autre bière icitte? » (Daigle, 2011, p. 119). Daigle représente aussi le [ɛ] suivi de [r] qui se transforme en [a], dans une syllabe qui n'est pas en fin de mot, comme pour *chercher* et *fermage* : « — Ōkay. Vas la chercher pis je la jetterai dans la cān icitte » (Daigle, 2011, p. 75) et « — C'est pas pire qu'ouère des enfants pour qu'y aïdont avec le farmage » (Daigle, 2011, p. 143).

L'ouïsme décrit le phénomène où le [ɔ] (*o* ouvert) ou le [o] (*o* fermé) deviennent *ou* [u] ou [ɔ], comme dans « J'imagine que c'est comme les houxmords » (Daigle, 2011, p. 348) et « — On a visité la crèche à Nouël » (Daigle, 2011, p. 120).

Daigle représente dans son roman le fait que l'auxiliaire *avoir* est utilisé au lieu d'*être*, comme dans « Alle était déjà morte quante t'as venu au monde » (Daigle, 2011, p. 224), « — Je m'ai cassé un ongle [...] » (Daigle, 2011, p. 604), « Mémère braillait, ça fait que moi, je m'avais mis à crier » (Daigle, 2011, p. 619) et « — Ben y a back tombé dans l'eau » (Daigle, 2011, p. 626).

Dans les dialogues de *Pour sûr*, Daigle utilise la particule *-ti*, qui est la forme acadienne pour formuler les questions, représentée comme *y* lorsque le verbe qui précède se termine par *t* et comme *t-y* dans les autres cas : « — Ça fait-y longtemps que t'as pas vu ton père? » (Daigle, 2011, p. 298), « — C'est-y quelqu'un à l'école, ça? » (Daigle, 2011, p. 299) et « — Je peux-t-y. On dit *je peux-t-y* » (Daigle, 2011, p. 594).

L'affrication des sons [tj] et [k], qui deviennent [tʃ], est représentée comme *tch*, comme pour *tchœur* qui signifie « cœur » (Daigle, 2011, p. 198); les sons [dj] et [g] deviennent [dʒ], ce qui est indiqué dans le roman comme *dj*, par exemple *djeu* pour *dieu* (Daigle, 2011, p. 194). Un passage du roman porte spécifiquement sur l'affrication dans les mots *quelqu'un*, *quai*, *guerre* et *gueule* : « — Pis quoisse qu'on ferait des *tche* par icitte pis des *dje* par là? Tchequ'un, tchai, djerre, djeule? On va-t-y se remettre à parler de même asteure? » (Daigle, 2011, p. 208).

La suite *oir* ou *oire* [war] est prononcée [wɛ:r] ou [we] (*ouère* ou *oué*) en français acadien, comme dans « — I hōpe que c'est pas contaminé, cte fond-là. C'est pas mal nouère... » (Daigle, 2011, p. 253). La voix narrative fournit aussi un commentaire sur la prononciation des mots finissant en *oir*.

En acadien, la prononciation *ouère* est nettement plus répandue que *oué* en ce qui concerne les mots se terminant en *oir*. Le mot *miroir*, par exemple, donne parfois *miroué*, mais surtout *mirouère*. Dans ce contexte, le *w* (double *v*)

pourrait facilement remplacer le son *ou* » (Daigle, 2011, p. 110).

De plus, en français acadien, les formes du verbe *voir* [vwar], écrit *ouère* parfois dans le roman, peuvent différer du français standard. Plusieurs possibilités de représentations de la conjugaison à l'imparfait sont données dans *Pour sûr*, y compris les suivants : « *je ouèyais, tu ouèyais, y ouèyait, a ouèyait, on ouèyait, vous ouèyiez, y ouèyiont. Ou je wèyais, tu wèyais, y wèyait, a wèyait, on wèyait, vous wèyiez, y wèyiont. Ou je oueillais, tu oueillais, y oueillait, a oueillait, on oueillait, vous oueilliez, y oueilliont [...]* » (Daigle, 2011, p. 217).

Les formes irrégulières de certains verbes tels que *faire* (*vous faisez*), *savoir* (*que je save*), *aller* (*je vas*), *s'asseoir* (*m'assire*) et *être* (*qu'ils seillont*), sont représentées dans le roman, par exemple : « — C'est tout ce que vous faisez? » (Daigle, 2011, p. 584), « aller faire un pique-nique le dimanche ou dequoi de même sans que tout le monde save quisse qu'on est » (Daigle, 2011, p. 188), « — Avant longtemps je vas chanter pour faire une surprise à Maman, ben en attendant, ça sera notre secret, okay? » (Daigle, 2011, p. 26), « — Moi, je vas m'assire en errière avec Étienne pis Chico » (Daigle, 2011, p. 289) et « [...] pour qu'y seillont choisis comme târtan officiel d'un clân? » (Daigle, 2011, p. 172).

Par ailleurs, en plus de représenter les traits de prononciation et de grammaire discutés ci-dessus, Daigle emploie des mots maritimes dont le sens a été étendu aux domaines de la vie quotidienne (voir section 1.3). Les verbes suivants, par exemple, sont utilisés dans le roman : *larguer* (mar. : « lâcher ou détendre un cordage ») (Daigle, 2011, p. 227), qui signifie « laisser aller », *chavirer* (mar. : « tourner sens dessus-dessous ») (Daigle, 2011, p. 127), qui veut dire « devenir fou ou changer d'humeur » et *haler* (mar. :

« tirer un cordage ou un objet quelconque à l'aide d'un cordage ») (Daigle, 2011, p. 268), dont le sens est « tirer ». Daigle emploie aussi des archaïsmes, donc le lecteur découvre des mots désuets en France qui sont encore utilisés en Acadie, comme *sourdre*, *ressourdre* et *ersoudre* (Daigle, 2011, p. 165), des formes du même verbe dont le sens est « jaillir, surgir de », *éspaire* « attendre » (Daigle, 2011, p. 14), *coq-mort* « bouilloire » (Daigle, 2011, p. 524) ainsi que *harrier* « broussaille » (Daigle, 2011, p. 628).

En somme, Daigle emploie le chiac dans son univers romanesque pour représenter de façon réaliste le milieu du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Ainsi, les personnages du roman transcendent les frontières de la région de Moncton. Sa technique de l'*eye dialect*, assez particulière, est un moyen créatif pour transposer à l'écrit une langue qui n'a d'existence qu'à l'oral. Même si le lecteur a du mal en premier à décoder sa technique, il l'apprivoise au fil de sa lecture puisque l'auteure fournit des indices et des explications à ce sujet.

La section 2.2 présente plusieurs passages dans le roman *Pour sûr* qui montrent que les personnages éprouvent des sentiments d'infériorité et d'illégitimité envers leur vernaculaire.

## **2.2 L'obsession avec la langue et les sentiments d'ambivalence dans *Pour sûr***

Bien que France Daigle écrive des ouvrages de fiction, elle réussit à représenter, volontairement ou inconsciemment, de façon assez fidèle la situation des francophones de la région de Moncton. Les Acadiens ont souvent le sentiment qu'ils parlent mal leur langue; ils peuvent donc avoir des attitudes assez négatives envers leur variété. Dans *Pour sûr*, les protagonistes et la voix narrative sont souvent tourmentés par la langue, son utilisation et les enjeux qui y sont reliés, ce qui est aussi le cas dans la réalité : « [e]n

Acadie, les citoyens et les citoyennes grandissent dans un univers où les discussions linguistiques foisonnent [...] » (Boudreau et Dubois, 2009, p. 477-478). Même si *Pour sûr* « n'est pas un roman sur le chiac », comme l'indique le titre d'un article de Ferland (2014), il traite largement de tout ce qui se rattache à la langue, que ce soit la qualité de la langue, le statut du vernaculaire par rapport au modèle supérieur, c'est-à-dire le français standard, et l'amour de la langue des ancêtres. Les personnages et la voix narrative sont souvent préoccupés par la façon de parler, comme le dialogue entre deux personnages anonymes l'atteste.

- La langue est une obsession par icitte pour sûr!
- Pourrais-tu expliquer?
- Ben, à cause de la wé que t'es supposé de parler!
- Ya! C'est assez frïggen compliqué (Daigle, 2011, p. 464).

Comme l'indiquent Boudreau et Dubois (1992, p. 7), les locuteurs de la langue régionale peuvent avoir, tour à tour, une attitude méprisante et une attitude favorable envers leur vernaculaire. De manière similaire, dans certains passages du roman, les protagonistes peuvent avoir un sentiment de honte à l'égard de leur parler, alors qu'à d'autres endroits, ils éprouvent une fierté vis-à-vis la langue vernaculaire, qui est porteuse d'identité. Dans cet ordre d'idées, les différents sentiments et perceptions qu'ont certains personnages daigliens de leur langue peuvent contribuer à l'idée que le vernaculaire n'est pas de bonne qualité par rapport à un modèle jugé supérieur.

La section 2.2.1 discute du fait que les protagonistes de *Pour sûr* entretiennent l'idée qu'ils ne s'expriment pas correctement en français. Ils considèrent que leur langue est inférieure et ils peuvent parfois croire que le chiac est une variété illégitime. La

section 2.2.2 présente les attitudes plutôt favorables envers le vernaculaire. En fait, certains protagonistes considèrent le chiac comme un marqueur d'identité.

### **2.2.1 Le chiac par rapport à la norme : une variété légitime ou illégitime?**

Dans *Pour sûr*, certains personnages et la voix narrative évaluent le chiac en rapport avec le parler des autres et ils construisent souvent des représentations négatives à son égard. Comme l'a observé Francard (1997, p. 171), les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont « une conscience [que leur parler] diffère de celui d'un autre groupe qu'ils se représentent comme étant plus légitime ». Par conséquent, les Acadiens, surtout ceux de la région de Moncton dont le parler est davantage stigmatisé, estiment que leur variété est médiocre et de piètre qualité. De la même manière, les protagonistes du roman *Pour sûr* ont un complexe par rapport au vernaculaire. Par ailleurs, la voix narrative, qui fournit une panoplie de renseignements et d'opinions au lecteur sur le chiac, maintient une attitude largement défavorable envers le vernaculaire, jugeant souvent qu'il s'agit d'une variété inférieure.

Dans la voix narrative, après un passage où Terry corrige le parler d'Étienne qui emploie *gãrbage cãn* au lieu de *poubelle*, le lecteur apprend l'attitude de Carmen qui est, sans aucun doute, le personnage le plus opposé à l'utilisation du chiac. Comme le soulignent Boudreau et Dubois (2009, p. 474), les locuteurs du Sud-Est du Nouveau-Brunswick se retrouvent « entre deux langues de prestige, soit l'anglais et le français normatif [...] ». Dans le roman, Carmen, ayant conscience que le français standard est un modèle à imiter, juge que le chiac est une langue de mauvaise qualité. Ainsi, elle semble la plupart du temps adverse à la langue vernaculaire, comme illustré dans un commentaire rendu dans la voix narrative :

La position de Carmen au sujet de la langue n'a rien de reposant, et ce, pour elle-même en premier lieu. Elle a beau vouloir que les enfants apprennent un français correct, elle ne peut s'empêcher de sourire parfois devant certaines tournures chiac. Mais ce n'est pas toujours le cas, hélas. Elle a souvent l'impression que le chiac résulte d'une certaine paresse, ou d'un manque de curiosité, de fierté, de logique, d'autant plus quand le mot français est connu de tous et facile à intégrer au parler courant. Au Babar, par exemple, elle aimerait que les employés parlent aisément un français un peu plus relevé, sans que le chiac disparaisse complètement pour autant. Elle n'a pas encore trouvé la meilleure manière d'aborder cette question avec les employés, craint d'être jugée, mise à l'écart du simple fait d'aborder ce sujet sensible (Daigle, 2011, p. 76-77).

Le lecteur pourrait penser que, chez Carmen, le sentiment de malaise éprouvé, voire le mépris, envers le chiac découle de l'idée que la langue vernaculaire est parfois considérée comme un dialecte de mauvaise qualité. Comme le soulignent Boudreau et Dubois (1992, p. 7), un locuteur du Sud-Est du Nouveau-Brunswick est « conscient, plus ou moins intuitivement, des usages linguistiques et de son incidence sur la perception qu'il se fait des autres et, inversement, de la perception que les autres se font de lui ». Éprouvant une gêne par rapport au vernaculaire, Carmen voudrait que les gens soignent leur français, mais la situation de contact de langues à Moncton et dans les alentours rend toutefois difficile le maintien du « bon » français. D'après Carmen, parler chiac, c'est mal parler, ce qui explique pourquoi elle dévalorise cette variété et corrige constamment le parler de son conjoint, Terry, et de son fils.

La voix narrative semble partager la même position à l'égard de la langue vernaculaire que Carmen et elle fait référence à des « mieux-parlants » dans la trame thématique intitulée « Le détail dans le détail » (491.35.5).

Complicité? Entre qui et qui? Les Acadiens et les Anglais?  
Les Acadiens et les mieux-parlants français? Les Acadiens

et l'Histoire? Les Acadiens et l'environnement? Complicité empreinte de paresse? D'ignorance? D'autosuffisance? De négligence? Ou, au contraire, de sagesse, réponse homéostatique aux aléas de l'histoire et de l'environnement? Complicité empreinte d'équilibre? De sérénité? (Daigle, 2011, p. 210-211).

Les « mieux-parlants » renvoient certainement à ceux qui maîtrisent mieux le français standard, à ceux dont le français se rapproche davantage de la norme, ce qui souligne le fait que le vernaculaire acadien s'écarte d'un modèle apprécié. En outre, la voix narrative semble supposer que la langue régionale aurait pu être issue d'une situation d'« ignorance » ou de « négligence ». Dans cette perspective, la « paresse » serait l'un des facteurs responsables de la mauvaise qualité du français acadien. Comme l'indique un locuteur du chiac sur le site *Acadie Urbaine* dont les propos sont cités dans Boudreau (2014, p. 190), « le chiac, c'est une langue de ghetto, une langue d'outsiders ». Les Acadiens peuvent donc penser qu'ils ne s'expriment pas bien en français comparativement à d'autres francophones (Boudreau et Dubois, 1993, p. 153). Par ailleurs, dans cet extrait, la voix narrative exprime aussi une perspective plus positive de la langue vernaculaire. Elle évoque l'idée que la langue vernaculaire aurait pu être créée en raison du contact linguistique entre les Acadiens et les Anglais par « [c]omplicité empreinte d'équilibre ».

Comme certains Acadiens jugent qu'ils parlent mal, ils peuvent développer un sentiment d'infériorité et penser que leur parler n'est pas une variété légitime par rapport à la norme. La description fournie dans la trame thématique intitulée « Chiac détail » et identifiée par la numérotation 565.33.6 soutient l'idée que la langue régionale est souvent jugée comme une langue inférieure.

Aussi grammaticalement logique qu'il puisse être, le chiac est la plupart du temps dénoncé comme modèle suprême de médiocrité, une déviation magistrale par rapport au français normatif, une forme langagière (lapsus : uniforme bandagière) supposée supérieure. Prendre/perdre son mal en patience (Daigle, 2011, p. 240).

Dans cet extrait, le chiac est décrit comme une variété de piètre qualité; en fait, la langue régionale est qualifiée de « modèle de suprême médiocrité » qui présente de nombreux écarts par rapport à la norme. Comme l'expliquent Boudreau et Dubois (2007b, p. 105), les locuteurs du chiac peuvent associer un sentiment de dépréciation au vernaculaire :

[b]ecause standard French is regarded as prestigious, those who speak vernacular varieties most often accept the symbolic dominance of “legitimate speakers” since they too aspire to acquire “an imagined standard language” in order to have access to the economic and social capital associated with standard languages [...].

En gros, les descriptions faites par la voix narrative indiquent que le chiac est une variété à ne pas imiter et « le symbole de l'aliénation linguistique » (Boudreau et Perrot, 2010, p. 51).

Dans la trame thématique « Chiac » numérotée 128.30.10, les protagonistes se questionnent à savoir si les gens ont le droit de modifier la langue. En effet, cette idée que le français standard soit immuable suggère que la norme est jugée comme la seule forme de français acceptable.

Il n'est pas toujours facile de savoir quand il est justifié de créer de nouveaux mots anciens. L'expression *quoi c'que* par exemple, contraction de *quoi c'est que* : elle se dit et s'écrit plus simplement sous la forme *quoisse que*. Cependant, cette forme ne se trouve ni dans le *Glossaire acadien* de Pascal Poirier, ni dans le *Dictionnaire du français acadien* d'Yves Cormier. Par contre, le Poirier retient *ousque* et *yousque* pour *où est-ce que* et *y où est-ce*

*que*. Il serait également justifié d'admettre *ayousque*, tout aussi courant dans la langue acadienne et vraisemblablement formé à partir de *à y où est-ce que*. Dans ce cas, pourquoi pas *quoisque* et, pour le langage du dimanche, *quesque*? Le *quoisse* continuerait à exister pour l'escamotage du *que*. Évidemment, la même règle devrait aussi s'appliquer au *qui*.

— Pas différence quoisse tu dis, c'est yinque d'autres règles. Pis quisqui va faire sûr que toutte ça fait du sens?

— On a-t-y èven le droit de frīggér avec le français comme ça? (Daigle, 2011, p. 58-59).

Dans cet extrait, d'abord, la voix narrative s'interroge sur les variantes acadiennes qui pourraient être permises en français. Ensuite, l'un des personnages se questionne (« On a-t-y èven le droit de frīggér avec le français comme ça? ») à savoir si les locuteurs ont l'autorité d'apporter des modifications à la langue, suggérant que le français standard est figé.

Dans ce passage, il est question de formes que les locuteurs emploient réellement, comme *quoisse que*, mais qui ne se retrouvent pas dans les dictionnaires tels que *Le Grand Robert* et les dictionnaires Larousse ou des ouvrages de référence comme *Le Bon Usage* qui prescrivent le bon usage du français, soit les mots et les constructions acceptables. Étant donné que ces ouvrages ne contiennent pas de mots dialectaux, ou très peu, certains locuteurs jugent que ces termes ne sont pas de « vrais » mots; leur parler n'est pas aussi valorisé que la norme. De façon générale, ils souhaitent se conformer au français standard puisque que leur variété est dépréciée. Comme le font remarquer Arrighi et Violette (2013, p. 85), « [f]aire référence à la qualité de la langue découle de l'idée qu'il y en a une seule forme de légitime, la forme standard, à l'aune de laquelle toutes les autres formes sont considérées déviantes, impures, problématiques et menaçantes ».

D'autres passages du roman ont également trait à ce même thème, soit au fait que les variantes du français acadien et d'autres dialectes sont généralement absentes d'ouvrages de référence. Dans la trame thématique intitulée « Détails plus ou moins utiles », numérotée 625.21.4, il est indiqué que *L'Officiel du jeu Scrabble®*, le dictionnaire édité par Larousse qui contient les mots autorisés du jeu, et *L'Art de conjuguer* de Bescherelle privilégient l'emploi de certains items lexicaux, ceux « reconnus comme faisant partie du français ». Ces ouvrages ne considèrent pas d'autres mots de la francophonie.

Si tous les verbes commençant par la lettre *a* de *L'Officiel du jeu Scrabble®* et *L'Art de conjuguer* de Bescherelle sont reconnus comme faisant partie du français, la consultation d'autres dictionnaires et lexiques de la langue française ferait sûrement croître ce total de 557 (Daigle, 2011, p. 273).

Néanmoins, la voix narrative précise dans un commentaire dans la trame thématique intitulée « Langue » (641.20.11) qu'il y a une certaine ouverture à admettre des formes de variétés de français parlées hors de l'Hexagone.

Tant *L'Officiel du jeu Scrabble®* que *L'Art de conjuguer* de Bescherelle entrouvrent la porte à des mots provenant de pays francophones autres que la France. Toujours en nous limitant aux verbes commençant par la lettre *a*, *L'Officiel...* fait une place aux helvétismes *agender*, *aguiller*, *apigeonner*, *appondre* et *azorer*, ainsi qu'aux québécoisismes *abrier*, *achaler*, *aplomber* et *(s')attriquer*. Aucun africanisme ni belgicisme dans cet échantillon. Le Bescherelle, lui, admet les africanismes *abomber*, *absenter* (forme non pronominale), *ambiancer*, *(s')ambifier*, *amourer* et *apatamer*, les belgicismes *(s')adir* et *aminer*, et les québécoisismes *achaler* et *aplomber*, mais aucun helvétisme (Daigle, 2011, p. 282-283).

*L'Officiel du jeu Scrabble®* accepte des mots venant de régions francophones hors la France, mais aucune mention ne semble être faite dans cet extrait du français acadien, comme le confirme le passage suivant.

Antoinette écoutait d'une oreille, aurait aimé faire le mot *zeux* mais était à court du *x*. Elle n'était plus certaine, non plus, si ce mot se trouvait dans les dictionnaires Poirier et Cormier, qui faisaient aussi autorité parce que *L'Officiel du jeu Scrabble®* ne tenait aucunement compte du vocabulaire acadien (Daigle, 2011, p. 236).

Comme le français acadien n'est jamais (ou sinon rarement) représenté dans les dictionnaires et autres ouvrages de référence majeurs, les locuteurs du vernaculaire peuvent établir l'idée qu'ils parlent une variété illégitime. Cette situation ne sert qu'à dénigrer davantage le français acadien aux yeux de ses locuteurs. Il n'est donc pas surprenant que les Acadiens de la région de Moncton « dévalorisent majoritairement leur usage [...] » (Boudreau et Dubois, 1992, p. 15).

Les Acadiens reconnaissent que leur parler diffère d'autres variétés de français, qui sont souvent évaluées comme étant supérieures et que leur accent est différent de celui d'autres francophones. Dans le passage suivant, Terry se rend à Maritime Fasteners, un magasin qui se spécialise en fixations mécaniques, pour acheter une vis pour l'épilateur électrique de Carmen. En parlant avec Ulysse, Terry remarque que son parler n'est pas le même que le sien.

— Comme ça, vous allez vraiment téléphoner? Parce qu'y en a qui disent ça, ben y appelont jamais.

Ulysse ne le prit pas mal.

— Nous, on appelle aussitôt que possible. On n'aime pas que les affaires traînent. Ça peut toujours se perdre.

En traversant le stationnement pour se rendre à sa fourgonnette, Terry se demanda d'où venait Ulysse, car il parlait bien français mais n'avait pas d'accent (Daigle, 2011, p. 651).

Terry juge qu'Ulysse parle un français de bonne qualité et surtout qu'il n'a pas d'accent. Ulysse n'est probablement pas un francophone d'Europe puisque, dans les oreilles d'un Acadien, un francophone d'Europe a un accent distinct du sien. Cet extrait révèle que Terry est conscient qu'il parle différemment d'autres francophones. Comme l'observent Boudreau et Dubois (2009, p. 481), certains Acadiens peuvent discerner des différences entre leur parler et celui des autres : « [j]e trouve que j'ai un accent là, comme le *chiac* » / « on parle *mal* le français là, *chiac*, on parle half français half anglais ». Ainsi, le lecteur déduit qu'Ulysse n'est probablement pas un francophone originaire de Moncton non plus puisqu'il ne semble pas utiliser d'emprunts à l'anglais ni d'autres traits acadiens stigmatisés; les formes qu'il emploie se rapprochent probablement de celles du français normatif puisqu'il « parlait bien français ». Dans cet ordre d'idées, la réflexion que se fait Terry démontre qu'il envisage son vernaculaire comme une variété inférieure, parce que, parler *chiac*, c'est parler avec un accent et ne pas bien parler français.

Cette idée que le *chiac* est une variété inférieure revient souvent dans le roman. Par exemple, à la librairie Didot, où il travaille, Terry éprouve un malaise face à un personnage particulier, Alphonse Lemaître, un professeur de littérature à la retraite, qu'il trouve prétentieux, particulièrement parce qu'il s'exprime avec un faux accent français (de France).

Terry sentit à quel point il était d'aplomb ce jour-là en voyant Alphonse Lemaître dit LeSage (!) ouvrir la porte de la librairie. Il va sans dire que le professeur à la retraite n'invitait pas à la familiarité, et il faisait exprès — Terry en était persuadé — de toujours demander des livres qui ne figuraient pas sur les étagères.

— Y a-t-y dequoi que je pourrais faire pour vous autre aujourd'hui?

Terry n'avait pas de difficulté à accepter les critiques occasionnelles des clients, mais il se méfiait des personnes qui n'avaient que des commentaires désobligeants en bouche. Aussi, n'en était-il plus à ses premières armes avec ce prétentieux — Alphonse Lemaître dit LeSage (!) — qui faisait bien attention de prononcer tous ses mots très correctement, comme s'il était né à Versailles et non à Shédiac (Daigle, 2011, p. 719).

Le lecteur déduit qu'Alphonse Lemaître se tient en haute estime. En tant qu'ancien professeur de littérature, Alphonse Lemaître symbolise l'enseignement, et par extension, l'emploi du français standard. Il y a des différences entre le parler de Terry et celui d'Alphonse Lemaître, ce qui soulève la question de légitimité de la langue locale, car vu que les deux personnages sont de la région de Moncton, ils pourraient communiquer entre eux en chiac. Pourtant, Alphonse Lemaître choisit de s'exprimer en utilisant un français rappelant les variétés de prestige utilisées en France, comme s'il « était né à Versailles », qui a été le siège du pouvoir politique et linguistique pendant des siècles. Comme l'indiquent Boudreau et Dubois (2009, p. 473), les Acadiens « ne peuvent faire autrement qu'être conscients de l'existence d'une langue qui jouit d'une légitimité et d'un prestige supérieurs à la leur ». Pour Alphonse Lemaître, le chiac n'est pas une variété valable puisqu'il l'a complètement délaissée; il a donc renié en quelque sorte ses origines. Selon Boudreau et Dubois (1992, p. 15), si un locuteur du chiac « pense que son usage est bon, il se sent à l'aise quand il se compare à d'autres; toutefois, s'il en a une image négative, il le dévalorise ».

Par contre, le vernaculaire n'est pas toujours déprécié dans le roman. Par exemple, dans la trame thématique intitulée « Virages » et identifiée par la numérotation 1405.73.10, la voix narrative explique qu'un grand nombre de langues du monde sont

menacées et que celles qui veulent vivre, comme le chiac, devraient en avoir la possibilité.

Vu le grand nombre de langues mortes ou mourantes, pourquoi ne pas reconnaître celles qui veulent vivre, leur donner une chance? Le chiac par exemple. Hérésie? (Daigle, 2011, p. 602).

Cet extrait semble indiquer que, malgré le fait que le chiac soit souvent dévalorisé, certains locuteurs veulent que leur langue continue à exister. La voix narrative exprime la même idée dans l'extrait suivant (trame thématique « Chiac détail », 541.33.10), en défendant la langue régionale. Elle est de l'avis que le chiac est une langue valable avec ses propres traits et qu'il faut arrêter de la comparer au français standard.

Il devient fastidieux à la longue de faire l'apologie de chaque tournure de français acadien ou de chiac par rapport au français standard. Il va de soi qu'une langue ait ses propres couleurs et idiosyncrasies (Daigle, 2011, p. 230).

Dans ce passage, la voix narrative ne considère pas le français acadien et le chiac comme des variétés inférieures. En fait, la voix narrative avance que la justification des formes trouvées dans ces parlers ne devrait pas toujours être faite. Les locuteurs devraient les accepter telles quelles, car chaque parler a ses particularités et ses propres traits qui sont valables.

D'après Boudreau et Perrot (2010, p. 68), « il existe un réel consensus autour de la reconnaissance du chiac comme langue identitaire de la région du sud-est [du Nouveau-Brunswick] ». Même si certains locuteurs jugent que le parler local est illégitime, surtout par rapport au français normatif, il y a en d'autres qui le valorisent en raison de sa force identitaire. La prochaine section traite de ce sujet.

### 2.2.2 Le chiac, marqueur d'une identité spécifique

Comme discuté dans la section 1.5, l'attitude qu'a un locuteur du chiac envers sa langue est généralement négative puisqu'il « a intériorisé le sentiment qu'il parle “plus ou moins bien” sa langue maternelle [...] » (Boudreau et Dubois, 1992, p. 9). Toutefois, pour certains locuteurs du chiac, la langue vernaculaire peut être une source de fierté, car elle est liée à l'identité. En parlant avec son père, Étienne lui fait observer qu'il emploie des mots anglais.

— Papa! T'as encore dit un mot anglais!  
De temps à autre — cela relevait d'un calcul intuitif —,  
Terry glissait un mot ou une expression anglaise dans son  
parler parce que malgré tout cette forme de transgression  
faisait également partie de son identité (Daigle, 2011,  
p. 333).

Quoique l'utilisation de mots anglais dans la langue vernaculaire soit souvent critiquée, elle est une caractéristique intrinsèque du parler acadien de la région de Moncton. Dans son étude, Boudreau (1996, p. 143) examine l'emploi d'emprunts utilisés par des locuteurs du Sud-Est, du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest de la province et ce qu'ils en disent. L'un des locuteurs du Sud-Est explique : « Nous autres là on est des chiacs pis on parle chiac... c'est des mots anglais qu'on vire à l'envers... un mot chiac c'est un mot qu'on se fait ». Alors que certains locuteurs trouvent que la présence de l'anglais abaisse la qualité du français, d'autres considèrent que le recours à l'anglais est un aspect qui fait simplement partie du vernaculaire et les distingue d'autres francophones. De cette façon, ce trait caractérise la communauté de francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et est porteur d'une identité.

Les français minoritaires, comme le wallon et le chiac, peuvent être perçus de façon positive chez les locuteurs (Francard, 1994, p. 157). Terry et Ludmilla, une Belge

avec qui il travaille, parlent des similitudes entre le français acadien et le français belge, en faisant référence à la chanson de l'artiste Jacques Brel, *Le Moribond*. Terry remarque que les Belges utilisent certaines structures qu'emploient aussi les Acadiens.

Dans la foulée de la musique que Ludmilla avait fait connaître à Terry, il y avait aussi eu Brel.

— La chanson yoùsqu'y dit *Je veux qu'on rie, je veux qu'on chante, je veux qu'on s'amuse comme des fous, je veux qu'on rie, je veux qu'on danse, quand c'est qu'on m'mettra dans le trou...* Ça, c'est r̄ight acadien.

— Oui, c'est vrai. On est tout le temps pr̄ets à p̄artyér.

Et Terry de préciser :

— Ça aussi, ben je voulais vraiment dire le *quand c'est qu'on m'mettra dans le trou*. Comme, les Acadiens disent *Quand c'est que tu t'en vas? Quand c'est que tu vas me rendre l'argent que tu me dois? Quand c'est que vous vous mariez?* N'importe qui par icitte dirait ça.

Ludmilla ajouta :

— Mais elle existe en Belgique aussi, cette forme interrogative.

Interrogative? Terry n'avait pas pensé à cet aspect de l'usage. Il chercha un exemple acadien d'une forme affirmative du *quand c'est que*, n'en trouva pas. Agacement momentané, puis :

— Ben, c'est pas yinque dans les questions. Quelqu'un pourrait dire dequoi comme *Le r̄eferee cawle une p̄nalty quand c'est que les pl̄ayers levont leu' st̄ick trop haut*.

Ludmilla finit par comprendre. Terry ajouta :

— Carmen m'aurait tué si j'avais dit ça de même devant Étienne pis Marianne, b̄y th̄e w̄ây.

— ...

— C'est yinque pour dire commensque le chiac est d̄ēp dans moi (Daigle, 2011, p. 113-114).

Dans cet extrait, le lecteur constate que Terry ne démontre aucune attitude méprisante ni envers le chiac ni envers le français belge. En fait, Terry discute avec intérêt d'une structure que partagent les deux variétés, c'est-à-dire la forme *quand c'est que*. Il ne révèle pas de honte à l'égard des deux français minoritaires : les deux dialectes sont acceptés tels quels, sans condescendance ni sentiment de dépréciation. Ce sentiment

de tolérance peut être aussi vu en Acadie où « depuis les années soixante-dix s'était installé un climat de plus grande tolérance à l'égard de vernaculaires [...] » (Boudreau et Perrot, 2010, p. 69). Par ailleurs, Terry explique à quel point le chiac fait partie de son être en disant : « le chiac est d'œp dans moi ». Ainsi, le vernaculaire appris pendant l'enfance fait partie intégrante d'un individu.

Dans *Pour sûr*, il y a d'autres passages qui montrent que des personnages ressentent de l'amour et de la fierté à l'égard de leur langue. Par exemple, les prénoms donnés aux enfants peuvent symboliser l'appartenance à un héritage, à une culture et à une communauté francophones. Dans l'extrait suivant, Étienne interroge sa mère pour connaître l'équivalent anglais de son prénom et il lui explique que Chico a un camarade de classe qu'on appelle parfois *Tony* au lieu d'*Antoine*, ce qui mène Carmen à fournir la raison pour laquelle il a un prénom français.

— Maman, commensque je m'appelle en anglais, moi?

La question prit Carmen par surprise.

— Chico dit qu'à l'école, y a un garçon qui s'appelle Antoine dans la classe. Ben dans la cour y s'appelle Tony.

— Toi, t'as pas vraiment de nom anglais. Étienne, c'est un nom français.

— Je sais.

— ...

— Ben, juste si quelqu'un voudrait m'appeler en anglais?

— Vraiment, je connais pas de nom anglais pour dire Étienne. Ça doit être comme ça que ça se dit en français pis en anglais.

Carmen essaya de prononcer le nom Étienne à l'anglaise, la différence peinait à se faire entendre.

— Tu vois, c'est aisé de dire ton nom en anglais. Ça se prononce presque de la même manière.

Étienne restait sceptique, même si Carmen n'alla pas jusqu'à lui faire croire que son nom coulerait toujours de source dans la bouche des Anglais.

— Ben Papa, lui, s'appelle Terry...

Carmen entendit venir la suite.

— Pis toi, beaucoup de monde t'appelle Carm...

— Oui, c'est vrai. Ben c'est pas nous autres qui avons demandé de se faire appeler de même. Le monde a juste commencé à le faire longtemps passé pis ç'a resté comme ça. Pis asteure on dirait qu'y est trop tard pour changer. Toi, t'as un nom plusse français parce que c'est ça qu'on est, plusse français (Daigle, 2011, p. 502-503).

Le lecteur apprend qu'Étienne a un prénom français puisqu'il fait partie d'une famille acadienne, donc d'une famille francophone. La décision de Carmen et Terry de donner des prénoms français à leurs enfants est rattachée à leur identité francophone. Dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, la langue est « un facteur puissant d'identification sociale » (Boudreau, 1991, p. 33). Bien que la situation des Acadiens de la région de Moncton se soit beaucoup améliorée depuis les années 1960, elle est toujours fragile, car inégalitaire; la menace d'assimilation est toujours ressentie. De cette manière, le choix de prénoms français est important parce qu'ils symbolisent les racines d'une famille qui refuse de renier son patrimoine, sa culture et sa langue. Ainsi, le fait de s'affirmer comme francophone, par exemple en ayant un prénom français, révèle que, même si les Acadiens vivent en milieu francophone minoritaire, ils veulent vivre en français.

Dans ce chapitre, l'analyse des passages du roman a révélé que les personnages daigliens manifestent un rapport ambivalent à l'égard de leur langue. D'une part, ils peuvent ressentir des sentiments de mépris envers le chiac parce qu'ils le considèrent comme une variété inférieure par rapport à la norme, donc le jugent comme une variété illégitime et médiocre. D'autre part, certains locuteurs peuvent considérer le vernaculaire comme un emblème d'identité, rattaché à l'héritage et ralliant une collectivité. Selon Francard (1994, p. 155), le français au Sud-Est du Nouveau-Brunswick, « à la fois objet de dénigrement et d'attachement, est donc bien le français vernaculaire, opposé à

l'anglais, d'une part, au français normé, d'autre part ». Les attitudes à l'égard de la langue vernaculaire sont donc diverses et peuvent varier selon la situation dans laquelle un locuteur se retrouve.

Dans le chapitre 3, les différentes attitudes qu'ont les personnages de *Pour sûr* envers les anglicismes et les archaïsmes sont examinées. L'analyse montre qu'ils entretiennent généralement un sentiment négatif à l'égard du mélange des langues et l'emploi de mots anglais, mais perçoivent plus positivement l'utilisation d'archaïsmes.

### CHAPITRE 3 : Le contraste entre les sentiments envers l'anglais et ceux à l'égard de la langue du patrimoine dans *Pour sûr*

[S]i les [locuteurs] du Sud-Est emploient plus de « ponctuants » anglais et d'archaïsmes que ceux d'autres régions du Nouveau-Brunswick, les jeunes de toutes les régions confondues rejettent, dans leur discours, l'intrusion des mots anglais dans leur langue, peu importe la pratique qu'ils en font.

Boudreau, 1996, p. 149

Ce chapitre comporte deux sections. La section 3.1 aborde les attitudes généralement défavorables qu'ont les personnages de *Pour sûr* envers le mélange des langues et l'utilisation d'emprunts dans la langue vernaculaire. La section 3.2 est consacrée aux sentiments que démontrent les protagonistes daigiens quant à l'emploi d'archaïsmes. Les attitudes par rapport aux vieux mots sont généralement positives puisqu'ils symbolisent un attachement à la langue des ancêtres.

#### **3.1 Le sentiment de mépris par rapport au mélange des langues et à l'emploi des anglicismes**

Dans *Pour sûr*, les protagonistes et la voix narrative manifestent le plus souvent un sentiment de dépréciation à l'égard du caractère hybride du vernaculaire, qui est considéré comme étant responsable de la pauvre qualité du français. En effet, il y a l'idée que l'utilisation de mots anglais dans la langue régionale déforme le français parlé dans la région de Moncton. Comme l'expliquent Boudreau et Dubois (1993, p. 155), « [l']infiltration de l'anglais dans la langue constitue le signe indélébile d'une langue

bâtardisée non seulement pour les locuteurs qui en font usage, mais aussi pour ceux qui parlent autrement ».

Dans un commentaire portant, entre autres, sur la prononciation de mots anglais par les locuteurs de Moncton et les Français de France, la voix narrative semble indiquer que c'est la prononciation de mots anglais à l'anglaise qui a corrompu le français acadien.

Puisque le français acadien regorge de mots anciens et de tournures désuètes, c'est sans doute la forte et souvent insidieuse présence de l'anglais qui donne au chiac son caractère propre, et la prononciation tout à fait anglaise de ces mots pèse lourdement dans la balance. Un Français peut bien dire « parquigne », l'Acadien, lui, aura l'impression de faire du théâtre s'il doit en dire autant. Il prononcera donc tout naturellement « parking », comme il l'entend de la bouche des milliers d'anglophones qui l'entourent. On a affaire ici à une rupture d'ordre musical, rythmique, esthétique. Souvent le mélange des deux langues passe presque inaperçu, mais souvent il blesse tant l'oreille que l'entendement (Daigle, 2011, p. 44).

Les formulations telles que « la prononciation tout à fait anglaise de ces mots pèse lourdement dans la balance » et « [le mélange] blesse tant l'oreille que l'entendement », entre autres, indiquent que le mélange des langues est mal vu et que l'intégration phonologique des mots anglais en français, comme le font les Français, est préférable à la prononciation des emprunts comme en anglais. Comme l'explique un locuteur cité dans Boudreau et Perrot (1994, p. 276), « on parle mal le français là chiac on parle comme half anglais half français (rires) ».

Un autre commentaire sur la prononciation de mots anglais est fait dans la trame thématique « Le détail dans le détail » (462.35.10) : la voix narrative se demande pourquoi parfois un locuteur prononce un mot anglais à la française et parfois il le prononce tout comme en anglais.

Pourquoi cette prononciation tantôt française, tantôt anglaise de mots semblables dans la même tirade? Par habitude de l'anglais? Par gêne du français? Par goût de variété? Par nonchalance? Par intuition langagière? Par complicité? (Daigle, 2011, p. 198).

Dans ces quelques commentaires de la voix narrative, l'hybridité semble être critiquée. C'est l'un des éléments qui conduisent à la stigmatisation du parler et l'une des raisons pour lesquelles la langue régionale est dénigrée aux yeux de ses locuteurs. Comme le soutient Meyer (2013, p. 102), de nombreux locuteurs « considèrent qu'un bon français est un français exempt d'anglicismes et de mélange français-anglais [...] ». Ainsi, certains peuvent envisager le mélange de façon méprisante puisqu'ils utilisent beaucoup de mots anglais dans leur parler, comme le révèle un locuteur dans l'étude de Boudreau (1996, p. 143) : « Nous autres on dit un mot français pis trois mots anglais ».

Dans *Pour sûr*, certains personnages jugent que l'emploi d'anglicismes représente une menace à la bonne maîtrise du français. Par exemple, dans un passage qui met en scène Carmen et Terry, Carmen note que le français d'Étienne est imprégné de mots anglais, ce qui la frustre.

Carmen ne réussissait pas à s'endormir, pensait au lendemain :

— Je suis pas sûre que c'était une bonne idée d'envoyer les enfants faire ce film-là. T'aurais dû entendre Étienne après le souper. C'était des cândés par-icitte, des pûddles d'eau par-là, qu'y avont mis du cément dedans, qu'était awesome, pis là y a annoncé qui voulait un skâteboard pour sa fête.

Terry commençait lui aussi à s'inquiéter du langage de son fils.

— Je sais...

— C'en est décourageant...

— Dis-toi qu'y reste yinque deux jours...

— Hun! Ça commence juste! C'est supposé qu'une fois qu'y mettent les pieds à l'école, c'est fini! (Daigle, 2011, p. 166-167).

Le parler d'Étienne est de mauvaise qualité, selon Carmen et Terry, à cause de l'incorporation d'anglicismes dans celui-ci. Boudreau et Dubois (2001, p. 47) relèvent dans *L'Évangéline*, un journal en Acadie qui a été publié de 1887 jusqu'en 1982, des descriptions comme celles de la citation suivante sur l'intégration d'anglicismes dans le vernaculaire : « est une influence nuisible, qui fait du français acadien un “parler abâtardi”, “un français bâtard”, du “franglais” ». En outre, les deux parents sont inquiets du parler de leur fils puisque la situation semble s'empirer une fois que les enfants commencent l'école où ils entendent le chiac. Il est possible que Carmen ait peur qu'à long terme, si les Acadiens négligent la qualité de leur parler, ils risquent de s'assimiler à la communauté anglophone dominante. L'utilisation fréquente d'emprunts pourrait être condamnée puisqu'elle renvoie au risque de perdre sa langue.

Comme l'anglais est omniprésent, intégrer des mots anglais dans son parler peut devenir une pratique courante. Dans un passage, lors d'un repas en famille, Étienne demande à son père s'ils pourraient éventuellement aller au cirque; il laisse glisser des anglicismes dans son parler, ce qui révèle qu'il est facile de reproduire ce que fait son entourage.

— On pourra-t-y aller à la cīrcus en queque temps, Dād?

Terry et Carmen se regardèrent. Circus? Dad??

— Là yousqu'y avont des bŭmper cārs qui crāshont toutes ensemble pis des swīngs qui viront sŭper vite?

Terry reconnaissait à peine son fils dans ce travestissement de langage et de bravade, mais il se contint, fit l'innocent :

— Pourquoiisse tu m'appelles Dād tout d'un coup?

Étienne haussa les épaules.

— Beaucoup de monde disont ça... (Daigle, 2011, p. 162).

Dans cet extrait, Étienne utilise tout d'un coup certains emprunts particuliers comme *Dād* au lieu de mots français, ce qui s'explique par le fait qu'il entend des mots anglais de la bouche d'autres enfants. Les emprunts à l'anglais appauvrissent la langue, comme l'expression « travestissement de langage » l'indique.

Le passage suivant communique la même idée, soit que l'emploi d'anglicismes ternit le français. Des protagonistes anonymes discutent du problème créé par l'acceptation de mots anglais dans la langue. Ils arrivent à la conclusion que l'acceptation d'emprunts mène à encore plus d'emprunts dans le vernaculaire.

— Moi, j'ai peur que si on admet *rigne* pour *rīng*, signifiant *sonner à la porte* ou *sonner la cloche*, ça sera pas long qu'on entendra le monde dire de quoi comme *j'ai rigné la dōorbell*. Je désapprouve totalement qu'on ouvre la porte à *dōorbell*.

— Peut-être qu'il suffirait de créer *drigne* pour *drīng la sonnerie*, et de réserver *rigne* pour la boxe. Qu'en pensez-vous? (Daigle, 2011, p. 661).

Dans cet extrait, les personnages démontrent une réticence envers les emprunts. Ils traitent des formes possibles de mots anglais, comme *rigne* pour désigner l'action de sonner à la porte, et des conséquences néfastes d'utiliser ces anglicismes. En fait, l'utilisation de mots anglais entraîne l'emploi d'autres emprunts. L'intégration d'emprunts dans la langue régionale est donc considérée comme une menace à la survie du français.

L'extrait suivant renforce encore davantage l'idée que les emprunts sont à éviter. Au restaurant Roux du terrain de golf de Fox Creek, Carmen et la voix narrative discutent de l'utilisation d'anglicismes dans la langue vernaculaire. Carmen utilise un emprunt à l'anglais dans son parler, mais elle reconnaît qu'elle devrait faire attention autour de Terry pour montrer le bon exemple.

La serveuse apporta la carte, demanda si nous voulions un apéritif.

— Voulais-tu manger, toi?

— Je veux juste des frites. C'est supposé qu'y sont bonnes icitte. Y les font avec des yâms.

— Awh oui?

— Oui, pis faudrait pas que Terry m'entendrait. Je me laisse aller à dire des mots anglais quante y est pas alentour.

— Ben, tu dis des mots anglais avec lui aussi des fois.

— Je sais, pis chaque fois j'ai peur que ça l'encourage à faire pareil.

— Y est-y si fragile que ça? Linguistiquement, je veux dire...

— Je comprends pas tout le temps commensque ça se passe dans sa tête. Ou dans sa bouche. Pendant des jours le français va bien, pis là tout d'un coup, c'est comme si que l'anglais était couché partout dans le chemin en avant de lui pour le faire trébucher (Daigle, 2011, p. 432-433).

Carmen se sert elle aussi parfois de mots anglais, même si elle n'aime pas que les gens en emploient. Elle explique qu'elle doit éviter les emprunts lorsque Terry est présent puisqu'elle ne veut pas lui donner l'idée que les anglicismes sont appropriés. Comme l'affirme Boudreau (1996, p. 144), certains Acadiens veulent « éliminer de la langue française les mots anglais [qu'ils] jugent responsables de la mauvaise qualité de leur parler ». Dans l'extrait, Carmen explique que l'utilisation d'emprunts par Terry constitue un obstacle, qui « le fai[t] trébucher » et l'empêche de parler un « bon » français. L'attitude de Carmen est donc que les emprunts sont une entrave à la bonne maîtrise de la langue maternelle.

D'ailleurs, certains parents du roman veulent transmettre un « bon » français à leurs enfants. C'est le cas de Terry et de Carmen qui souhaitent que leurs enfants soignent leur français et ils n'hésitent pas à corriger le parler d'Étienne qui, selon eux, utilise trop de mots anglais. Lors d'une sortie pour aller chercher une nouvelle voiture, Terry, Carmen, Étienne et Marianne, la jeune sœur d'Étienne, montent à bord d'une

fourgonnette et partent pour un essai de route. En conduisant la voiture, Terry devient distrait et ne fait pas attention à la circulation; son fils Étienne utilise une tournure chiac pour le mettre en garde.

Carmen vit alors que Terry effectuait un doublage et qu'il guettait sa chance de retourner dans la voie de droite pour laisser filer un bolide qui lui collait au derrière.

— Oups.

[...]

— Papa! Tu drîves ben vite! On va finir dans la dîtch!

— Étienne, parle mieux que ça! (Daigle, 2011, p. 180).

Le fait que Terry corrige Étienne devant Carmen n'est pas surprenant puisqu'elle condamne les emprunts. Terry et Carmen veulent que leur fils utilise un français correct pour exprimer ses pensées; ils veulent qu'il « parle mieux ». Ils croient que le chiac n'est pas une variété à imiter. Le fait que les parents expriment leur mécontentement face à l'utilisation d'anglicismes indique qu'il y a un rapport entre l'emploi de mots anglais et la mauvaise qualité de la langue. Boudreau et Dubois (1993, p. 155) soulignent que l'idée de « [b]ien parler, dans le Sud-Est [du Nouveau-Brunswick], équivaut [...] à ne pas utiliser de mots anglais dans le discours ».

En outre, Zed aussi essaie de soigner son français devant son fils Chico. Dans le passage suivant, Zed fait un effort pour utiliser davantage de mots et d'expressions françaises au lieu de tournures en chiac.

— Allez moitié-moitié. Un jour vous jouez un jeu inventé, pis la fois d'après vous jouez à dequoi que vous connaissez.

— Oui ben, quoisce qu'arrive quante qu'on oublie?

— Quante vous oubliez quoi?

— Quante qu'on se rappelle pus quelle gâme qu'on a jouée la fois d'avant.

Zed trouvait plutôt comiques ces problèmes d'enfants, mais cela ne l'empêchait pas de chercher des solutions :

— Ben, dans ce temps-là, faites pile ou face.

Zed aussi essayait de glisser des mots plus français dans son vocabulaire maintenant qu'il y avait Chico (Daigle, 2011, p. 631).

Zed tente d'éviter les anglicismes depuis qu'il a adopté un enfant. Ainsi, au lieu de dire *heads or tails*, une expression anglaise utilisée en chiac, Zed emploie *pile ou face*. En plus, le lecteur comprend que le choix conscient de Zed de mieux sélectionner ses mots lorsque Chico, son fils, est présent, révèle un sentiment d'infériorité linguistique. Les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick pensent qu'ils parlent mal à cause des emprunts à l'anglais qu'ils utilisent et ils sont conscients du fait que d'autres locuteurs ont la même opinion qu'eux et les condamnent sévèrement. Ainsi, comme l'observent Boudreau et Dubois (1993, p. 152), l'image de la langue peut influencer « [l]es sentiments d'infériorité linguistique [qui] s'accompagnent de jugements durs quant à la compétence linguistique ».

Dans *Pour sûr*, d'autres passages démontrent que les personnages daigliens et la voix narrative critiquent le mélange de français et d'anglais qui entraîne une mauvaise maîtrise du français. Par exemple, dans la trame thématique intitulée « Chiac » (43.30.1), la voix narrative énumère certaines spécificités du chiac; elle caractérise le parler comme un code hybride comprend des archaïsmes, des mots du français contemporain, des emprunts à l'anglais et des tournures syntaxiques des deux langues, traits qui contribuent à l'idée d'une mauvaise maîtrise du français.

Salmigondis de français du XVII<sup>e</sup> siècle et de français moderne, de mots anglais prononcés à l'anglaise, de mots anglais francisés et d'un mélange syntaxique empruntant aux deux langues, le chiac est surtout l'apanage des Acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick. En dépit de sa résonance autochtone (Shédiac, Kouchibouguac, Tabusintac) rien n'est certain quant à l'origine du mot

*chiac*. Et parler le chiac appelle encore aujourd'hui un certain déshonneur (Daigle, 2011, p. 24-25).

La voix narrative semble indiquer que la langue régionale, en raison des écarts par rapport à la norme, est associée à la honte; elle est donc une variété inférieure. Les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick se retrouvent donc coincés dans une situation difficile à cause de l'anglais qui empêche d'apprendre correctement la langue maternelle. À cet effet, Alcide Gaudet, un personnage que Terry, Carmen, Étienne et Marianne rencontrent lors de leurs vacances dans le Nord de la province du Nouveau-Brunswick, utilise la métaphore d'une cage à homard pour discuter des effets néfastes du mélange des langues.

— À Moncton, des fois, c'est mêlant pour zeux, le français pis l'anglais.

— Y en a qui mélangeont sitant le français pis l'anglais qu'y savent pas même qu'y parlent deux langues différentes. Y croyont que les mots anglais sont du français.

— On voulait qu'y voueillent qu'y a des places oùsque tout le monde parle yinque français. Moi-même, j'ai grandi à Dieppe. Aussitôt ben dire que j'ai grandi bilingue. Ça fait que je mêle les mots français pis anglais des fois.

Alcide Gaudet y alla de sa propre compréhension des choses :

— J'imagine que c'est comme les houxmords. Y voulont l'abouette, y allont jusqu'à r'tchuler pour l'avouère, pis à la fin y se r'trouvent dans une trappe (Daigle, 2011, p. 347-348).

Puisque le chiac incorpore des mots anglais, il est évalué comme étant de mauvaise qualité, comme le note un locuteur dans Boudreau et Dubois, (2009, p. 481), « [n]on, c'est tout le temps des *mots de travers*, c'est jamais des mots de *bon français* ». En plus, le fait que certains locuteurs ne se rendent même pas compte qu'ils utilisent des mots anglais à la place de termes en français standard indique qu'il y a une maîtrise incomplète du français : « Y en a qui mélangeont sitant le français pis l'anglais qu'y

savont pas même qu’y parlont deux langues différentes. Y croyont que les mots anglais sont du français ». De cette manière, l’analogie de homards dans une cage représente la situation des locuteurs du français acadien de la région de Moncton, qui grandissent dans un milieu où deux langues se côtoient, ce qui les empêche de maîtriser la langue maternelle. Un locuteur dans Boudreau et Perrot (1994, p. 276) déclare : « [o]n devrait pas mêler nos deux langues (...) on devrait tout simplement si qu’on veut parler l’anglais qu’on le parle si qu’on veut parler le français qu’on le parle mais pas les mêler ».

D’autres protagonistes daigliens expriment un sentiment de gêne à cause d’une mauvaise maîtrise du français. Par exemple, Zed n’est pas tout à fait à l’aise avec son français. Lorsque Zed commence à être attiré par Élizabeth, une femme d’origine française travaillant en tant que médecin à Moncton, il devient conscient de la manière dont il s’exprime.

Zed et Élizabeth roulèrent devant la modeste petite maison des parents de Zed.

— A paraît plus petite qu’alle est. En dedans, c’est pas si petit que ça. C’est bien divisé.

À côté de la maison, il y avait un terrain libre avec de grands arbres.

— C’est à cause de cte lot-là qu’y aviont décidé de l’acheter, parce que ça nous faisait une place pour jouer. Tous les enfants d’alentour venaient jouer icitte. On ’n a-t-y cassé, des vitres, en jouant au basketball! Ben ma mère m’indait pas. Alle aimait de nous voir jouer.

Élizabeth regardait tout cela comme s’il s’agissait d’un film.

— Ça te dérange-t-y quante je dis des mots anglais? (Daigle, 2011, p. 336).

Dans le passage, Élizabeth pourrait représenter l’idée d’un français correct et Zed veut faire attention à sa façon de parler pour lui plaire. Il utilise quelques tournures en chiac; il en est conscient et a peut-être l’impression de parler une variété illégitime par

rapport à celle d'Élizabeth parce que sa variété à lui est imprégnée de mots anglais. Le fait que Zed demande à Élizabeth si les anglicismes dans son parler la dérangent, c'est comme s'il sollicitait sa permission de s'exprimer à sa manière. Il estime donc que son français n'est pas de bonne qualité en comparaison avec celui d'Élizabeth. Effectivement, ce sentiment de malaise chez Zed révèle que certains personnages ont une piètre opinion de l'utilisation d'anglicismes dans leur parler.

Il arrive par contre que certains locuteurs du vernaculaire considèrent le mélange des langues de façon favorable. Dans deux trames thématiques intitulées « Proverbes », identifiées par la numérotation 270.100.6 et 272.100.5, les amis Pomme, Zed et Terry discutent de certaines expressions idiomatiques, ce qui les amène à s'interroger sur les formes appropriées de certaines locutions. Des trois personnages, Pomme semble être celui qui est le plus à l'aise avec l'usage du *chiac*; il opte même pour une tournure qui est un calque de l'anglais plutôt que l'expression équivalente en français standard, mais il ne réalise pas qu'il s'agit d'une traduction littérale de l'anglais, ce qui indique qu'il connaît mal le français normatif.

— Pis là t'as *Beauty is in the eye of the beholder*. Ça, je sais pas si ça veut dire que c'est ça que tu trouves beau qui est beau, ou que c'est la personne qui voit de quoi de beau qui est belle.

— ...

— ...

— Dis ouère *bäck* ça?

[...]

Zed demanda :

— Whât *ãbout La paille dans l'œil du chaman?*

— Veux-tu dire *La paille sus le dos du chameau*, comme dans *The straw that broke the camel's back?*

Mais c'est Pomme qui répondit :

— Moi, je l'aime, sti-là. Comme, je peux vraiment le ouère.

— C'est de là que ça vient de dire *Okay, that's the last*

*straw...*

— Nĕat!

— En français on est supposé de dire *La goutte qui fait déborder le vase*.

— Frĭg õff! Nõ wāy!

Ce refus de Pomme fit rire Terry.

— Tu veux dire qu’y a pas de paille sus le dos du chameau en français?

Pomme avait vraiment l’air offusqué. Terry s’essaya :

— Ben l’eau dans le vase, c’est la même idée...

Mais Pomme n’en démordait pas :

— Dis quoisse tu veux, c’est ben plus beau *La paille sus le dos du chameau* (Daigle, 2011, p. 117-118).

Le lecteur comprend que Pomme est surpris de l’équivalent français, *La goutte qui fait déborder la vase*, ce qui démontre que ses compétences en français normatif ne sont pas très développées. Effectivement, le lecteur déduit qu’il n’a jamais entendu cette expression. Pourtant, son ignorance de la tournure française ne semble pas le déranger. Pomme préfère la traduction littérale de l’anglais, *La paille sus le dos du chameau*. Comme l’affirment Boudreau et Perrot (2010, p. 79), les locuteurs du vernaculaire peuvent revendiquer leur variété en refusant de « s’assujettir au modèle homogénéisant du français imaginé et construit comme uniforme pendant trois siècles ». Par contre, la revendication du vernaculaire chez Pomme ou d’autres personnages pourrait aussi représenter une insouciance quant à la menace d’assimilation.

Pour certains, parler ce vernaculaire représente une compétence unique puisqu’il n’est pas facile à acquérir. Par exemple, dans la trame thématique intitulée « Le détail dans le détail » (numérotée 488.35.4), quelques protagonistes anonymes qui sont des locuteurs du chiac parlent du fait que de nombreuses personnes se moquent d’eux à cause de leur parler, mais en fait, elles n’ont pas les compétences nécessaires pour reproduire ce vernaculaire. Les personnages expliquent que, pour parler chiac, il ne suffit pas d’intégrer

des mots anglais dans une phrase de façon aléatoire. Il faut, entre autres, avoir une bonne connaissance des deux langues, c'est-à-dire de l'anglais et du français.

— Moi, c'est ceuses-là qui asseyont de parler chiac pour se moquer de nous autres. Y croyont que c'est aisé de parler comme ça bût quante qu'y asseyont, y oueillont que c'est pas si aisé que ça.

— Plusse, y ùsont tout le temps le même exemple : crõssér la strêet.

— Ça pis *bäck*... Je vas retourner *bäck* au magasin.

— Tu! Drouette là ça prõve que parler chiac, c'est plus dur que ça paraît. Un vrai chiac mettra pas *bäck* pis *re-* dans la même phrase. Y dira qu'y va *bäck* y aller, përiod. Le *bäck* remplace le *re-*, rîght? Y dirait pas même qu'y va y aller *bäck*. Parce que *bäck* — comme le *re-*, ãs ã mätter õf fãct — va en avant du verbe. Ça fait yinque du cõmmon sêns. Je vas *bäck* aller au magasin. Ou au stõre, c'est selon.

— C'est dequoi qu'y faut que tu grandisses avec, pas dequoi que tu peux apprendre dans les livres ou pïckér ùp juste de même.

— Faut que tu connaisses ton anglais pour pouère le bëndér au français.

— Exactly! (Daigle, 2011, p. 209-210).

Dans cette perspective, les protagonistes ne considèrent pas le chiac comme une variété médiocre, mais comme une variété valable puisque sa structure et ses règles sont complexes. Boudreau et Perrot (1994, p. 274) affirment que le chiac est « comme un troisième code autonome par rapport aux deux codes en contact dont il est issu, régi par ses propres règles, et non comme le résultat hétéroclite d'une sorte de "mélange arbitraire" ». Dans l'extrait ci-dessus, les personnages critiquent ceux qui tentent d'imiter le chiac, mais qui n'y parviennent pas parce qu'ils n'en maîtrisent pas les règles. En somme, le chiac n'est pas facile à reproduire. Pour ces protagonistes, le fait de parler chiac véhicule un sentiment de fierté et est lié à l'identité linguistique des locuteurs. Dans cet ordre d'idées, la caractéristique du mélange des langues, un aspect souvent stigmatisé du chiac, est aussi un élément identitaire.

Dans la trame thématique intitulée « Langues », identifiée par la numérotation 1161.112.9, la voix narrative démontre aussi avoir une attitude positive envers le caractère hybride du parler.

Mais où commence, où finit une langue? Quand une langue devient-elle une autre langue? Toute parole n'est-elle pas qu'une interprétation de la réalité, donc une sorte de traduction, de tentative fugace de langage, une lalangue? Et puis, que le français soit ancien ou actuel ou standard ou hybride, la langue, comme la vie, n'est-elle pas qu'un long processus d'hybridation ininterrompu? (Daigle, 2011, p. 504).

Dans ce passage, le mélange est décrit comme un aspect naturel de l'évolution de la langue française; en fait, le français est continuellement en changement à cause de cette hybridation.

Par ailleurs, Étienne, le fils de Terry et de Carmen, révèle aussi un sentiment positif par rapport au mélange des langues; par exemple, il s'amuse des mots qu'il apprend lors d'un tournage de film auquel il participe avec d'autres enfants dont certains sont anglophones.

Il ne restait plus que deux autres journées de tournage. Étienne entrevoyait la fin avec soulagement, mais aussi avec un peu de regret : cette histoire de langues mélangées commençait vraiment à l'amuser. Enfin un jeu qui avait de la consistance! (Daigle, 2011, p. 185).

Étienne voit le mélange des langues comme une sorte de jeu; il ne partage donc pas les mêmes sentiments méprisants à l'égard du chiac que d'autres personnages dans le roman, par exemple ses parents. En fait, pour lui, le mélange est une activité ludique qui lui procure du plaisir. Comme le soutiennent Boudreau et Perrot (2010, p. 66), le chiac est un « produit de l'imagination, de l'humour, de l'intelligence et de la créativité des locuteurs [...] ».

Dans un autre passage, la voix narrative précise :

En dépit de sa bonne volonté, Étienne commençait à être à court d'idées pour meubler sa semaine de travail. Sa collection de mots nouveaux ne remportait pas beaucoup de succès à la maison. C'était pourtant un jeu intéressant (Daigle, 2011, p. 170).

Même si le mélange des langues est condamnable aux yeux de Terry et de Carmen, qui insistent pour qu'Étienne parle un français plus proche du français standard, le fait qu'il puisse insérer des mots anglais dans son parler représente pour lui un jeu auquel aucune attitude négative n'est rattachée.

Dans cette section, un examen d'extraits tirés du roman a montré que les personnages daigliens ont généralement une attitude méprisante envers la langue anglaise. Ils jugent le mélange des langues et les emprunts comme des traits qui abaissent la qualité du français acadien. L'anglais est donc considéré comme l'une des principales causes de la piètre qualité du français des locuteurs. Comme démontré, certains personnages du roman rejettent l'utilisation de mots anglais et soignent leur français dans le but de transmettre un français « correct » aux enfants. De plus, pour certains, les anglicismes représentent une entrave à l'acquisition du français et empêchent parfois des personnages de bien parler français.

L'analyse de la section suivante montre que l'utilisation d'archaïsmes en chiac n'est pas condamnée, comme l'est l'emploi d'anglicismes. Dans l'ensemble, les vieux mots, ceux qui appartiennent au patrimoine, sont jugés de façon plus favorable que les emprunts, ce qui correspond aux résultats des études sociolinguistiques menées chez les francophones des Maritimes.

### 3.2 La valorisation des archaïsmes en français acadien

Les emprunts et les archaïsmes sont les traits les plus distinctifs du vernaculaire et les Acadiens « leur attribuent des valeurs tantôt positives, tantôt négatives mais dans l'ensemble, les archaïsmes ont meilleure presse que le mélange (chiac) » (Boudreau, 2009, p. 443). De cette manière, les archaïsmes ne font pas l'objet d'une évaluation aussi négative que les anglicismes parce qu'ils sont rattachés au patrimoine.

Dans certains passages du roman, comme le suivant, quelques-uns des personnages révèlent une appréciation envers les mots anciens. Lors d'une partie de pêche, Zed et son fils adoptif, Chico, discutent d'équipement de pêche et du mot approprié pour désigner « cuve ».

— Avais-tu une canne à pêche?

— Non, juste une sorte de cage pour attraper les petits poissons qu'on voit. Je pouvais 'n attraper beaucoup dans une journée. Je les amenais chez nous dans un siau pis après je les mettais dans une grande cuve d'eau. On appelait ça une bâille dans ce temps-là.

— Mémère a une bâille...

— Tu vois? C'est un bon mot. C'est juste qu'à l'école on a appris à dire *cuve*, pis ça nous a fait oublier *bâille* (Daigle, 2011, p. 609-610).

Dans ce passage, quand Chico démontre qu'il connaît la chose à laquelle réfère Zed en utilisant l'archaïsme *bâille*, dont l'équivalent en français standard contemporain est *cuve*, son père lui explique qu'il s'agit d'un mot correct et que c'est l'école qui privilégie un des deux termes, ce qui contribue à faire disparaître l'archaïsme. Ainsi, Zed trouve que les archaïsmes sont valables.

De même, dans une conversation entre Terry et Zed dans la trame thématique « Terry et Zed » (1044.63.1), Terry lit une citation dans laquelle figure le mot *malaisé* et Zed se questionne à savoir si c'est un vrai mot. Terry donne par la suite le synonyme

qu'ils ont appris à l'école, *difficile*. Zed pense que *malaisé* est un archaïsme puisque le mot n'est pas beaucoup utilisé à l'école. Pourtant, ce n'est pas le cas; ce mot est simplement plus utilisé que *difficile* dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

— Écoute celle-citte : « La vie est chose malaisée, j'ai pris la résolution de consacrer la mienne à y réfléchir. »  
 Zed trouva un certain intérêt à ces paroles. Terry précisa :  
 — Y avait vingt-trois ans quante y a écrit ça.  
 Zed parut songeur, puis :  
 — Comme ça... *malaisé*, c'est un vrai mot?  
 — Ç'a d'l'air à ça.  
 Terry avait répondu en continuant de feuilleter les pages.  
 — Commesse ça se fait qu'à l'école, c'est le mot *difficile* qui paraissait être le bon mot? (Daigle, 2011, p. 449).

Dans ce passage, le lecteur déduit que les mots appris à l'école sont meilleurs et les seuls qui doivent être utilisés. Toutefois, certains locuteurs du chiac peuvent montrer un attachement aux archaïsmes qui remontent souvent au 17<sup>e</sup> siècle, « le grand siècle où la langue française était à l'apogée de sa gloire » (Boudreau et Perrot, 2010, p. 61).

Ainsi, dans le roman, certains personnages daigliens trouvent que les vieux mots sont légitimes. Dans un dialogue anonyme, des personnages discutent de l'archaïsme *tirette* pour désigner « tiroir », dont la prononciation pouvait être *tiroué*.

— Je me souviens qu'on disait *tirette* chez nous, à la place de *tiroir*. Ben vraiment, on disait *tiroué*.  
 — Ĩ wõnder si c'était plusse ça le vrai mot.  
 — Asteure on dit juste *tiroir*, comme tout le monde.  
 — Y en a qui sont contre ça.  
 — Contre quoi?  
 — Qu'on laisse aller le chiac (Daigle, 2011, p. 420).

Dans *Pour sûr*, nul ne semble condamner l'emploi des vieux mots. Lorsque l'un des protagonistes indique que les Acadiens utilisent de nos jours *tiroir*, comme le fait tout le monde ailleurs dans la francophonie, un autre avance que certains trouvent qu'il est

regrettable que les gens délaissent le chiac, soit dans ce cas-ci particulier, les vieux mots qui font partie du français acadien, fort probablement parce qu'il est « lui aussi [comparativement au français standard] favorablement connoté parce qu'interprété comme la langue de l'origine et fortement apparenté à celle des premiers colons [...] » (Boudreau, 2014, p. 181). Les archaïsmes font donc partie de la langue du patrimoine et ne sont pas « frappés du même interdit que les anglicismes » (Boudreau, 1996, p. 145).

Certains personnages de *Pour sûr*, dont Étienne, s'approprient les archaïsmes en les entendant de la bouche de la génération plus âgée puisqu'ils ont tendance à être remplacés chez les plus jeunes générations par des mots plus récents. Par exemple, dans les trames thématiques intitulées « Langue » et « Hasards » (1570.20.1 et 1571.17.3), le lecteur apprend qu'Étienne passe parfois du temps auprès de la grand-mère de Chico de qui il apprend de nombreux archaïsmes. Lorsque Chico et Étienne lui rendent visite, Étienne retourne à la maison en ayant incorporé des mots anciens dans son parler.

Cela s'entendait toujours lorsqu'Étienne revenait de passer une journée ou deux avec Chico chez sa grand-mère Hébert à Dieppe :

— Maman, les ciseaux sont pas dans la tirette.

— ...

— Papa, peux-tu désavisser ça?

— ...

— Quoisse que t'as, Marianne? T'es ben connettraïrée!<sup>16</sup>

— ...

Puis, en se déshabillant pour prendre son bain :

— 'Garde, Maman, j'ai une défaisure dans mon bas  
(Daigle, 2011, p. 668).

<sup>16</sup> Il est à noter que le mot *connettraïrée(e)* n'est pas attesté dans les deux ouvrages de référence sur le français acadien, *Le Glossaire acadien* (1993) de Pascal Poirier et le *Dictionnaire du français acadien* (1999) d'Yves Cormier. Le fait que ce mot ne figure pas dans ces ouvrages met en doute son statut en tant qu'archaïsme. Le terme *connettraïrée(e)* ressemble au mot anglais *contrary*, dont le sens est « to be opposite in nature, direction, or meaning » (*Oxford English Dictionary Online*, 2016). Il se pourrait que *connettraïrée(e)* soit un emprunt assez ancien à l'anglais, qui a été adapté phonologiquement à la langue française, ce qui expliquerait la raison pour laquelle il passe inaperçu et est traité comme un archaïsme chez les personnages dans le passage.

Étienne emploie les mots *tirette*, *désavisser*, *défaisure* et *connettrairée* qui signifient « tiroir », « dévisser », « effilochement » et « être de mauvaise humeur ». Carmen et Terry ne demandent pas à leur fils d'arrêter d'employer ces termes, comme ce serait probablement le cas s'il s'agissait de mots anglais. De façon générale, chez les locuteurs du chiac, les mots des ancêtres sont perçus comme étant des bons mots.

Par contre, dans le roman, l'emploi d'archaïsmes est parfois critiqué. Dans la trame thématique intitulée « Chiac détail » et identifiée par la numérotation 105.33.5, la voix narrative avance que la prononciation archaïque de certains mots produit un « effet ringard ».

L'on raille les Acadiens — les Acadiens eux-mêmes le font entre eux — de prononcer nombre de mots comportant un *è* comme s'il s'agissait d'un *é*. *Père* et *mère*, par exemple, se diront *père* et *mère*. Il s'agit bien sûr d'une ancienne prononciation française. Mais cette prononciation et plusieurs autres ont vraiment l'air de produire un effet ringard aux yeux de l'Autre, comme si cette inadaptation au français moderne était la preuve d'un défaut d'adaptation à la vie moderne tout court (Daigle, 2011, p. 48).

La prononciation archaïque de certains mots comme *père* et *mère* peut être jugée comme étant démodée, et les Acadiens qui utilisent des mots anciens ou des prononciations anciennes risquent de s'isoler du reste de la francophonie en les utilisant. Boudreau (1996, p. 145) rapportent les propos d'un locuteur du vernaculaire qui parle d'une rencontre avec des Québécois : « [o]n est français, je le sais / ben nous autres on va dire des hardes je crois pas qu'i allont trop comprendre ». Certains locuteurs sont conscients que certains mots ou certaines prononciations ne sont pas connues d'autres locuteurs de français, comme *hardes* ci-dessus qui signifie « vêtements ». Comme le fait remarquer Boudreau (1996, p. 145), « par son désir d'adopter un mot qui serait compris

de tous, [l'Acadien] témoigne d'un malaise vis-à-vis la réception de certains mots acadiens, malaise lié à l'absence de normalisation du français acadien [...] ». Si l'utilisation d'archaïsmes est liée en général à un sentiment de fierté et d'appréciation parce qu'ils sont considérés comme faisant partie de l'héritage, leur présence dans le parler acadien peut aussi être perçue comme une caractéristique indésirable.

Pour conclure, les extraits du roman discutés dans ce chapitre ont servi à illustrer que les protagonistes daigliens entretiennent un rapport contradictoire vis-à-vis leur parler; en général, ils acceptent les archaïsmes, mais rejettent les emprunts. Il y a donc une dichotomie entre les attitudes à l'égard des anglicismes et celles envers les archaïsmes. Les personnages condamnent les emprunts et le caractère hybride du chiac. Il y a un certain malaise associé à l'emploi de mots anglais, comme ils représentent l'assimilation et l'une des causes de la piètre qualité du français dans la région. En plus, les mots anglais sont considérés comme une entrave à la maîtrise du français. Pour leur part, les archaïsmes sont perçus comme des mots valables et les attitudes envers l'utilisation de mots vieillis sont généralement positives. De fait, les protagonistes du roman ont un sentiment d'appréciation voire d'affection envers les mots du patrimoine.

Dans la conclusion, l'étude résume les points saillants du mémoire et indique aussi des pistes pour des recherches éventuelles sur des thèmes similaires à celui traité dans cette étude.

## Conclusion

S'il est exclu de dénigrer le chiac et de contribuer davantage à sa stigmatisation, il est aussi hors de question de tomber dans le piège d'une idéalisation illusoire du dialecte qui consisterait à dire qu'il est la solution miraculeuse à tous les problèmes, surtout en milieu minoritaire.

Boudreau et Perrot, 1994, p. 282-283

À notre connaissance, cette étude est la première qui porte sur le roman de France Daigle, *Pour sûr*. Elle dresse un parallèle entre les attitudes des locuteurs rapportées dans les travaux en sociolinguistique (voir, entre autres, Boudreau, 1996, 1998; Boudreau et Dubois, 1992, 1993, 2001, 2009; Boudreau et Perrot, 1994; Francard, 1994) et celles des personnages du roman. Ainsi, elle montre que le roman reflète de façon assez fidèle certains aspects du contexte sociolinguistique de la région de Moncton. Les protagonistes du roman, tout comme les locuteurs du chiac du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, ont un rapport difficile à langue : parfois, ils ont des sentiments de mépris envers leur variété, parfois des sentiments de fierté, qui varient selon le contexte.

Dans le chapitre 1, nous avons d'abord discuté du fait que France Daigle fait partie des auteurs qui, en Acadie, ont choisi d'utiliser la langue vernaculaire dans leurs œuvres. Dans son dernier roman, *Pour sûr*, les personnages parlent chiac, se préoccupent de la question de la langue et s'interrogent constamment sur la légitimité et la qualité de celle-ci par rapport à la norme, donc le roman est un miroir de la réalité sociolinguistique du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Ensuite, nous avons vu que les Acadiens de la région de Moncton sont dans une situation diglossique, où le contact avec l'anglais est plus

intense qu'ailleurs dans la province. Compte tenu de cette situation, le chiac présente d'autres caractéristiques lexicales, phonologiques et morphosyntaxiques, qui ont été examinées dans ce chapitre. La langue vernaculaire présente des emprunts à l'anglais qui sont prononcés parfois tout comme en anglais, parfois intégrés phonologiquement au français. Par la suite, les deux thèmes des représentations linguistiques et de l'insécurité linguistique ont été abordés, car ils étaient indispensables à la compréhension des attitudes qu'ont les locuteurs envers leur dialecte.

Dans le chapitre 2, nous avons présenté une analyse du roman en nous penchant sur les sentiments qu'ont les personnages daigliens envers le chiac. Les protagonistes et la voix narrative de *Pour sûr* font des remarques sur la légitimité du vernaculaire. En d'autres mots, plusieurs commentaires dans le roman indiquent qu'il y a souvent un malaise associé à la langue régionale en comparaison avec d'autres variétés de français, qui sont davantage estimées. Le fait que le français de la région de Moncton présente des écarts par rapport au français standard est une préoccupation chez les personnages. Cette gêne est renforcée par le fait que les mots du français acadien ne se retrouvent pas dans les ouvrages de référence. Par contre, pour certains protagonistes, le parler local peut avoir une connotation plus positive; il peut agir comme un marqueur d'identité et permettre aux locuteurs de s'affirmer comme francophones. En somme, les personnages du roman démontrent un sentiment contradictoire vis-à-vis leur langue.

Dans le chapitre 3, notre analyse a montré que les personnages se représentent négativement la présence de mots et d'expressions empruntés à l'anglais dans leur parler. Ils ont souvent honte de ces mots étrangers, qui sont parfois ressentis comme une menace puisque l'anglais est la langue dominante, ou encore qui sont perçus comme une entrave

à la qualité de la langue maternelle. Par contre, la présence de mots anciens dans le parler local est vue plus positivement étant donné que ces mots font partie du patrimoine linguistique. Les personnages ne critiquent pas l'emploi des archaïsmes.

Pour conclure, l'idée d'un sentiment ambivalent envers la langue est aussi véhiculée par la romancière. Comme indiqué dans la section 2.1, Daigle explique que, même si elle utilise le chiac dans ses romans pour faire parler ses personnages, elle ne fait pas la promotion du vernaculaire. Pourtant, en lui accordant une grande place dans *Pour sûr*, l'auteure fait connaître la langue vernaculaire à un public plus vaste hors l'Acadie, donc elle contribue à sa visibilité.

Tel qu'évoqué dans les sections 1.1.2 et 2.1, Daigle pense que le vernaculaire a sa place à l'oral, mais pas à l'écrit; selon elle, les gens devraient pouvoir écrire en français standard. Dans un entretien, Daigle souligne que les compétences en français sont importantes pour la survie du français et que les étudiants de l'Université de Moncton, en milieu minoritaire, risquent de s'isoler du reste de la francophonie s'ils ont constamment recours au vernaculaire :

[...] c'est ce que je reproche à nos étudiants : pourquoi veulent-ils étudier en français sans adopter les outils nécessaires pour pouvoir lire et s'exprimer correctement par écrit? Car en faisant cela, ils s'excluent eux-mêmes de la culture francophone, qui est tellement grande, riche et intéressante » (France Daigle, citée dans Barlow, 2013, paragr. 17).

Dans le roman, Daigle fait ressortir les mauvaises habitudes souvent associées au vernaculaire, en particulier l'emploi d'emprunts à l'anglais. Le message communiqué par Daigle est donc qu'il est nécessaire d'être capable de s'exprimer correctement en français. Le roman est d'ailleurs un espace pour apprendre beaucoup de faits sur la

langue française et la culture francophone, tels que l'origine de certains mots, des auteurs et des artistes de la francophonie, mais surtout l'histoire, les coutumes et la langue des francophones de la région de Moncton.

Pour comprendre d'une façon plus approfondie les représentations du vernaculaire, il serait intéressant d'examiner d'autres romans de France Daigle dans lesquels elle emploie le chiac, par exemple *Pas pire* (1998), *Un fin passage* (2001a) et *Petites difficultés d'existence* (2002), ou encore d'autres œuvres d'écrivains acadiens dans lesquelles la langue régionale est employée, telles que *Bloupe* (1993) de Jean Babineau, publié chez Perce-Neige, ou *Moncton mantra* (1997) de Gérald Leblanc. Ce genre d'étude pourrait aider à déterminer si l'ambivalence envers la langue vernaculaire est présente dans des œuvres de fiction acadiennes autres que *Pour sûr*.

## Références

### Sources primaires

- « France Daigle au Port-de-Tête ». (2011). France Daigle présente « Pour sûr », *YouTube*. le 15 septembre 2011. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=CqKg42b0G7M>
- Arsenault, G. (1994). *Acadie rock*. Moncton : Éditions Perce-Neige. (Publié en premier en 1973)
- Babineau, J. (1993). *Bloupe*. Moncton : Éditions Perce-Neige.
- Barlow, J. (2013). France Daigle : « Une langue, ça s'entretient ». *L'actualité*, le 28 mai 2013. Repéré à <http://www.lactualite.com/culture/france-daigle-une-langue-ca-sentretient/>
- Contrary. Déf. 1<sup>ère</sup>. (2016). Dans *Oxford English Dictionary Online*. Repéré à <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/contrary>
- Cormier, Y. (1999). *Dictionnaire du français acadien*. Montréal : Fides.
- Daigle, F. (1983). *Sans jamais parler du vent*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Daigle, F. (1984). *Film d'amour et de dépendance*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Daigle, F. (1985a). *Variations en B et K*. Outremont : La Nouvelle Barre du jour.
- Daigle, F. (1985b). *Histoire de la maison qui brûle*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Daigle, F. (1987). *Sable* (inédit).
- Daigle, F. (1991). *La beauté de l'affaire*. Outremont : La Nouvelle Barre du jour.
- Daigle, F. (1995). *1953. Chronique d'une naissance annoncée*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Daigle, F. (1998). *Pas pire*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Daigle, F. (1999). *Craie* (inédit).
- Daigle, F. (2001a). *Un fin passage*. Montréal : Boréal.
- Daigle, F. (2001b). *Bric-à-brac* (inédit).

- Daigle, F. (2002). *Petites difficultés d'existence*. Montréal : Boréal.
- Daigle, F. (2004). *En pelletant de la neige* (inédit).
- Daigle, F. (2011). *Pour sûr*. Montréal : Boréal.
- Eco, U. (1965). *Œuvre ouverte*. Paris : Seuil.
- Giroux, F. (2004a). Portrait d'auteur @ France Daigle. *Francophonies d'Amérique*, 17, 79-86. Repéré à [http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/francophonies\\_damerique/v017/17.1giroux02.html](http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/francophonies_damerique/v017/17.1giroux02.html)
- LeBlanc, D. (2007). *Acadieman. Le First Superhero acadien*. Repéré à <http://acadieman.com>
- Leblanc, G. (1997). *Moncton mantra*. Moncton : Éditions Perce-Neige.
- Maillet, A. (1958). *Pointe-aux-Coques*. Montréal : Leméac.
- Maillet, A. (1979). *Pélagie-la-Charrette*. Paris : Éditions Grasset.
- Maillet, A. (1990). *La Sagouine*. Saint-Laurent : Bibliothèque québécoise. (Publié en premier en 1971)
- Oulipien. Déf. 2016. *Oulipo*. Repéré à <http://ouliipo.net/fr/oulipiens/o>
- Poirier, P. (1993). *Le Glossaire acadien*. Moncton : Éditions d'Acadie/Centre d'études acadiennes. Repéré à [http://139.103.17.56/cea/livres/glossaire\\_index/glossaire.cfm](http://139.103.17.56/cea/livres/glossaire_index/glossaire.cfm)
- Queneau, R. (1959). *Zazie dans le métro*. Paris : Gallimard.
- Statistique Canada (2011). Le français et la francophonie au Canada. *Statistics Canada/Statistique Canada*, le 22 décembre 2015. Repéré à [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003\\_1-fra.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm)
- Ville de Moncton (2016). Renseignements sur Moncton. Repéré à [https://www.moncton.ca/Visiteurs/Renseignements\\_sur\\_Moncton.htm](https://www.moncton.ca/Visiteurs/Renseignements_sur_Moncton.htm)

### **Sources secondaires**

- Arrighi, L. (2013). Un bagage linguistique diversifié comme capital humain : esquisse d'un (nouveau) rapport aux langues en Acadie. Dans C. Léger, M. LeBlanc,

L. Arrighi et I. Violette (dir.), *Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophone canadienne : perspectives sociolinguistiques* (p. 7-34). *Revue de l'Université de Moncton*, 44(2).

Arrighi, L. et Boudreau, A. (2013). La construction discursive de l'identité francophone en Acadie ou « comment être francophone à partir des marges »? *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 3, 80-92. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/minling/2013/v/n3/1016689ar.pdf>

Arrighi, L. et Violette, I. (2013). De la préservation linguistique et nationale : la qualité de la langue de la jeunesse acadienne, un débat linguistique idéologique. Dans C. Léger, M. LeBlanc, L. Arrighi et I. Violette (dir.), *Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophone canadienne : perspectives sociolinguistiques* (p. 67-101). *Revue de l'Université de Moncton*, 44(2).

Arseneault, S. (2009). Population des Maritimes 2001. Université de Moncton, le 22 août 2015. Repéré à <http://quebeccultureblog.com/tag/new-brunswick/>

Bélangier, M. (2011). *Après mûre réflexion : regards rétrospectifs sur la Révolution tranquille par ses principaux artisans* (mémoire de maîtrise inédit, Université Laval).

Biahé, H. (2011). Le vernaculaire chiac de Moncton en traduction littéraire : l'exemple de *Petites difficultés d'existence* de France Daigle. *Traduire*, 225, 66-79. Repéré à <http://traduire.revues.org/90?lang=en>

Boehringer, M. (n.d.). France Daigle et son Acadie, ouverte sur le monde. *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Repéré à [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-595/France\\_Daigle\\_et\\_son\\_Acadie,\\_ouverte\\_sur\\_le\\_monde.html#.VkjCoELFtBw](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-595/France_Daigle_et_son_Acadie,_ouverte_sur_le_monde.html#.VkjCoELFtBw)

Boehringer, M. (2012). Daigle, France. *Auteures acadiennes : Acadian Women's (Life) Writing*, le 14 novembre 2012. Repéré à [http://www.mta.ca/awlw/daigle\\_france\\_biobib.htm](http://www.mta.ca/awlw/daigle_france_biobib.htm)

Bolduc, Y. (2011). Antonine Maillet. *L'Encyclopédie canadienne*, le 13 avril 2015. Repéré à <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/antonine-maillet/>

Boudreau, A. (1991). Les rapports que de jeunes Acadiens et Acadiennes entretiennent avec leur langue et avec la langue. *Égalité*, 30, 17-38.

Boudreau, A. (1995). La langue française en Acadie du Nouveau-Brunswick, symbole d'appartenance, mais pas seulement. Dans S. Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation* (p. 135-152). Québec : Presses de l'Université Laval.

- Boudreau, A. (1996). Les mots des jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Dans L. Dubois et A. Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s)* (p. 137-155). Moncton : Éditions d'Acadie.
- Boudreau, A. (1998). *Représentations et attitudes linguistiques des jeunes francophones de l'Acadie du Nouveau-Brunswick* (thèse de doctorat inédite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense).
- Boudreau, A. (2003). Construction identitaire et espace urbain : le cas des Acadiens de Moncton. Dans T. Bulot et L. Messaoudi (dir.), *Sociolinguistique urbaine; Frontières et territoires* (p. 171-204). Bruxelles : Éditions modulaires européennes.
- Boudreau, A. (2009). La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics*, 54(3), 439-459. Repéré à [http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/canadian\\_journal\\_of\\_linguistics/v054/54.3.boudreau.pdf](http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/canadian_journal_of_linguistics/v054/54.3.boudreau.pdf)
- Boudreau, A. (2012). Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques. Dans D. Bigot, M. Friesner et M. Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation* (p. 89-109). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Boudreau, A. (2014). Des voix qui se répondent. Analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie : l'exemple de Moncton. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 4, 175-199. Repéré à <https://www.erudit.org/revue/minling/2014/v/n4/1024697ar.pdf>
- Boudreau, A. (2015). Combattre le sentiment d'infériorité linguistique. *Canadian Language Museum/Musée canadien des langues*, le 24 mai 2015. Repéré à <https://langmusecad.wordpress.com/2015/05/24/combattre-le-sentiment-dinferiorite-linguistique/>
- Boudreau, A. et Boudreau, R. (2004). La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie. *Glottopol*, 3, 166-180. Repéré à [http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\\_3/gpl313boudreau.pdf](http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_3/gpl313boudreau.pdf)
- Boudreau, A. et Dubois, L. (1992). Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, 25(5), 3-22.
- Boudreau, A. et Dubois, L. (1993). J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil; j'ai ma own p'tite langue. Dans M. Francard, G. Gernon et R. Wilmet (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (p. 147-168). Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19.

- Boudreau, A. et Dubois, L. (2001). Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Estudios de Sociolingüística*, 2(1), 37-60.
- Boudreau, A. et Dubois, L. (2007a). Mondialisation, transnationalisme et nouveaux accommodements en Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans G. Chevalier (dir.), *Les actions sur les langues : Synergie et partenariat. Actes des 3<sup>es</sup> Journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamiques des langues* (p. 69-83). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Boudreau, A. et Dubois, L. (2007b). Français, acadien, acadjonne: Competing Discourses on Language Preservation along the Shores of the Baie Sainte-Marie. Dans A. Duchêne et M. Heller (dir.), *Discourses of Endangerment: Ideology and Interest in the Defence of Languages* (p. 99-120). Londres : Bloomsbury Publishing.
- Boudreau, A. et Dubois, L. (2009). L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français. Dans M. Ali-Khodja et A. Boudreau (dir.), *Lectures de l'Acadie : une anthologie de textes en sciences humaines et sociales, 1960-1994* (p. 469-485). Montréal : Fides.
- Boudreau, A., Dubois, L. et d'Entremont, V. (2008). Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire. Dans S. Roy et P. Dalley (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie* (p. 145-175). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa/University of Ottawa Press.
- Boudreau, A. et Gadet, F. (1998). Attitudes en situation minoritaire. L'exemple de l'Acadie. *Revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, 12, 55-61. Repéré à <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/12/Boudreau.htm>
- Boudreau, A. et Perrot, M.-É. (1994). Productions discursives d'un groupe d'adolescents acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Là je me surveille, là j'me watche pas. Dans C. Philipponneau (dir.), *Sociolinguistique et aménagement des langues* (p. 271-285). Moncton : Centre de recherche en linguistique appliquée.
- Boudreau, A. et Perrot, M.-É. (2005). Quel français enseigner en milieu minoritaire? Minorités en contact de langues : le cas de l'Acadie. *Glottopol*, 6, 7-21. Repéré à [http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\\_6/gpl6\\_01boudreau.pdf](http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_6/gpl6_01boudreau.pdf)
- Boudreau, A. et Perrot, M.-É. (2010). « Le chiac, c'est du français » : représentations du mélange français/anglais en situation de contact inégalitaire. Dans H. Boyer (dir.), *Hybrides linguistiques : genèses, statuts, fonctionnements* (p. 51-82). Paris : L'Harmattan.

- Boudreau, R. (2000). Le rapport à la langue comme marqueur et producteur d'identités en littérature acadienne. Dans A. Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité?* (p. 161-182). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Boudreau, R. (2004). Le rapport à la langue dans les romans de France Daigle : du refoulement à l'ironie. *Voix et Images*, 29(87), 31-45. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/vi/2004/v29/n3/009219ar.html?vue=resume>
- Bourque, D. (2015a). France Daigle. *L'Encyclopédie canadienne*, le 3 février 2015. Repéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/france-daigle/>
- Bourque, D. (2015b). Antonine Maillet : fondatrice de la littérature acadienne contemporaine. *Québec français*, 174, 63-64. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/culture/qf1076656/qf01737/73641ac.pdf>
- Boyer, H. (1991). *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*. Paris : L'Harmattan.
- Boyer, H. et de Pietro, J.-F. (2002). De contacts en contacts : représentations, usages et dynamiques sociolinguistiques. Dans A. Boudreau, L. Dubois, J. Maurais et G. McConnell (dir.), *L'écologie des langues/Ecology of Languages* (p. 103-123). Paris : L'Harmattan.
- Brochu, A. (2012). Jacques Poulin, France Daigle. *Lettres québécoises*, 145, 18-19. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/culture/lq1076302/lq025/66041ac.pdf>
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Chevalier, G. (2000). Description lexicographique de l'emprunt *well* dans une variété de français parlé du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Dans D. Lantin et C. Poirier (dir.), *L'Emprunt dans les variétés de français langue maternelle : Perspectives lexicographiques* (p. 85-99). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Chevalier, G. (2002). La concurrence entre « ben » et « well » en chiac du sud-est du Nouveau-Brunswick (Canada). *Cahiers de sociolinguistique de Rennes 7 : Langues en contact, Canada-Bretagne*, 65-81.
- Chevalier, G. (2008). Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue. *Alternative francophone*, 1, 80-97. Repéré à [http://www8.umoncton.ca/umcm-mots-maux/files/faits\\_de\\_langue.pdf](http://www8.umoncton.ca/umcm-mots-maux/files/faits_de_langue.pdf)
- Chevalier, G. et Doucette, B. (2005). S'exclamer en chiac : du français ou de l'anglais? Dans J. Morency, H. Destrempes, D. Merkle et M. Pâquet (dir.), *Des cultures en*

*contact : vision de l'Amérique du Nord francophone* (p. 265-281). Québec : Éditions Nota bene.

- Chevalier, G. et Hudson, C. (2005). Deux cousins en français d'Amérique : *right* et *full*. Dans P. Brasseur et A. Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques* (p. 272-284). Paris : L'Harmattan.
- Chevalier, G. et Long, M. (2005). Finder out, pour qu'on les frig pas up, comment c'qui workont out, les verbes à particules en chiac. Dans P. Brasseur et A. Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques* (p. 201-212). Paris : L'Harmattan.
- Comeau, P. et King, R. (2011). Media Representations of Minority French: Valorization, Identity, and the *Acadieman* phenomenon. *Revue canadienne de linguistique/Canadian Journal of Linguistics*, 56(2), 179-202. Repéré à [http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/canadian\\_journal\\_of\\_linguistics/v056/56.2.comeau.pdf](http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/canadian_journal_of_linguistics/v056/56.2.comeau.pdf)
- Cormier, E. (1993). La musique et les Acadiens. Dans J. Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, (p. 845-878). Moncton : Centre d'études acadiennes.
- Cormier, P. (2008). Acadieman, « le first superhero acadien, sort of... ». *Liaison*, 139, 53-54.
- Cormier, P. (2015). *Écritures de la contrainte en littérature acadienne. France Daigle et Herméneutic Chiasson* (thèse de doctorat inédite, McGill University). Repéré à [http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object\\_id=130377&local\\_base=GEN01-MCG02](http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object_id=130377&local_base=GEN01-MCG02)
- den Toonder, J. (2014). France Daigle : voyage, espace et imaginaire. *Atlas littéraire du Canada atlantique*. Repéré à [http://media.wix.com/ugd/de49e7\\_2a3526a7c31849f2a5e6bb89c7d79850.pdf](http://media.wix.com/ugd/de49e7_2a3526a7c31849f2a5e6bb89c7d79850.pdf)
- Doyon-Gosselin, B. (2004). Bibliographie de France Daigle. *Voix et Images*, 29(3), 101-107. Repéré à <https://www.erudit.org/revue/vi/2004/v29/n3/009224ar.pdf>
- Doyon-Gosselin, B. (2008). *Pour une herméneutique de l'espace : l'œuvre romanesque de J.R. Léveillé et France Daigle* (thèse de doctorat inédite, Université de Moncton).
- Doyon-Gosselin, B. et Morency, J. (2004). Le monde de Moncton, Moncton ville du monde. L'inscription de la ville dans les romans récents de France Daigle. *Voix et Images*, 29(3), p. 69-83. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/vi/2004/v29/n3/009222ar.pdf>
- Dubois, L. (2005). Le français en Acadie des Maritimes. Dans A. Valdman, J. Auger et

- D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent* (p. 81-90). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Ferland, P.-P. (2014). Ceci n'est pas un roman sur le chiac. *Salon double. Observatoire de la littérature contemporaine*, le 7 décembre 2014. Repéré à <http://salondouble.contemporain.info/ceci-n-est-pas-un-roman-sur-le-chiac>
- Flikeid, K. (1989a). Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec* (p. 183-199). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Flikeid, K. (1989b). Moitié anglais, moitié français. Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8(2), 177-228.
- Flikeid, K. (1994). Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Les origines du français québécois* (p. 275-326). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fortin, M. (2011). *Pour sûr* de France Daigle : l'œuvre ouverte. *La Presse*, le 16 septembre 2011. Repéré à <http://www.lapresse.ca/arts/livres/201109/16/01-4448337-pour-sur-de-france-daigle-loeuvre-ouverte.php>
- Francard, M. (1994). Les jeunes francophones et leur langue : de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la Wallonie. *Revue de l'Université de Moncton*, 27(1), 147-160.
- Francard, M. (1997). Insécurité linguistique. Dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base* (p. 170-176). Bruxelles : Mardaga.
- Francis, C. (2003). L'autofiction de France Daigle. Identité, perception visuelle et réinvention de soi. *Voix et Images*, 28(3), 114-138. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/revue/vi/2003/v28/n3/006758ar.pdf>
- Gauvin, K. (2006). L'impact des mots du vocabulaire maritime sur l'environnement linguistique global du français acadien : l'exemple de *haler*. *Revue de l'Université de Moncton*, 37, 21-37. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/rum/2006/v37/n2/015837ar.html?vue=resume>
- Giroux, F. (2004b). Sémiologie du personnage autofictif dans *Pas pire* de France Daigle. *Francophonies d'Amérique*, 17, 45-54. Repéré à [http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/francophonies\\_damerique/v017/17.1giroux01.html](http://muse.jhu.edu.ezproxy.library.uvic.ca/journals/francophonies_damerique/v017/17.1giroux01.html)

- Grenier, D. (2012). Lecture angulaire de *Pour sûr*, le dernier roman de France Daigle. Repéré à <https://sthenri.wordpress.com/2012/02/02/lecture-angulaire-de-pour-sur-le-dernier-roman-de-france-daigle-i/>
- Grenier, D. (2014). Daniel Grenier à France Daigle. *Moebius : écritures/littérature*, 141, 139-147. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/culture/moebius1006620/moebius01315/71508ac.pdf>
- Heller, M. (1996). Langue et identité : l'analyse anthropologique du français canadien. Dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada* (p. 19-37). Leipzig : Leipziger Universitätsverlag.
- Jaffe, A. (1999). *Ideologies in Action: Language Politics on Corsica*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Kasparian, S. (2005). Holy fuck ça te coûte cher : Gros mots et euphémisme linguistique en acadien. Dans P. Brasseur et A. Falkert (dir.), *Actes du colloque international Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique* (p. 313-326). Paris : L'Harmattan.
- Kasparian, S. et Gérin, P. (2005). Une forme de purification de la langue : étude des jurons et des gros mots chez des minoritaires francophones, le cas des Acadiens. *Francophonies d'Amérique*, 19, 125-138. Repéré à <https://www.erudit.org/revue/fa/2005/v/n19/1005314ar.pdf>
- Keating, K.-L. (2011). *Le Centre culturel Aberdeen : Minority Francophone Discourses and Social Space* (thèse de doctorat inédite, The University of Texas at Austin). Repéré à <https://repositories.lib.utexas.edu/bitstream/handle/2152/ETD-UT-2011-05-2919/KEATING-DISSERTATION.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Keppie, C. (2002). *Les attitudes à l'égard du chiac* (mémoire de maîtrise inédit, Carleton University). Repéré à <https://curve.carleton.ca/608910c0-bbf5-48a6-9b30-a8fd9390c1e0>
- King, R. (2000). *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing. A Prince Edward Island French Case Study*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- King, R. (2008). Chiac in Context: Overview and Evaluation of Acadie's Joul. Dans M. Meyerhoff et N. Nagy (dir.), *Social Lives in Language: Sociolinguistics and Multilingual Speech Communities. Celebrating the Work of Gillian Sankoff* (p. 137-158). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- King, R. (2013). *Acadian French in Time and Space: A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. Durham : Duke University Press.

- Klinkenberg, J.-M. (2001). *La langue et le citoyen*. Paris : Presses universitaires de France.
- Kucherov, A. (2015). Corrélation des catégories de mémoire et de temps dans les essais de Maurice Blanchot et Pascal Quignard. *Le temps et l'espace dans la littérature et le cinéma francophones contemporains. Cahiers du GRELCEF*, 7, 99-116.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Lacoursière, J. (2008). *Histoire populaire du Québec*. Sillery : Septentrion.
- Lafont, R. (1997). *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris : L'Harmattan.
- Leblanc, G. (2003). L'alambic acadien : identité et création littéraire en milieu minoritaire. Dans A. Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes* (p. 517-522). Moncton : Centre d'études acadiennes.
- LeBlanc, M. (2008). *Pratiques langagières et bilinguisme dans la fonction publique fédérale : le cas d'un milieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick* (thèse de doctorat inédite, Université de Moncton).
- Leclerc, C. (2005a). « Chic, le chiac » (Du vernaculaire dans le roman). *Liaison*, 129, 21-25. Repéré à <http://www.erudit.org/culture/liaison1076624/liaison1092503/41401ac.pdf>
- Leclerc, C. (2005b). Between French and English, Between Ethnography and Assimilation: Strategies for Translating Moncton's Acadian Vernacular. *TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction*, 18(2), 161-192. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/ttr/2005/v18/n2/015769ar.html?vue=resume>
- Leclerc, C. (2008). Le chiac, le Yi King et l'entrecroisement des marges : *Petites difficultés d'existence* en traduction. Dans D. Merkle, J. Koustas, G. Nichols et S. Simon (dir.), *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins* (p. 163-192). Québec : Éditions Nota bene.
- Lefort-Favreau, J. (2013). Chiac, langue première, langue littéraire. *Liberté*, 54(2), 30-31. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/culture/liberte1026896/liberte0374/68096ac.pdf>
- Lonergan, D. (2010). *Paroles d'Acadie. Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*. Sudbury : Éditions Prise de parole.

- Lonergan, D. (2011). France Daigle. *Nuit blanche*, 122, 10-13. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/culture/nb1073421/nb1813008/64396ac.pdf>
- Long, M. (2008). *Les verbes à particule ( $V_{part}$ ) dans une variété de français acadien, le chiac* (mémoire de maîtrise inédit, Université de Moncton).
- Lucci, V. (1972). *Phonologie de l'acadien : parler de la région de Moncton, N.B., Canada*. Montréal : Didier.
- Massignon, G. (1962). *Les parlers français d'Acadie* (vol. 1-2). Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Matthey, M. (1997). *Les langues et leurs images*. Lausanne : Loisirs et Pédagogie.
- McLaughlin, M. (2001). Les représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et leur impact sur la littérature acadienne. *Francophonies d'Amérique*, 12, 133-143. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/1005152ar>
- Meyer, C. (2013). *Langue et identité – représentations linguistiques d'un groupe de jeunes francophones de la Péninsule acadienne* (mémoire de maîtrise inédit, University of Calgary). Repéré à [http://theses.ucalgary.ca/bitstream/11023/909/2/ucalgary\\_2013\\_meyer\\_christelle.pdf](http://theses.ucalgary.ca/bitstream/11023/909/2/ucalgary_2013_meyer_christelle.pdf)
- Morency, J. (2004). France Daigle. Chronique d'une œuvre annoncée. *Voix et Images*, 29(3), 9-12.
- Morency, J. et Destrempe, H. (2009). La littérature acadienne. *Québec français*, 154, 66-68.
- Motapanyane, V. et Jory, D. (1997). *Acadian French*. München : Lincom Europa.
- Mousseau, S. (2008). Le Noël d'Acadieman fait courir les foules sur Internet. *L'Acadie nouvelle*, le 19 décembre. Repéré à [http://www.acadienouvelle.com/AcadieNouvelle/2008/12/19/Le\\_Noel\\_dAcadieman\\_790.cfm](http://www.acadienouvelle.com/AcadieNouvelle/2008/12/19/Le_Noel_dAcadieman_790.cfm)
- Paré, F. (2004). France Daigle : intermittences du récit. *Voix et Images*, 29(87), 47-55. Repéré à <http://www.erudit.org.ezproxy.library.uvic.ca/revue/vi/2004/v29/n3/009220ar.pdf>
- Péronnet, L. (1989). *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Eléments grammaticaux et lexicaux*. New York : Peter Lang.

- Péronnet, L. (1995). Le français acadien. Dans P. Gauthier et T. Lavoie (dir.), *Série dialectologie 3. Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (p. 199-239). Lyon : Université Lyon III Jean Moulin.
- Perrot, M.-È. (1995a). *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada* (thèse de doctorat inédite, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3).
- Perrot, M.-È. (1995b). Tu worries about ça, toi ? Métissage et restructurations dans le chiac de Moncton. *Linx*, 33, 79-85. Repéré à [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/linx\\_0246-8743\\_1995\\_num\\_33\\_2\\_1393](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1393)
- Perrot, M.-È. (1998). Les modalités du contact français/anglais dans un corpus chiac : Métissage et alternance codique. *Revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique noire*, 12, 219-226. Repéré à <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Perrot.htm>
- Perrot, M.-È. (2005). Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives. Dans A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent* (p. 307-326). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Perrot, M.-È. (2006). Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques. *Francophonies d'Amérique*, 22, 141-151.
- Perrot, M.-È. (2014). Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 4, 200-218. Repéré à <https://www.erudit.org/revue/minling/2014/v/n4/1024698ar.pdf>
- Remysen, W. (2004). L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne. Dans S. Langlois et J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne* (p. 95-116). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Rousselot, E. (2007). French Canadian Literature. The Year's Work. *Modern Language Studies*, 69, 263-268.
- Roy, M.-M. (1979). *Les conjonctions « but » et « so » dans le parler de Moncton* (mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal).
- Young, H. (2002). "C'est either que tu parles français, c'est either que tu parles anglais": *A Cognitive Approach to Chiac as a Contact Language* (thèse de doctorat inédite, Rice University). Repéré à

<https://scholarship.rice.edu/bitstream/handle/1911/18154/3047380.PDF?sequence=1&isAllowed=y>